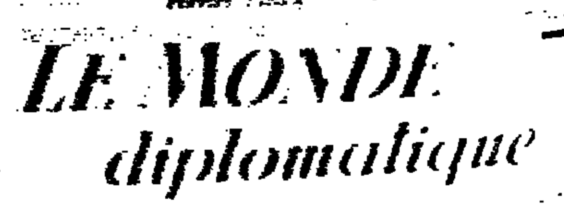




Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15663 – 7 F — MARDI 6 JUIN 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La gauche s'accroche à ses villes nouvelles d'Ile-de-France

Si quelques communes socialistes basculent à droite lors des élections municipales, une redistribution des cartes se ferait dans les présidences des syndicats d'agglomération. p. 5

Les géants du disque à la conquête de l'Asie

Le continent asiatique, et notamment la Chine, est encore un terrain vierge pour les grandes firmes américaines, impatientes d'y imposer leurs vedettes ou de découvrir des artistes capables de séduire le public occidental. p. 16

L'affaire des HLM de Paris

Sur la foi d'informations erronées, *Le Monde* a annoncé que Michel Clisson, directeur de l'aménagement à l'OPAC de Paris, avait été mis en examen par le juge Halphen dans l'affaire des HLM de Paris. Nous lui présentons nos excuses. p. 7

La Suède s'interroge encore sur le naufrage de l'« Estonia »



Huit mois après l'accident tragique du ferry estonien dans les eaux de la Baltique, au cours duquel six cent cinquante personnes au moins ont trouvé la mort, on ne connaît toujours pas le nombre exact des victimes. p. 8

Controverse autour des jeux de rôle

Un fait divers récent a relancé la controverse sur les jeux de rôle. Les médecins ne s'inquiètent pas outre mesure de cette activité fondée sur l'imaginaire, qui compte en France quelque cent mille adeptes. p. 7

La mort de l'écrivain Jean-Patrick Manchette

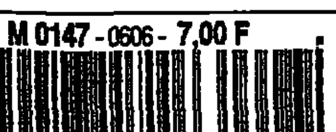
Auteur, mais aussi scénariste, critique littéraire et critique de cinéma, Jean-Patrick Manchette, mort à Paris à l'âge de cinquante-trois ans, a été un rénovateur du roman noir français. p. 20

Les éditoriaux du « Monde »

S'engager en Bosnie ; « Fracture » municipale. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0606 - 7,00 F



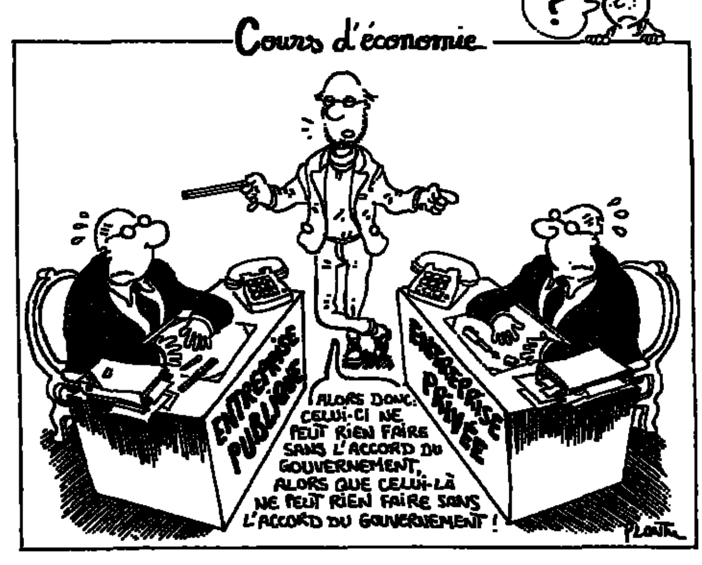
La BNP ne pourra pas fusionner avec l'UAP et la Compagnie de Suez

Son président envisageait de créer un immense groupe privé

UN PROJET DE FUSION entre l'UAP, la première compagnie d'assurances française, la BNP, la troisième banque, et la Compagnie de Suez s'est heurté au désaccord du gouvernement. Celui-ci n'a pas eu à se prononcer officiellement, puisque ces entreprises ont été privatisées, mais son aval apparaissait indispensable vu l'ampleur de cette opération. Elle aurait créé un ensemble pesant 120 milliards de francs, la première capitalisation à la Bourse de Paris et le plus grand groupe financier européen.

Ce projet est né de l'intention de Michel Pébereau, président de la BNP, d'accroître la taille de sa banque, qu'il juge insuffisante, et d'améliorer sa rentabilité et ses fonds propres. Il a tenté, dans un premier temps, de parvenir à un accord avec Gérard Worms, président de Suez, pour rapprocher les deux groupes. Mais il s'est heurté à l'opposition de M. Worms, puis à celle de l'UAP, le principal actionnaire de la BNP et de Suez. L'idée est alors venue d'une fusion, qui aurait constitué un rival capable de surpasser en Europe les géants allemands de la finance que sont Allianz et la Deutsche Bank.

Cette ambition s'est heurtée à l'hostilité de bon nombre d'administrateurs de Suez et du gouvernement. Les pouvoirs publics étaient peu désireux de voir se constituer un tel ensemble, qui aurait été piloté, selon le schéma initial, par Jacques Friedmann, président de l'UAP. Proche de Jacques Chirac, M. Friedmann aurait donné une forte coloration politique à ce projet. la logique économique qui consiste à mélanger assurance, banque et industrie dans un conglomérat géant a paru contestable à bon nombre d'experts.



Lire page 11

La Force de réaction rapide mal accueillie par les Serbes

Dix mille hommes épauleront la Forpronu en Bosnie

COMME s'il se sentait prioritairement visé par la création de la Force de réaction rapide (FRR), décidée samedi 3 juin à Paris pour appuyer la Forpronu, le chef militaire des milices sécessionnistes serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic, a durci le ton à propos des otages. Il n'y aura pas de perspective de libération des quelque 250 « casques bleus » que les Serbes détiennent encore, a-t-il affirmé dimanche 4 juin, ni de visite autorisée de la Croix-Rouge, tant que l'OTAN n'aura pas renoncé aux raids aériens en Bosnie. A en croire le porte-parole du général Mladic, ce dernier a aussi refusé de donner aux Etats-Unis la moindre nouvelle du pilote du F-16 que les Serbes ont capturé après avoir abattu son appareil – en simple mission de surveillance –, la semaine dernière.

La création de la FRR, qui mettra plus de dix mille hommes – essentiellement Britanniques, Français et Néerlandais – à la disposition des commandants de la Forpronu, n'a pas été mieux accueillie à Belgrade. Les dirigeants de la République de Serbie voient dans cette décision le prélude à un engagement des Occidentaux dans la guerre en Bosnie. Evoquant des risques d'escalade, la radio de Belgrade jugeait « *contre-productif* » tout renforcement du dispositif militaire de l'ONU sur le terrain. Faut-il y voir un lien de cause à effet ? En tout cas, les négociations politiques engagées avec les dirigeants de Belgrade pour les amener à reconnaître la Bosnie-Herzégovine sont bloquées.

A demi-mots, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, le Japonais Yasushi Akashi, dénonçait, lui aussi, la création d'une force militaire échappant largement au contrôle des Nations unies. De fait, les hommes de la FRR opèreront sous leurs uniformes nationaux, non sous le béret bleu de l'Organisation. M. Akashi y voit un risque de « *confusion* » pouvant conduire à une dérive à « *la somalienne* ». Les dirigeants russes, qui, la semaine dernière, avaient mis en garde contre l'envoi de forces en Bosnie « *en dehors de l'opération de l'ONU* », n'avaient toujours pas réagi, lundi en fin de matinée, à la décision prise à Paris, ce qui était interprété comme un signe d'ouverture.

Lire pages 2 et 10

Carl Gustav Jung, la psychanalyse et l'imposture

APRÈS Bruno Bettelheim, accusé d'avoir maltraité certains enfants autistes dont il était responsable à l'école orthogénique de Chicago et d'avoir falsifié les statistiques relatives à leur guérison, voici qu'un jeune chercheur en psychologie de l'université Harvard, Richard Noll, s'en prend à l'un des pères fondateurs de la psychanalyse, Carl Gustav Jung. Noll accuse celui qui fut le « dauphin » de Freud – avant de s'en séparer et de fonder sa propre théorie – d'être l'un des plus grands imposteurs du XXe siècle.

Dans son édition du samedi 3 juin, le *New York Times* se fait l'écho du réquisitoire de Richard Noll. La charge de l'universitaire tourne autour de deux points : d'abord l'attitude du fondateur de la psychologie analytique face à l'antisémitisme, ensuite son appropriation des notes et travaux de l'un de ses disciples, le docteur Honegger.

Jung, sans jamais avoir été nazi, aurait néanmoins exigé qu'il y ait dans son association un système secret de quotas concernant les juifs désireux d'y adhérer. Si cette information était fondée, elle confirmerait les soupçons d'antisémistisme qui, régulièrement, entachent la réputation du « sage de Küsnacht »

Le second point, plus complexe, concerne les rapports de Jung avec son assistant, le docteur Johann Jacob Honegger, à l'hôpital du Burghölzli à Zurich. C'est Honegger qui suivit et traita un vieux schizophrène qui prétendait que le soleil avait un phallus dont les mouvements produisaient le vent. Cette idée délirante, mise en relation avec le culte de Mithra et avec le mythe du soleil phallique, permit à Jung de développer sa théorie selon laquelle l'inconscient est le siège d'images universelles primordiales, les archétypes.

Les historiens de la psychanalyse avaient déjà révélé que Jung omettait de mentionner l'origine de cette interprétation du symbolisme sexuel du soleil ; elle provenait d'un livre de Friedrich Creuzer (*Symbolik und Mythologie der alten Völker*) qu'il connaissait bien. Mais jamais ils n'avaient, comme Richard Noll, accusé Jung de s'être servi, en les falsifiant, des notes de Johann Jacob Honegger.

L'affaire se corse quand on sait que les travaux de Honegger sont détenus par la famille Jung, qui refuse leur libre consultation à la bibliothèque du Congrès de Washington où ils sont déposés. On comprend dès lors mieux l'animosité de Richard Noll – auteur d'un livre iconoclaste sur *Le Culte de Jung* (Princeton University Press) – à l'endroit des héritiers du psychologue suisse. Les archives de Jung sont par ailleurs aussi verrouillées que celles de Freud, ce qui alimente régulièrement rumeurs et ragots.

On notera enfin que le docteur Honegger s'est suicidé en 1911. A sa mort, Jung écrira à Freud que ce drame l'a profondément ébranlé, non sans ajouter : « *Quand je pense au sort qui l'attendait, j'admets que le suicide est mille fois préférable au sacrifice de dons aussi éclatants au Moloch de la névrose et de la psychose.* »

Roland Jaccard

Un essai miracle pour le XV de France



ÉMILE NTAMACK

LE TEMPS RÉGLEMENTAIRE était terminé depuis quatre minutes, samedi 3 juin, au chronomètre de l'arbitre australien Wayne Erickson. Le XV de France lançait ses dernières forces dans la bataille des arrêts de jeu, avec l'espoir fou de réussir l'exploit qui lui éviterait d'affronter les All Blacks de Nouvelle-Zélande en quarts de finale de cette Coupe du monde de rugby. Et voici qu'au terme de l'une de ces attaques de la dernière chance le ballon parvient dans les bras d'Emile Ntamack. Le trois-quarts aile toulousain feinte la passe, s'arrache au plaquage d'un adversaire, et aplatit un essai miracle.

Pour beaucoup d'observateurs, le XV de France a découvert en Emile Ntamack le digne successeur de Serge Blanco. Comme l'ancien arrière du XV de France, il possède vitesse, puissance physique et capacité à créer à lui seul la différence décisive. Surnommé « Milou » par ses coéquipiers, Ntamack est originaire de la région lyonnaise. Fils d'un Africain et d'une Française, il est étudiant en éducation physique. Il compte déjà à son palmarès deux titres de champion de France avec le Stade toulousain.

Grâce au coup d'éclat de son ailier et à la constance de son buteur, Thierry Lacroix cinq pénalités réussies sur cinq et une transformation), la France a battu l'Ecosse (22-19) et retrouvera donc en quarts de finale, samedi 10 juin à Durban, l'Irlande, un adversaire plus à sa mesure.

Lire page 12

Le retour de la Russie dans les Balkans

BIEN QUE le début d'« *une ère nouvelle* » ait officiellement été proclamé avec l'adhésion de Moscou au « Partenariat pour la paix », la Russie et les Etats-Unis continuent de se disputer sur l'avenir de l'Europe de l'Est, et particulièrement pour sa zone la plus fragile, les Balkans. Moscou ne peut plus guère compter sur une alliance avec les pays du « groupe de Visegrad ».

La Hongrie, la Pologne, la République tchèque et même la Slovaquie, qui ont déjà connu jadis une vie démocratique, qui ont des économies en meilleure santé, une société civile et des Eglises moins soumises au pouvoir, se sont nettement tournées vers l'Occident. C'est donc dans le sud-est de l'Europe que la concurrence entre l'OTAN et Moscou peut provoquer un véritable bras de fer. Boris Eltsine, qui a finalement tranché en faveur de la participation au Partenariat avec l'OTAN, pour mieux miner de l'intérieur les plans d'élargissement de l'Alliance atlantique, brandit le spectre d'une « paix froide ».

Géographiquement, la bataille commence avec l'Ukraine, se poursuit pour le contrôle de la Transnistrie, véritable clé pour les Balkans. Cette région séparatiste « russophone » de Moldavie abrite le dernier avant-poste militaire russe en Europe du Sud, la puissante XIVe armée.

Washington insiste pour son retrait ; Moscou fait mine de vouloir rapatrier ses troupes, mais semble envisager une astuce : laisser les immenses réserves d'armes et de munitions de cette armée aux « russophones » de Transnistrie, bien disposés à son égard. « *Si nous nous retirons de Transnistrie, ce ne sont pas seulement les Moldaves et les Roumains qui vont y venir, mais l'OTAN* », s'inquiétait récemment un député russe.

Jean-Baptiste Naudet

Lire la suite page 10

LE MONDE / MARDI 6 JUIN 1995

EX-YOUGOSLAVIE Les ministres de la défense de quinze pays de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne, réunis samedi à Paris, ont décidé la constitution, pour la fin du mois de juin, d'une force multinationale de réaction rapide destinée à appuyer les « casques bleus » en Bosnie. Elle sera composée de deux brigades d'intervention, soit 9 000 à 10 000 hommes, qui seront lourdement armées. ● LA FORPRONU commence à espérer un soutien plus actif à son action sur le terrain et une moindre vulnérabilité. ● LES OTAGES libérés ont le plus grand mal à rejoindre Sarajevo, la Forpronu devant obtenir des autorisations militaires serbes. ● M. MILOSEVIC, le président de la Serbie, qui s'était engagé à faciliter la libération des 257 « casques bleus » encore détenus, a indiqué qu'il rencontrait *« des difficultés avec les Serbes de Pale »*.

Une force de réaction rapide est mise à la disposition de la Forpronu

La brigade multinationale créée par les Européens lors de la réunion des ministres de la défense qui s'est tenue samedi 3 juin à Paris sera sur pied à la fin du mois. Des réunions d'état-major préciseront cette semaine ses modalités d'engagement sur le terrain

LES MINISTRES de la défense de quinze pays de l'Alliance atlantique et de l'Union européenne, réunis samedi 3 juin à Paris, ont approuvé le projet de création, d'ici à la fin de ce mois, d'une brigade multinationale de réaction rapide destinée à appuyer les « casques bleus » en Bosnie. Le chef de l'Etat français a directement informé le secrétaire général de l'ONU et le président russe des résultats de la réunion. Pour reprendre l'image d'un des officiels français à cette conférence, *« la Forpronu va disposer, avec cette force de réaction rapide, d'une gamme de moyens nouveaux, entre le simple fusil d'assaut Famas dans les mains des « casques bleus » et l'avion de combat F-18 servi par l'OTAN »*.

Les quinze ministres de la défense sont convenus que *« la conduite inacceptable des Serbes de Bosnie ne faisait qu'accroître leur fermeté, leur vigilance et leur détermination commune »* d'attribuer à la Forpronu les moyens de se défendre et d'exécuter sa mission *« dans le cadre du mandat actuel »* qui est de progresser sur la voie de la paix. Pour renforcer l'efficacité de la Forpronu, ils se sont donné, selon Charles Millon, le ministre français de la défense, sept objectifs : 1) améliorer la capacité opérationnelle de la Forpornu pour réduire sa vulnérabilité ; 2) regrouper les unités les plus exposées du fait de leur isolement, en obtenant le retrait des armes hors des zones d'exclusion et en fermant des sites de gardiennage d'armes lourdes ; 3) maintenir la présence de la Forpornu dans les enclaves ; 4) assurer le libre mouvement de la Forpronu ; 5) ravitailler les zones de sécurité et rouvrir l'accès à Sarajevo ; 6) améliorer le niveau d'équipement des forces là où c'est nécessaire ; 7) conserver disponible le soutien aérien de l'OTAN.

Pour atteindre ces objectifs, les ministres ont soutenu la proposition de la France et de la Grande-Bretagne de doter la Forpronu d'une capacité de réaction rapide constituée de deux brigades d'intervention qui seront en appui des forces onusiennes en Bosnie. Soit quelque 9 000 à 10 000 hommes, au total. C'est la principale initiative de la réunion de Paris.

La première de ces brigades sera multinationale et elle devrait être prête à la fin du mois de juin. Elle comprendra quelque 4 000 hommes plus lourdement armés (en particulier avec des hélicoptères de combat ou de transport, des pièces d'artillerie et des mortiers, des blindés) que ne le sont présentement les « casques bleus ». Trois pays ont fait savoir d'ores et déjà qu'ils déploieront des hommes : 1 500 à 2 000 Français ; 1 500 Britanniques (artillerie, génie, transmissions et hélicoptères), et 200 à 200 Néerlandais (avec des mortiers de 120 et un radar associé de trajectographie), si le Parlement de La Haye donne son accord. D'autres pays (l'Espagne, la Norvège, l'Italie et la Turquie) pourraient envoyer des équipements et des matériels selon les besoins opérationnels exprimés par le commandement de la force en question. Enfin, l'Allemagne devrait mettre en place en Croatie une unité médicale, avec sa protection.

William Perry, le secrétaire américain à la défense, a précisé, de son côté, que les Etats-Unis ne fourniront pas de troupes au sol, mais qu'ils soutiennent l'objectif défini à Paris. Dans ces conditions, l'aide des Américains portera sur l'appui aérien rapproché des « casques bleus » (qui est une notion différente des « frappes » de l'OTAN), le transport aérien des unités, le prêt de systèmes de localisation par radar et de positionnement par satellite, une assistance ponctuelle en hélicoptères d'attaque ou en avions Spectre armés de canons et de mitrailleuses, et sur la coordination du renseignement (sans effectifs sur le terrain).

Cette brigade de réaction rapide sera sous le drapeau de l'ONU, mais les unités ne revêtiront ni le béret ni le casque bleu puisqu'elles conserveront leur uniforme national. Elle sera mise à la disposition du général Janvier, à Zagreb, qui en déléguera le contrôle opérationnel au général Rupert Smith, qui commande la Forpornu en Bosnie. Le contrôle opérationnel signifie que le « patron » de la brigade, qui n'est pas encore désigné et dont le PC spécifique pourrait se trouver à Kiseljac, est, une fois fixée la mission, seul juge des modalités de l'exécution. Cette brigade de réaction rapide sera déployée en Bosnie et en Croatie.

Plus de 15 000 hommes en renfort

La force de réaction rapide constituera l'un des éléments d'un dispositif plus large de renfort de la Forpronu en Bosnie. Trois pays se sont engagés à fournir des hommes à cette force mobile d'intervention : la France, pour 1 500 à 2 000 hommes ; la Grande-Bretagne, à hauteur de 1 500 (les premiers détachements sont en cours de déploiement), et les Pays-Bas pour 200 à 300 hommes. A cette formation multinationale doit être associée la 24e brigade aéromobile britannique – quelque 5 000 hommes – pour l'instant maintenue en réserve en Grande-Bretagne. A ces effectifs, il faut ajouter une réserve d'alerte de 4 000 soldats français. D'autre part, et il s'agit là d'un dispositif indépendant de celui qui a été annoncé samedi 3 juin à Paris, la France maintient 800 commandos à bord de son groupe aéronaval en Adriatique ; le Royaume-Uni a embarqué des Royal Commandos à bord du porte-aéronefs *Illustrious*, et les Etats-Unis disposent de 2 000 « Marines » au sein de leur force navale groupée auprès du porte-avions *Theodore-Roosevelt* et du croiseur *Mississippi*.

DES TONALITÉS DIFFÉRENTES

La seconde brigade d'intervention est, en fait, déjà connue : il s'agit de la 24e brigade aéromobile britannique dont Londres a annoncé, la semaine dernière, la mise sur pied en Grande-Bretagne. Cette unité de 5 000 soldats britanniques est mise par le gouvernement de John Major à la disposition de l'ONU, comme force de réserve du théâtre, et elle est indépendante de la contribution anglaise à la brigade de réaction rapide.

La semaine qui s'ouvre va permettre aux états-majors des armées, dans les pays concernés, de se concerter pour mettre en pratique le programme conçu par leurs ministres à Paris. De même, il a été prévu d'informer le secrétariat général de l'ONU des travaux de la conférence ministérielle. Au plan militaire, la force de réaction rapide devrait procurer au général Janvier, comme il l'a lui-même reconnu, *« des capacités accrues de souplesse, de rapidité et des réponses appropriées à la menace »*.

Mais cette capacité supplémentaire, qui est ainsi donnée à la protection renforcée des « casques bleus », peut aboutir indirectement à modifier quelque peu la nature des actions entreprises par l'ONU sur le sol bosniaque. Du reste, les propos d'une tonalité légèrement différente avancés par certains des ministres à l'issue de leurs travaux marquent les limites de l'opération. Pour Malcolm Rifkind, le ministre britannique de la défense, *« ce n'est pas une force de guerre, c'est une force de dissuasion pour éviter des actes de barbarie »*. Pour M. Millon, la force multinationale de réaction rapide *« pourra effectuer des missions de combat pour permettre aux « casques bleus » d'assurer leur mission de paix »*. Bien des points devront être réglés lors des réunions entre états-majors – en particulier la chaîne de commandement, les règles d'engagement du feu, la délégation du contrôle opérationnel – pour éviter les déboires rencontrés en Somalie où, là aussi, ont coexisté, pendant un certain temps, jusqu'au fiasco final américain, deux types de forces.

Jacques Isnard

COMMENTAIRE

UN PAS VERS L'EUROPE

La force de réaction rapide pour la Bosnie apporte une innovation : des unités essentiellement européennes, placées sous commandement franco-britannique, qui bénéficient de la logistique américaine. Le sommet de l'Alliance atlantique, en janvier 1994, avait envisagé des GFIM (groupes de forces interarmées multinationales) qui devaient permettre à des pays membres de former des coalitions *ad hoc* pour le rétablissement de la paix, avec des moyens de l'OTAN, sans que l'organisation soit impliquée, c'est-à-dire sans que les Américains interviennent eux-mêmes – comme dans l'ex-Yougoslavie.

Depuis, le projet s'est enlisé ; la France n'acceptait pas que ces GFIM soient sous commandement américain sous prétexte qu'ils auraient utilisé des infrastructures de l'OTAN. Bien qu'elle ne soit liée ni à l'OTAN ni à l'UEO, la force de réaction rapide fait avancer l'idée ; l'obstacle du commandement a été contourné et les Européens ont surmonté les désaccords (surtout franco-britanniques) qui, à l'automne 1991, avaient torpillé une force d'intervention en Yougoslavie. L'Europe de la défense pose encore bien des questions, mais le léger progrès enregistré samedi pourra servir de référence.

Daniel Vernet

Slobodan Milosevic fait monter les enchères



TOUT EN RÉAFFIRMANT qu'il fait tout son possible pour obtenir la libération des « casques bleus » détenus par les Serbes de Bosnie, le président de Serbie, Slobodan Milosevic, fait monter les enchères dans la négociation qu'il mène par ailleurs avec les grandes puissances, en exigeant la levée pure et simple de la plupart des sanctions économiques et financières imposées depuis trois ans à son pays en échange de la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine. Les discussions menées depuis mercredi avec l'Américain Robert Frasure sont au bord de la rupture. Selon le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, le président Milosevic a d'autre part assuré à M. Frasure qu'il allait *« continuer à essayer »* d'obtenir la libération des 257 otages des Serbes bosniaques, *« mais qu'il rencontrait des difficultés avec les Serbes de Pale »*.

Le président serbe tente d'autre part de neutraliser le parti radical serbe (SRS, extrême droite). Son président, Vojislav Seselj, et cinq députés ont été arrêtés. Deux d'entre eux, Tomislav Nikolic et Ranko Babic, ont été condamnés respectivement à trente jours et vingt-cinq jours de prison pour *« troubles à l'ordre public »*. Ces arrestations interviennent alors que le SRS annonce pour le 17 juin, à Belgrade, un rassemblement avec pour mot d'ordre *« renverser le régime traître de Slobodan Milosevic »*.

A Paris, lors d'une conversation téléphonique avec le président russe Boris Eltsine, Jacques Chirac a *« souligné la nécessité de poursuivre des démarches convergentes »* avec la Russie pour faire libérer les « casques bleus ». Selon l'Elysée, *« M. Eltsine a marqué son accord sur la nécessité d'accroître encore les pressions sur les autorités de Serbie-Monténégro et a indiqué qu'il s'y emploierait »*. A Sarajevo, dans les banlieues et les quartiers ouest, les tirs d'armes lourdes se sont accrus dimanche, faisant cinq morts et sept blessés. Les forces croates de Bosnie (HVO) ont affirmé tenir depuis dimanche un axe routier serbe dans le sud-ouest du pays. En Croatie, après des incidents avec l'armée croate, les Serbes de Krajina ont décrété une mobilisation générale.

Une « bonne nouvelle » pour les « casques bleus » de Bosnie

SARAJEVO
de notre correspondant

Les deux sergents du poste de Bare, près de Sarajevo, ne sont pas du genre à perdre la face. *« Ils peuvent déjà compter les médailles qui les attendront à leur retour en France »*, dit un « casque bleu ». Abandonnés par leur lieutenant, qui s'est rendu aux Serbes avec quinze hommes il y a trois jours et qui a, lui, du souci à se faire pour sa propre distinction, les sergents de Bare, isolés dans deux fortins différents, tiennent toujours tête aux soldats qui les tourmentent. Lorsque dix combattants serbes ont exigé qu'ils se soumettent, dimanche, ils ont clairement refusé, et ont commencé à détruire les armes, les documents et le matériel radio. Se voyant encerclé alors qu'il se dirigeait vers sa Jeep pour en neutraliser moteur et émetteur, l'un des sergents a réussi à se frayer un chemin avec ses poings et à regagner son fortin. Depuis, il attend la réaction des Serbes qui campent autour de Bare.

L'attitude de la Forpronu envers les Serbes dépend de plus en plus des circonstances et des hommes. L'isolement et la « guerre » révèlent les caractères. Du violent assaut du pont de Vrbanja à des redditions avec armes et bagages, l'éventail est large. Certains « casques bleus » sont devenus des héros, certains ont eu peur, d'autres ont été carrément lâches, d'autres encore ont strictement obéi aux ordres.

A un plus haut niveau, l'attitude ne varie guère. *« La Forpronu exige la libération sans condition des otages et refuse de négocier les modalités de cette mise en liberté »*, dit un porte-parole. La façon d'appréhender la crise est sans comparaison avec les compromissions en vogue depuis trois ans. Les « casques bleus » sont humiliés, mais ils commencent à espérer que leurs gouvernements vont les soutenir plus efficacement.

« La création de la force de réaction rapide est une réelle bonne nouvelle, explique un officier. *Car nous aurons enfin un soutien militaire pour accomplir nos missions humanitaires. »* Au quartier général de la Forpronu, certains estiment que la force de réaction rapide risque fort de tomber dans un paysage semblable à celui dans lequel est tombée l'OTAN. Supposés soutenir les « casques bleus » et participer à la défense des zones de sécurité, les avions de l'OTAN furent vite humiliés.

Comme à Gorazde au printemps 1994, les forces serbes ont abattu, vendredi 2 juin, un appareil qui effectuait une mission de routine, sans qu'aucune riposte soit effectuée. Pis, l'OTAN revoit, à chaque incident, ses ambitions militaires à la baisse. Et lorsque les aviateurs deviennent va-t-en-guerre, c'est la Forpronu qui les force à se calmer afin de ne pas mettre en danger les « casques bleus » stationnés au sol.

La force de réaction rapide va donc se trouver confrontée à ce même dilemme : agir au risque d'une escalade de la violence, ou ne pas agir au risque d'une humiliation supplémentaire.

« La priorité, c'est de changer d'attitude, dit un officier supérieur de la Forpronu. *Il serait bon de modifier le mandat actuel, mais nous pourrions déjà commencer à appliquer celui qui nous a été confié. Nous devons briser le cercle vicieux qui nous rend fous. Lorsqu'un convoi humanitaire est bloqué à un barrage par trois miliciens avinés, la force devra intervenir. D'abord par dissuasion, puis par l'action militaire si nécessaire. Il faut absolument que les belligérants comprennent que quelque chose a changé. »* La Forpronu espère qu'elle sera ainsi moins vulnérable. Pas question toutefois de choisir son camp et d'entrer en guerre contre les séparatistes serbes. Elle souhaite que la force de réaction rapide soit suffisamment armée, suffisamment efficace et dissuasive pour ne pas avoir à s'en servir.

Si chacun refuse d'évoquer le sujet, il est cependant évident que chacun y songe : la force pourra également servir à un retrait de la Forpronu de Bosnie-Herzégovine. *« Ces renforts correspondent exactement au dispositif préalable à un départ,* confie un officier. *Je n'ose imaginer que nous soyons forcés de partir un jour, car ce serait un échec cuisant, une véritable catastrophe, mais il faut être honnête : la France et la Grande-Bretagne se préparent à une telle éventualité. »* Les « casques bleus » sont, de toute façon, conscients que rien d'important ne changera avant la libération de tous les soldats de l'ONU retenus prisonniers. La priorité absolue des pays contributeurs en troupes est de récupérer leurs hommes.

De quel mandat disposera la Forpronu en Bosnie ? Quelles missions la force de réaction rapide sera-t-elle autorisée à effectuer ? *« Sa première action fera jurisprudence,* dit un officier. *Nous n'avons pas le droit à l'erreur. »* A Bare, en alerte derrière des sacs de sable, les deux sergents aimeraient sans doute recevoir un soutien musclé plutôt que d'être à la merci d'un assaut serbe. En attendant, armés de leurs fusils et de leurs poings, démunis de potion magique, ils résistent à l'envahisseur.

Rémy Ourdan

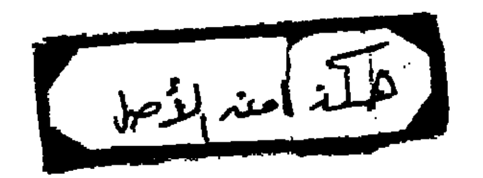
Les otages libérés au bon vouloir de leurs geôliers

SARAJEVO
de notre correspondant

Les cent vingt otages libérés, vendredi 2 juin, par les Serbes de Bosnie, se refont une santé. Dimanche, ils profitaient du soleil à Split. La Forpronu souhaite que ses hommes réintègrent le plus tôt possible leurs unités, mais les cent vingt « hommes libres » n'en ont pas fini avec les épreuves. Le retour à Sarajevo s'annonce compliqué. Il est impossible en effet de poser un avion, puisque les Serbes ont exigé que l'aéroport de la capitale bosniaque soit fermé, et également impossible d'emprunter la piste des monts Igman, utilisée par l'armée bosniaque, puisque les Serbes interdisent à la Forpronu de se servir de cet axe.

Reste une solution, la plus habituelle pour les « casques bleus » : rentrer à Sarajevo par le faubourg d'Ilidza, c'est-à-dire par le territoire contrôlé par les forces serbes qui assiègent la capitale. Mais la Forpronu doit obtenir des autorisations militaires serbes. La situation est donc la suivante, bien qu'elle soit officiellement démentie par l'état-major : les « casques bleus » supplient actuellement leurs geôliers afin qu'ils les autorisent à revenir s'enfermer dans la souricière. *« Encore du surréalisme »*, commente un officier. Le passage en force demeure évidemment une éventualité. Les Serbes ouvriraient-ils le feu sur un avion ou des hélicoptères se posant sans autorisation à Sarajevo ? Peut-être pas. Ce « peut-être » n'est pas acceptable pour les commandants militaires, qui sont obsédés par la sécurité des 257 soldats prisonniers des Serbes. *« Pale va probablement nous accorder les papiers nécessaires au franchissement d'Ilidza assez rapidement, toujours « en signe de bonne volonté »*, estime un « casque bleu ». *Mais c'est tout de même incroyable de devoir simplement leur demander leur avis pour faire voyager des hommes qu'ils ont officiellement libérés. »*

R. O.



ition de la Forpronu

e qui s'est tenue samedi 3 juin à Paris
alités d'engagement sur le terrain

COMMENTAIRE
UN PAS
VERS L'EUROPE

s « casques bleus » de Bosnie

L'Allemagne souhaite régler définitivement le problème des Sudètes

Le gouvernement de Bonn va proposer à Prague un « traité de réconciliation »

Le rassemblement annuel, dimanche 4 juin, à Munich, des organisations de réfugiés allemands d'Europe orientale, parmi lesquels les Allemands des Sudètes, qui représentent trois millions d'expulsés de Tchécoslovaquie en 1945, forment les plus gros bataillons, a donné l'occasion au gouvernement allemand d'accepter la politique de la main tendue du président tchèque Vaclav Havel.

BONN
de notre correspondant

Le gouvernement de Bonn semble décidé à améliorer les relations, tendues, entre l'Allemagne et la République tchèque. Le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a annoncé, dimanche 4 juin, qu'il allait prochainement proposer un *« traité de réconciliation »* entre les deux pays, alors que le ministre des finances, Theo Waigel, a souhaité pour sa part l'institution d'un *« délégué gouvernemental aux relations germano-tchèques »*.

Ces propos d'ouverture ont été formulés à Munich à l'occasion des traditionnelles rencontres de Pentecôte des organisations de réfugiés des anciens territoires allemands en Europe centrale et orientale. Parmi ces mouvements – qui représentent les intérêts de plusieurs millions de personnes –, celui des Allemands des Sudètes exerce une influence particulièrement grande auprès des autorités allemandes. Le Land de Bavière, notamment, se veut officiellement leur avocat et leur patron.



Or le sort des Allemands des Sudètes continue d'empoisonner les relations entre Bonn et Prague, malgré la signature, en février 1992, d'un traité de bon voisinage entre les deux pays. Ce traité n'a pas permis de mettre un terme aux revendications de ceux qui se définissent encore comme des *Sudetendeutschen*, expulsés par la force de Tchécoslovaquie en 1945, et qui réclament un « droit au retour » dans leur patrie d'origine. En laissant pourrir le dossier, les dirigeants allemands n'ont pas su établir avec leurs partenaires tchèques une relation de confiance comparable à celle qui se construit lentement entre l'Allemagne et la Pologne.

L'intensité des pressions exercées par les organisations de réfugiés sur le gouvernement de Bonn se manifeste à travers le fait que, jusqu'ici, les autorités allemandes n'ont jamais payé la moindre indemnité financière aux victimes tchèques du nazisme. Le chancelier Kohl, notamment, estime qu'un lien peut être établi entre les injustices liées à l'invasion allemande de la Tchécoslovaquie en 1939 et les souffrances consécutives à l'expulsion forcée de la population des Sudètes (trois millions de personnes) en 1945.

Aujourd'hui, les choses sont en train de changer. De part et d'autre de la frontière, les signes de bonne volonté se multiplient. *« Nous allons saisir la main qui nous est tendue »*, a dit le chancelier Kohl, jeudi 1er juin, devant les députés du Bundestag, à l'intention des dirigeants de Prague. Le chancelier a promis qu'on trouverait des *« solutions raisonnables »* sur ce dossier difficile. A l'approche des élections de 1996 en République tchèque, le gouvernement allemand a tout intérêt à éviter une flambée d'antigermanisme chez ses voisins.

Un projet de fondation est à l'étude, afin de permettre une indemnisation financière des victimes tchèques du nazisme grâce à des fonds venant des deux pays. Cette idée en cours de réalisation revient au ministre tchèque des affaires étrangères, Josef Zieleniec. Quant aux revendications d'un « droit au retour », traditionnellement formulées par l'organisation des Allemands des Sudètes, elles semblent aujourd'hui passées à l'arrière-plan au profit de revendications plus symboliques.

Le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber (CSU), ainsi que Franz Neubauer, porte-parole des Allemands des Sudètes, ont ainsi demandé aux autorités tchèques, dimanche 4 juin, de *« condamner moralement »* les expulsions d'Allemands en 1945, qui avaient été encouragées par plusieurs décrets du président Benes, dont la Cour constitutionnelle tchèque vient de confirmer la légalité.

Lucas Delattre

Mis en cause par la justice, l'ancien juge italien Di Pietro contre-attaque

Le magistrat est soupçonné d'abus de pouvoir

ROME
de notre correspondante

Le grand accusateur, accusé à son tour, contre-attaque. C'est, en résumé, ce que vient de faire le fameux juge Antonio Di Pietro, ex-procureur symbole des procès pour corruption en Italie. Lui-même objet d'une enquête du parquet de Brescia, près de Milan, pour *« abus de pouvoir »*, voire *« concussion »* présumée, il a décidé de jouer cartes sur table. Comment ? En livrant aux magistrats de Brescia un dossier de vingt et une pages *« d'autodénonciation »*, dans lesquelles il essaie de clarifier les accusations dont il pense être l'objet.

GRAVES ACCUSATIONS

Il s'agit de charges assez graves puisque l'ex-magistrat serait accusé d'avoir profité de sa position pour obtenir du proriétaire des assurances MAA, lui-même en délicatesse avec la justice, qu'il paye les dettes de jeu d'un de ses meilleurs amis, un commandant des vigiles urbains. En outre figurerait au dossier une histoire, confuse elle-aussi, de prêt plutôt avantageux qui aurait été consenti à Antonio Di Pietro dans les années 80, par un autre collaborateur de cette société d'assurance, ami du magistrat, pour acheter une maison et une Mercedes.

Ce prêt aurait été remboursé intégralement l'année dernière, selon l'ex-juge milanais. Il s'en remet à la magistrature, écrit-il dans une lettre ouverte, publiée dimanche 4 juin par le quotidien *La Repubblica*, pour qu'*« elle évalue* [ses] *actions passées et présentes, et surtout pour qu'elle découvre qui et pourquoi travaille dans l'ombre à distiller chaque jour une dose de venin et d'accusation contre* [lui]. *»*

Furieux et fatigué, l'ex-accusateur vedette de l'enquête « Mani Pulite » a décidé de quitter ses dernières occupations de conseiller de la commission parlementaire sur le terrorisme, ainsi que celle de conseiller de la commission sur la coopération, pour se consacrer totalement à blanchir son image ternie : *« Je confirme être sous le coup d'une enquête. Beaucoup de gens ont essayé et continuent à chercher dans ma vie privée toutes les façons possibles de traîner mon nom dans la boue. C'est trop de boue, il faut que cela cesse. »*

Rumeurs, sous-entendus appuyés au hasard de livres de Mémoires, billets non signés, voire dénonciations publiques, comme celle de l'avocat Carlo Taormina qui, au beau milieu d'une audience, en avril dernier, l'accusait de pressions intolérables pour obtenir des aveux : il est certain que depuis le 6 décembre 1994, lorsque, prenant tout le monde par surprise, Antonio Di Pietro avait finalement décidé de se retirer de la magistrature, les attaques contre lui, ainsi que les tentatives de « récupération » politique n'ont pas manqué. Mais aucune jusqu'ici n'avait atteint cette gravité.

Alors, serait-ce l'ultime tentative pour délégitimer un homme dont le prestige fait encore de l'ombre à beaucoup dans un jeu politique troublé ? Ou des erreurs passées, facilement explicables ? Quoi qu'il en soit, Antonio Di Pietro a choisi de crever l'abcès.

Marie-Claude Decamps

La Russie obtient un nouveau rééchelonnement de sa dette extérieure

L'accord conclu avec les créanciers porte sur 35 milliards de francs

UNE ANNÉE très exactement après l'accord du 4 juin 1994, la Russie a obtenu de ses créanciers, dimanche 4 juin, le troisième rééchelonnement d'une partie de la dette extérieure soviétique, dont le paiement avait été interrompu après la disparition de l'URSS, fin 1991. Conclu après trois journées de discussions serrées, l'accord porte sur 7 des 40 milliards de dollars empruntés aux pays occidentaux et au Japon, ce qui se monte environ à 35 milliards de francs. Le remboursement des montants dus en 1995 sera échelonné dans le temps, comme l'ont été ceux dus en 1992, 1993 et 1994.

La délégation russe, présidée par le vice-premier ministre, Oleg Davydov, souhaitait étaler les versements sur une période particulièrement longue, de vingt-cinq ans, alors que les opérations précédentes avaient abouti à des échelonnements sur des durées inférieures à vingt ans. La plupart des créanciers s'y sont montrés réticents, estimant que la situation financière de la Russie lui permet d'effectuer des versements à un rythme plus rapide. Finalement, aucune indication n'a été rendue publique sur la durée retenue.

Dans la foulée du prêt de 6,5 milliards de dollars approuvé par le Fonds monétaire international (FMI) en avril, cet accord avec le Club de Paris représente une étape importante dans le processus de stabilisation financière de l'ancien géant soviétique. Des discussions avec les grandes banques internationales, auxquelles la Russie doit près de 30 milliards de dollars, peuvent désormais démarrer.

Le président Boris Eltsine, violemment attaqué pour son attitude à l'égard de la Tchétchénie, pourra présenter un bilan économique rassurant lors du sommet des Sept (Etats-Unis, Canada, Japon, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, France), en juin, à Halifax. Les prix à la consommation ont augmenté de 7,9 % en mai, contre 8,5 % en avril. On est encore loin des hausses mensuelles inférieures à 5 % de l'été 1994, et plus encore du 1 % par mois attendu par le FMI pour la fin de l'année. Cependant, les résultats récents sont encourageants. En janvier dernier, l'inflation avait encore atteint un rythme de 18 %. Le cours du rouble, qui avait considérablement chuté à l'automne dernier, s'est raffermi, tout au long du mois de mai, vis-à-vis du dollar, qui s'est installé sous la barre des 5 000 roubles (le dernier cours est de 4 943 roubles).

RASSURER ET STIMULER

Les dirigeants russes doivent cependant tenir un discours habile s'ils veulent à la fois rassurer les créanciers internationaux, stimuler les investisseurs étrangers et continuer à négocier des conditions avantageuses pour leurs emprunts. Comme l'affirmait à Paris M. Davydov, *« certains gouvernements créanciers estiment que la Russie est sortie de la crise et est en mesure de régler ses dettes… mais la situation est encore fragile »*. La demande russe d'un réaménagement global de sa dette extérieure, qui lui permettrait d'éviter les renégociations régulières avec le Club de Paris, a pourtant été accueillie avec prudence, et le communiqué du 3 juin affirme seulement que *« sous réserve de certaines conditions, la négociation d'un tel accord pourra débuter dès l'automne de cette année »*.

F. L.

Le Japon et la Norvège sont sommés de cesser toute chasse commerciale à la baleine

LE DERNIER CARRÉ des pays baleiniers se réduit d'année en année. Lors de la réunion de la Commission baleinière internationale (CBI), à Dublin, du 25 mai au 2 juin, seuls le Japon et la Norvège ont fait de la résistance contre le moratoire de 1986, qui interdit totalement la chasse commerciale. Ni la Russie, ni la Corée du Sud, ni même l'Islande, qui étaient naguère de farouches défenseurs de leur flotte baleinière, n'ont protesté contre un nouveau durcissement des règles interdisant toute chasse dans les deux sanctuaires de l'océan Indien et de l'Antarctique.

Au mépris du sanctuaire antarctique, les baleiniers japonais y ont tué 330 petits rorquals en 1995. Le représentant du Japon a réaffirmé que ce prélèvement, qui reste limité à une seule espèce, est vraiment négligeable au regard du stock mondial, qui se chiffrerait, selon lui, à 760 000 individus. Il a également soutenu qu'il s'agissait d'une chasse *« scientifique »* – la seule qui reste autorisée selon des règles bien précises fixées par la CBI. En réalité, la viande des cétacés est mise en vente sur le marché japonais, ainsi qu'en Corée du Sud et à Taïwan. Les prises norvégiennes et japonaises donneraient quelque 500 tonnes de viande, vendue jusqu'à 100 dollars la livre selon le Fonds mondial pour la nature (WWF).

La Norvège ne veut pas se laisser dicter sa conduite en matière de pêche par l'Union européenne

La Norvège reste le dernier pays à pratiquer ouvertement la chasse commerciale de la baleine dans les eaux de l'Atlantique nord. En 1994, les baleiniers norvégiens ont tué 301 petits rorquals, et ils se sont engagés à ramener le total des prises à 232 en 1995, pour tenir compte de ressources en diminution. Après avoir évalué le stock de l'Atlantique nord à 86 000 en 1994, les experts norvégiens ont ramené le chiffre à 70 000 en avril dernier, puis à 75 000 à Dublin. Or, selon la CBI, le stock de petits rorquals ne dépasserait pas 53 000 dans cette zone. La Norvège, qui se fait une gloire du respect de l'environnement – elle avait organisé les premiers Jeux olympiques « écologiques » à Lillehammer –, n'entend se laisser dicter sa conduite en matière de pêche ni par l'Union européenne, à laquelle elle a refusé d'adhérer, ni par la CBI, dont elle reste pourtant membre.

Le gouvernement norvégien considère en effet que la régulation des baleines et des phoques est indispensable à la sauvegarde du stock de poissons dans les eaux de l'Atlantique nord.

Les autres membres de la CBI ne se sont pas ralliés à ces arguments. En dehors du Japon, de quelques micro-Etats désireux de préserver leurs droits autochtones (Saint-Vincent, Grenadines, Sainte-Lucie, îles Salomon) et de la Chine, qui s'est abstenue lors des votes, tous les Etats membres de la Commission ont approuvé les résolutions demandant un strict respect du moratoire de 1986 et l'interdiction de toute chasse – y compris scientifique – dans les sanctuaires de l'Antarctique et de l'océan Indien.

R. C.

L'assassin du président Mohamed Boudiaf a été condamné à mort à Alger

Le procès du sous-lieutenant Lembarek Boumaarafi a laissé de nombreuses questions sans réponse

La cour criminelle d'Alger a condamné à mort, samedi 3 juin, le sous-lieutenant Lembarek Boumaarafi, pour l'assassinat, le 29 juin 1992, à la Maison de la culture d'Annaba, du président Mohamed Boudiaf. Le procès, qui s'était ouvert le 15 mai, n'a cependant pas permis de lever le voile sur les nombreuses zones d'ombre qui continuent d'entourer les circonstances de ce meurtre.

LA COUR CRIMINELLE d'Alger a condamné à mort, samedi 3 juin, le sous-lieutenant Lembarek Boumaarafi, le reconnaissant seul coupable de l'assassinat, le 29 juin 1992, au palais de la culture de Annaba, du président Mohamed Boudiaf. Après quatre heures de délibération, le jury a rendu son verdict, suivant le procureur général, qui avait requis la peine capitale à l'issue d'un très violent réquisitoire axé sur l'idée force qu'il n'y avait eu *« ni complot ni commanditaire »* dans le meurtre de l'ancien président du Haut Comité d'Etat (HCE).

Reporté à plusieurs reprises, le procès a buté, dès son ouverture, le 15 mai, sur le refus du prévenu de répondre aux questions du tribunal et exigeant que ses avocats commis d'office soient remplacés par d'autres de son choix. En contrepartie, Lembarek Boumaarafi s'était engagé à *« faire des révélations importantes pour faire éclater la vérité »*. Mais les trois avocats choisis par l'accusé ont rapidement décidé de se retirer pour protester contre le refus de la cour d'accéder à leur demande d'un nouveau report du procès. C'est donc en l'absence de la défense, mais aussi de la partie civile, que les derniers actes du procès ont eu lieu, le tribunal affichant clairement sa volonté d'en finir malgré l'attitude de l'accusé retranché dans un mutisme total.

La cour s'est appuyée sur l'audition des témoins, dont plusieurs ont été incapables de reconnaître formellement Lembarek Boumaarafi, ainsi que sur les procès-verbaux du juge d'instruction et une cassette vidéo de son interrogatoire dans laquelle il déclarait avoir agi seul, pour des motifs purement religieux. Déclarations qu'avait paru infirmer le prévenu, lors des premières audiences, lorsque, laissant habilement planer le doute, il avait fait allusion à l'implication possible d'une *« mafia »* dans l'assassinat de M. Boudiaf.

Cette thèse a été apparemment accréditée par la veuve et les enfants de l'ancien président, qui ont refusé d'assister au procès. Mme Fatiha Boudiaf a émis des doutes sur la culpabilité de Lembarek Boumaarafi et a rejeté la version officielle de *« l'acte isolé »* d'un fanatique religieux. Dans une lettre adressée à la cour et rendue publique par la partie civile, elle a expliqué qu'elle ne pouvait assister au procès, dont elle a dénoncé l'irrégularité, *« sans manquer de respect au peuple algérien »* et *« cautionner une mise en scène que certains veulent utiliser à des fins inavouables »*.

La condamnation à mort de Lembarek Boumaarafi ne met cependant pas un terme à une affaire dont les zones d'ombre perdurent. Le voile n'a pas été levé sur les tenants et les aboutissants d'un drame qui a choqué l'Algérie. Les questions soulevées par la famille de M. Boudiaf et par la presse locale sont restées sans réponse.

Une commission d'enquête diligentée par le pouvoir avait conclu à l'acte isolé. Ses attendus ne semblent avoir convaincu personne. L'homme de la rue reste persuadé que l'assassinat a bel et bien été commandité par des *« forces occultes »* proches du pouvoir, qui ont fait payer de sa vie à *« l'exilé de trente ans »* sa détermination à s'attaquer à *« la mafia politico-financière »*. Dans sa livraison du dimanche 4 juin, le quotidien *Le Matin* résume le sentiment général : *« La mort de Boudiaf, acte isolé ou non, reste une chose qui arrange beaucoup de forces et de clans au sein et en dehors du pouvoir. D'où les questions, peut-être à jamais sans réponse. »*

Le condamné a huit jours pour faire appel devant la Cour suprême, qui a, elle-même, six à huit mois pour se prononcer sur la légalité des procédures observées par la cour criminelle d'Alger. Ce qui laisse quelque répit à Lembarek Boumaarafi, qui a accueilli sans broncher le verdict de sa condamnation à mort, non sans avoir lancé auparavant au président : *« Tout de même, je reconnais que vous avez, Monsieur le président et Monsieur le procureur, mené à bien cette pièce de théâtre. »*

Ali Habib

L'échec de la grève des « pétroliers » signe la fin d'une époque au Brésil

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Fernando Henrique Cardoso a remporté, sur les 47 500 salariés de l'entreprise nationale Petrobras, une victoire comparable à celle de Margaret Thatcher sur les mineurs de charbon en 1984 en Grande-Bretagne. Les derniers grévistes de Petrobras ont en effet repris le travail, dimanche 4 juin, sans avoir rien obtenu, pas même la réintégration de plusieurs centaines de leurs camarades licenciés lors de ce conflit spectaculaire, qui a fortement perturbé la vie économique du pays.

Les « pétroliers », comme on appelle ici les travailleurs de ce secteur (ouvriers des raffineries, ingénieurs et techniciens des quatre-vingt-onze plates-formes brésiliennes *off shore*) s'étaient mis en grève le 3 mai pour défendre le monopole étatique de Petrobras, inscrit dans la Constitution, qui porte sur l'exploration, l'exploitation, l'importation et le raffinage du pétrole et du gaz. Ils avaient conscience que, ce faisant, ils défendaient une certaine conception du Brésil, vieille de plus d'un demi-siècle. Lors de sa création, en 1953, Petrobras constituait le symbole le plus éclatant d'une affirmation de souveraineté face aux multinationales. L'opinion publique n'a pas suivi, en 1995, les grévistes sur cette voie nationaliste, d'ailleurs plutôt timidement défendue par les divers dirigeants syndicaux, et a dans l'ensemble adopté les vues du président Cardoso. Celui-ci propose l'abandon du monopole et l'arrivée progressive et mesurée du capital étranger dans certaines activités pétrolières telles que l'exploration et le raffinage.

AMÈRE LEÇON

Dans d'autres grèves perdues, menées depuis le départ des militaires, en 1985, la Centrale unique des travailleurs (CUT) réussissait généralement à obtenir le paiement de tout ou partie des heures de grève, et à faire réembaucher les salariés licenciés au cours du conflit. Ce n'est nullement le cas cette fois-ci, et cette défaite n'en est que plus douloureuse pour la CUT et son président, Vicente Paulo da Silva. La leçon est amère pour le Parti des travailleurs (PT) de Luis Inacio « Lula » da Silva, candidat malheureux à la présidence de la République, qui avait soutenu le mouvement.

Les derniers « pétroliers » à reprendre le travail ont été ceux de la raffinerie de Cubatao, dans l'Etat de Sao Paulo. Certains l'ont fait en pleurant, d'autres en chantant l'hymne national brésilien, d'autres encore en maudissant les dirigeants syndicaux qui les avaient entraînés dans cette galère. Déclarée *« abusive et illégale »* par le tribunal supérieur du travail, en raison de son caractère politique, cette grève a donné lieu à de nombreux incidents, parfois violents. Des centaines de procédures de licenciement pour *« abandon injustifié du poste de travail »* sont en cours.

M. Cardoso a eu le triomphe modeste, évitant de commenter directement l'événement. Ses collaborateurs se sont ouvertement réjouis de cet épilogue. Il est désormais acquis que le Congrès votera le 7 juin, à une large majorité, supérieure en tout cas aux trois cinquièmes nécessaires, la réforme constitutionnelle mettant fin au monopole de Petrobras. La voie sera ainsi ouverte pour les autres projets présidentiels, de philosophie néo-libérale, bien que M. Cardoso s'en défende, déposés devant le Parlement. La prochaine étape pourrait être l'abandon du monopole des télécommunications dont bénéficie, pour le meilleur et, plus souvent encore, surtout à Rio, pour le pire, l'entreprise publique Telebras.

Dominique Dhombres

Aucun incident lors du 6e anniversaire du « printemps de Pékin »

PÉKIN
de notre correspondant

La combinaison, au cours des journées qui ont marqué le sixième anniversaire de la tragédie de Tiananmen, d'une campagne de pétitions contestataires sans précédent depuis 1989 et d'un dispositif policier efficace conduit à s'interroger sur les manœuvres en coulisse qui accompagnent le crépuscule de la vie de Deng Xiaoping.

La journée anniversaire du 4 juin n'a donné lieu à aucune agitation notable, hormis le geste symbolique d'une ou plusieurs personnes, qui ont jeté en l'air, place Tiananmen, du papier-monnaie fictif utilisé traditionnellement pour honorer les morts. Il y avait, sur cette place surveillée par un grand nombre de policiers en uniforme et en civil, nettement moins d'authentiques promeneurs que d'habitude. Dans le quartier des universités, un important dispositif de sécurité a découragé toute velléité de manifestation qui aurait échappé au contrôle politique interne aux établissements, lui-même renforcé.

Cette tension a contrasté avec les dépêches de *Chine nouvelle* donnant de la capitale une image de parfaite normalité. Ainsi, à en croire l'agence, la bibliothèque de l'université a été, samedi, plus fréquentée que d'ordinaire, et, le soir, il y avait fête sur le campus, avec cinéma et rock'n roll. Selon la même source, la place Tiananmen présentait, dimanche, son aspect des jours ordinaires. Si, contrairement à de précédents anniversaires, aucune brutalité n'a été, semble-t-il, exercée à l'encontre de journalistes étrangers, ceux-ci n'en étaient pas moins diligemment accompagnés dans tous leurs mouvements par des hommes de la sécurité.

L'authenticité des pétitions les plus représentatives par la variété des signatures rassemblées ne semble guère douteuse. En revanche, certains textes confiés aux bureaux de presse étrangers pourraient bien relever d'une manipulation visant à discréditer les dissidents et les journalistes qui leur prêtent attention. Ainsi, l'appel de cet « étudiant à l'université de Pékin », qui invitait à une manifestation symbolique, dimanche soir, à l'intérieur du campus, à la mémoire des victimes de 1989. Transmis par télécopie sur papier à en-tête de l'université, cet appel émanerait en réalité d'un ancien étudiant de province que le régime soupçonne d'agir depuis l'étranger. Le pouvoir s'en est pris aux organes de presse qui s'en sont fait l'écho, les accusant de se comporter en complices d'une *« machination balourde »*, ourdie de l'extérieur du pays.

MANIPULATIONS

On peut aussi s'étonner de la soudaine réapparition, grâce à leur supplique lancée depuis leur prison, des agitateurs qui avaient souillé le portrait de Mao pendant le « printemps de Pékin ». L'ampleur de la campagne de cette année invite à s'interroger sur les motivations de ceux qui l'ont implicitement permise, quand on constate le quadrillage systématique dont la police est capable lorsqu'elle entend assurer l'ordre.

On peut se demander si l'on n'est pas en présence de manipulations de diverses forces, dont celles qui tentent d'accréditer l'idée que la dissidence existe uniquement à cause de la présence, à Pékin, de correspondants de la presse étrangère. Cette idée a été colportée auprès de différents journaux à Hongkong. Des mouvements de soutien aux dissidents du continent y ont pignon sur rue, ainsi que des bureaux liés aux organisations occidentales de défense des droits de l'homme.

Un rassemblement de quelque 30 000 personnes y a marqué, au cours du week-end, la commémoration de la tragédie de 1989, laquelle, à l'époque, avait fait descendre un million de Hongkongais dans les rues. Certains militants, natifs de la colonie britannique, ont dit leur intention de continuer leur action sur place après 1997.

Discréditer, d'autre part, la presse étrangère en glissant dans son courrier – désormais électronique – de faux tracts subversifs permettrait de justifier les thèses d'un vaste « complot international » visant à déstabiliser le régime. Les plus xénophobes des conservateurs, inquiets d'une possible érosion du pouvoir, y trouveraient avantage. Les mêmes semblent aujourd'hui s'employer à freiner la pénétration de l'information étrangère dans le pays.

Après la campagne contre les antennes paraboliques de télévision par satellite, c'est maintenant le réseau Internet qu'ils semblent prendre pour cible. Certains souhaiteraient limiter l'accès à ce réseau, en cours d'installation en Chine, aux seuls utilisateurs politiquement fiables, de crainte que ne s'intensifie la circulation des idées avec l'Occident. Combat d'arrière-garde, peut-être, mais qui peut durer en période de grande incertitude politique.

Francis Deron

■ **Le dalaï-lama a lancé un appel à** l'occasion du sixième anniversaire de la tragédie de Tiananmen. *« Je crois fermement que la communauté internationale a l'obligation morale et politique de soutenir le mouvement chinois pour la démocratie »*, écrit-il. *« Il a été sage de ne pas isoler la Chine et de faire des efforts pour l'intégrer dans l'économie mondiale,* ajoute-t-il, *mais l'intégration économique seule n'est pas suffisante. »* A son avis, *« la Chine a besoin de la démocratie et des droits de l'homme ».* – *(AFP.)*

Les Quinze réfléchissent sur les institutions européennes

TAORMINA. Le groupe de réflexion chargé par les Quinze de préparer la négociation, prévue en 1996, sur la réforme des institutions européennes a commencé ses travaux samedi 3 juin à Taormina, en Sicile. Composé des représentants des ministres des affaires étrangères de l'Union, du Parlement européen et de la Commission, il doit rendre ses conclusions pour le sommet européen de Madrid, à la fin de l'année.

Cette première réunion a été marquée par une mise en garde du représentant britannique, David Davies, haut fonctionnaire du Foreign Office. Il a réaffirmé que Londres s'opposerait à toute extension du vote à la majorité dans les processus de décision de l'Union. L'Espagnol Carlos Westendorp, qui préside le groupe, a rappelé que l'exercice ne consistait pas à préjuger de la négociation finale. *« Ce ne serait pas un bon service à rendre à l'Europe que de commencer à négocier en partant de positions nationales »*, a-t-il estimé.

Les Russes s'emparent du QG des insurgés tchétchènes

VEDENO. Les forces russes se sont emparées, dimanche 4 juin, de la localité montagneuse de Vedeno, à 50 kilomètres au sud-est de Grozny, où depuis deux mois s'était replié le commandement des forces tchétchènes. La télévision russe a montré des soldats accrochant un drapeau russe sur la gare routière de Vedeno, dont les combattants tchétchènes ont été chassés par des actions combinées d'artillerie et d'hélicoptères. Les Tchétchènes ont reconnu avoir perdu 180 hommes pour *« 400 morts dans les rangs des forces russes »*. Ces dernières ont affirmé avoir *« détruit 300 combattants »* tchétchènes lors de la prise de Vedeno et le bombardement des forêts avoisinantes. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **TURQUIE : le Parti de la juste voie** (conservateur) du premier ministre Tansu Ciller est arrivé en tête des élections municipales partielles du dimanche 4 juin, en obtenant 39,13 % des voix. Le Parti républicain du peuple (gauche), membre de la coalition au pouvoir, figure en deuxième position avec 20,36 %, devant le Parti du bien-être islamiste et celui de la mère patrie (opposition). – *(Reuter.)*

■ **POLOGNE : le président Lech Walesa a commémoré,** dimanche 4 juin, à Katyn (Russie), le massacre de milliers d'officiers polonais par les soviétiques en 1940. C'est la première fois qu'un chef d'Etat polonais se rend sur les lieux de ce crime attribué pendant cinquante ans aux nazis par la propagande communiste. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le premier ministre, Yitzhak Rabin,** de passage à Paris les 12 et 13 juin, à l'occasion du Salon aéronautique du Bourget, rencontrera le président Jacques Chirac. Des entretiens avec son homologue Alain Juppé et les ministres des affaires étrangères, Hervé de Charette, et de la défense, Charles Millon, sont également prévus.

AMÉRIQUES

■ **CUBA : Yndamiro Restano, un des six prisonniers politiques récemment libérés** par les autorités cubaines, a quitté La Havane pour Paris, samedi 3 juin, avec la mention « sortie définitive » sur son passeport. Les autorités cubaines avaient pourtant assuré que la libération des dissidents s'était faite sans condition. Selon une source diplomatique française, un visa pour un séjour temporaire en France de quatre-vingt-dix jours a été délivré à M. Restano. – *(AFP.)*

■ **HAÏTI : le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher,** a annoncé, dimanche 4 juin, à Port-au-Prince, que les effectifs de la police civile haïtienne allaient être doublés pour passer à 6 000 policiers à la fin de la présence des Nations unies en Haïti. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BIRMANIE : Daw Aung San Suu Kyi, la dirigeante de l'opposition,** en résidence surveillée depuis près de six ans, ne sera libérée que lorsque *« la paix et la tranquillité* [seront instaurées] *dans notre pays »*, a déclaré le chef des services de renseignements de l'armée, le général Khin Nyunt, dans un entretien publié, lundi 5 juin, par le *New York Times*.

■ **INDE : une femme, Mme Mayavati,** représentant les plus basses castes indiennes, a pris, dimanche 4 juin, la tête de l'État d'Uttar Pradesh, après un renversement d'alliance qui a abouti au renvoi du précédent gouvernement de cet Etat de 140 millions d'habitants. Mme Mayavati dispose de quinze jours pour prouver qu'elle dispose d'une majorité à l'Assemblée régionale d'Uttar Pradesh. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SÉNÉGAL : les parents des quatre Français disparus en Casamance,** dans le sud du Sénégal, depuis soixante jours, se sont déclarés *« irrités »*, dimanche 4 juin à Zinguinchor, la capitale de la Casamance, de ne pas encore avoir été autorisés par les autorités sénégalaises à rencontrer l'abbé Augustin Diamacoune, secrétaire général des indépendantistes du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC). Ce dernier, placé en résidence surveillée le 22 avril, a toujours accusé la France et le Sénégal de *« dissimuler »* les quatre Français. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : les ministres de la défense rwandais et burundais** se rencontreront *« dans les meilleurs délais »* pour tenter de mettre fin aux activités de réfugiés hutus armés le long de la frontière entre les deux pays, ont décidé, dimanche 4 juin à l'issue d'une rencontre, les premiers ministres des deux pays. Les Hutus visés par la déclaration sont soupçonnés de s'armer et de s'entraîner en Tanzanie et au Zaïre avant de mener des attaques de guérilla. – *(AFP, Reuter.)*

■ **MAROC : Mohamed Basri, figure « historique » de l'opposition,** a décidé de regagner son pays, le 10 juin, après un exil de vingt-huit ans en France, a-t-on appris, samedi 3 juin, à Rabat. Né en 1930, M. Basri, l'un des chefs de la *« résistance nationale »* pendant le Protectorat, participa à la fondation de l'Union nationale des forces populaires (UNFP), créée, en 1959, après une scission au sein du Parti de l'Istiqlal. Il avait été condamné à mort, en 1964, pour *« complot »* contre la monarchie. A l'étranger, ses activités contre le régime s'étaient radicalisées, ce qui lui avait valu d'autres condamnations à mort. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **OMC : Leon Brittan, vice-président de la Commission européenne,** a demandé lundi 5 juin au Japon de ne pas régler son contentieux automobile avec les Etats-Unis sur le dos des Européens. Recevant M. Brittan, le ministre japonais du commerce international et de l'industrie, Ryutaro Hashimoto, l'a assuré que les concessions faites par le Japon aux Etats-Unis seraient étendues à tous les autres pays sur la base de la clause de la nation la plus favorisée. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : les prix de détail ont augmenté de 0,6 %** en mai par rapport à avril a annoncé, samedi 3 juin, l'Institut italien de statistiques ISTAT, confirmant les premières estimations publiées fin mai. Sur un an, la hausse (5,5 %) est la plus forte enregistrée depuis juillet 1992.

■ **MEXIQUE : le leader de la Confédération des travailleurs mexicains,** Fidel Velazquez, a menacé le gouvernement d'une grève générale. Le CTM, syndicat officiel et soutien du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), a averti, samedi 3 juin, lors d'une tournée en province, du *« danger que les travailleurs se rebellent contre le système »* en raison de la crise économique. – *(AFP.)*

■ **JAPON : les mises en chantier de logements ont baissé** en avril, tombant à 124 091, soit 8,6 % de moins que pendant le même mois de 1994. Déjà, en mars, les mises en chantier avaient baissé de 4,8 % par rapport à mars 1994. – *(AFP.)*

…es Quinze réfléchissent …ur les institutions européennes

…es Russes s'emparent du QG les insurgés tchétchènes

MUNICIPALES En Ile-de-France, les cinq villes nouvelles conçues par Paul Delouvrier en 1965 – Cergy-Pontoise, Evry, Sénart, Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée – gérées par la gauche vont-elles basculer à droite ? C'est un des enjeux des élections municipales. A Saint-Quentin-en-Yvelines, il suffirait au PS de perdre une des deux communes qu'il dirige pour céder la présidence du syndicat d'agglomération nouvelle (SAN). Situation comparable à Cergy-Pontoise, où le basculement d'une seule des cinq villes gérées par la gauche ferait pencher l'agglomération à droite. ● BASTION La bataille s'annonce serrée à Sénart, acquise à la gauche depuis son origine. Avec la fin de l'urbanisation et le vieillissement de l'électorat, la droite marque des points. Pour l'agglomération de Sénart, le PS joue son avenir sur les communes de Combs-la-Ville et de Vert-Saint-Denis.

La gauche est en difficulté dans trois villes nouvelles d'Ile-de-France

Les élections municipales pourraient provoquer une redistribution des cartes dans les présidences de syndicats d'agglomération nouvelle. Si quelques communes socialistes passent à droite

GÉRÉES par la gauche, les cinq villes nouvelles d'Ile-de-France sont un enjeu important des élections municipales : au recensement de 1990, elles regroupaient 654 000 habitants (6,3 % de la population francilienne) et 275 000 emplois (5,4 % des emplois régionaux), dont de nombreux sièges sociaux de grosses entreprises. Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), passée de la droite à la gauche en 1989, Saint-Quentin-en-Yvelines et Evry (Essonne) apparaissent comme des forteresses socialistes dans des départements ancrés à droite (le Val-d'Oise et les Yvelines), ou, comme l'Essonne, passée à la majorité à l'occasion des législatives de 1993. A Marne-la-Vallée, dont le vaste territoire est réparti sur trois départements (la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis), la gauche, qui dispose de trente-quatre délégués contre quatorze à la droite dans le principal syndicat d'agglomération nouvelle (SAN), celui du Val-Maubuée, ne semble pas menacée. La situation est en revanche très différente à Sénart, en proie à des difficultés financières et à *« l'absence de politique cohérente d'aménagement »*, ainsi que le relève le rapport de l'inspection générale de l'administration de mai 1995 : le PS est menacé dans deux des huit communes du SAN *(lire ci-dessous)*.

Ailleurs, sans affronter de danger imminent, il est attaqué. A Saint-Quentin-en-Yvelines, où siègent quatorze délégués socialistes, douze communistes et seize représentants de la droite, il lui suffirait de perdre une des deux communes qu'il dirige (Elancourt et Guyancourt) pour céder la présidence du SAN à la droite, vraisemblablement au maire de Montigny-le-Bretonneux, Nicolas About (UDF-PSD), partisan acharné du démembrement de la ville nouvelle. A Guyancourt, le maire Roland Nadaus, également président du SAN, devrait bénéficier de la division de la droite pour rester en place, malgré les reproches qui lui sont faits, par les associations de protection de l'environnement, d'urbaniser plus que nécessaire et Guyancourt, et Saint-Quentin. A Elancourt, le maire sortant, Alain Danet trouvera face à lui le député Jean-Michel Fourgous (RPR), qui, en 1993, avait battu le socialiste Guy Malandain, adjoint de M. Danet à Elancourt. Le candidat de droite se montre très confiant, mais la fédération socialiste des Yvelines compte garder ses deux villes et ne désespère pas non plus de reconquérir Magny-les-Hameaux. Les deux maires communistes de La Verrière et Trappes sont apparemment hors de la portée de leurs adversaires, malgré la candidature, à Trappes, de M. Malandain, désapprouvée par la direction du PS.

La situation est comparable à Cergy-Pontoise, où, avec cinq communes sur onze, la gauche est majoritaire au SAN (elle dispose de trente-deux délégués contre vingt-six à la droite).

Mais le basculement d'une seule de ces cinq villes ferait pencher l'ensemble de l'agglomération : la présidence du SAN est l'objectif de Christian Gourmelen (UDF-PR), maire d'Osny et député du Val-d'Oise, qui a lancé son suppléant RPR Christian Le Roux contre le maire socialiste de Saint-Ouen-l'Aumône, Alain Richard, président du SAN. Si M. Chirac a obtenu 50,21 % des voix dans cette ville au second tour de l'élection présidentielle, M. Richard a pour lui une bonne image, fondée sur la gestion réputée rigoureuse de la ville. L'autre commune à suivre est Cergy, passée à gauche en 1989 à la faveur d'une triangulaire, donnant au passage la présidence du SAN au Parti socialiste. Les 51 % de M. Jospin au second tour donnent bon espoir au maire sortant divers gauche, Isabelle Massin, face au conseiller général UDF-PR Jean-Pierre Combe. Mais une liste écologiste peut lui compliquer la tâche.

> Le basculement d'une seule ville ferait pencher l'agglomération de Cergy-Pontoise à droite

A Evry enfin, le SAN, présidé par François Bousquet, qui vient de rompre avec le PS, apparaît cependant comme solidement ancré à gauche. Les deux communes les plus peuplées, Evry et Courcouronnes, qui envoient chacune respectivement douze et huit délégués au conseil syndical (qui compte trente-deux membres), sont administrées par des maires de gauche, le socialiste Jacques Guyard et l'ancien socialiste Guy Briantais. Des deux autres communes de l'agglomération, Lisses et Bondoufle, qui disposent chacune de six sièges au conseil syndical, la première est dirigée par le maire divers gauche Jean-Pierre Vervant, la seconde par un apparenté RPR, Henri Marcille. Les élections municipales ne devraient pas modifier cet équilibre, même si le rival de M. Briantais à Courcouronnes, le RPR François-Joseph Roux, tente une alliance avec le Front national (*Le Monde* du 3 juin) pour faire échec au maire sortant.

Le calcul de la droite serait de porter à la présidence du SAN M. Vervant, dont les positions sur la gestion de la ville nouvelle lui conviennent mieux que celle de M. Bousquet (si la droite l'emportait à Courcouronnes, elle resterait pourtant minoritaire avec quatorze sièges sur trente-deux).

En fait, le véritable enjeu est le duel fratricide que se livrent, dans la commune d'Evry, MM. Guyard et Bousquet, qui figurent en deuxième place sur une liste alternative conduite par Emmanuel Cuffini (divers écologiste), lui aussi adjoint au maire sortant.

Pascale Sauvage* *avec les correspondants d'Ile-de-France

Les « enfants » de Paul Delouvrier

Les villes nouvelles ont été conçues en 1965 par Paul Delouvrier, père du premier schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France (décédé en janvier 1995), afin de mieux ordonner la croissance démographique de la région-capitale. Qualifiées d'*« opérations d'intérêt national »* en 1967, elles commencent à sortir de terre au début des années 70. La décentralisation modifie leur statut en créant des syndicats d'agglomérations nouvelles où chaque commune est représentée en fonction du nombre de ses habitants. Depuis 1992, le ralentissement de la construction de logements et de zones d'activités a révélé une situation de crise pour ces agglomérations souvent endettées. L'inspection générale de l'administration, qui a étudié de près Saint-Quentin-en-Yvelines et Sénart, a conclu au maintien du statut de l'agglomération pour la première, mais préconise une évolution radicale des structures de la seconde.

Bataille serrée à Sénart pour le Parti socialiste

MELUN
de notre correspondant

La gauche peut-elle perdre la ville nouvelle de Sénart, l'un de ses derniers bastions en Seine-et-Marne ? Si le Parti socialiste et ses alliés communistes semblent assurés de conserver le SAN (syndicat d'agglomération nouvelle) du Val-Maubuée, dans l'autre ville nouvelle du département, Marne-la-Vallée, l'incertitude plane en revanche sur Sénart, acquise à la gauche depuis son origine au début des années 70.

En 1989, Jean-Jacques Fournier (PS), maire de Moissy-Cramayel, avait facilement conservé son siège de président du SAN. La gauche y dispose d'une confortable majorité avec vingt-sept conseillers syndicaux représentant les communes de Combs-la-Ville (sept), Moissy-Cramayel (cinq), Nandy (quatre), Savigny-le-Temple (sept) et Vert-Saint-Denis (quatre) contre dix délégués divers droite des communes de Cesson (quatre), Lieusaint (quatre) et Réau (deux).

Depuis six ans, l'urbanisation de plusieurs communes touchant à sa fin et leur électorat vieillissant, la droite ne cesse de marquer des points au fil des scrutins départementaux ou nationaux. C'est ainsi que Combs-la-Ville et Vert-Saint-Denis ont placé M. Chirac en tête, le 7 mai, avec respectivement 51,25 % et 51,57 % des suffrages exprimés. Ces scores n'ont certes rien d'exceptionnel et l'on sait que les électeurs se détermineront le 11 juin sur d'autres critères que la seule étiquette politique. Mais c'est sur ces deux villes que le PS joue son avenir à Sénart. La plus menacée est sans conteste Combs-la-Ville, où le maire sortant, Claude Sapin (PS), trouve sur sa route le très actif conseiller municipal et conseiller général Guy Geoffroy (RPR).

Ce dernier, élu au département en 1992 avec 63 % des suffrages exprimés sur sa commune, a facilement trouvé son principal thème de campagne en dénonçant le désordre du mandat écoulé. Ses trois premières années furent émaillées par les démissions en chaîne d'élus de la majorité. La crise culmina avec la démission du maire Alain Vivien (PS) en juin 1992, quelques semaines après la chute du gouvernement d'Edith Cresson dont M. Vivien était le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Premier adjoint de M. Vivien de 1977 à 1983, Claude Sapin devint maire de 1983 à 1989, après que son prédécesseur eut vainement tenté de conquérir Melun. Le numéro deux de la ville en 1982 fut rapidement relégué dans les profondeurs du conseil après la victoire de M. Vivien en 1989. Depuis sa réélection en 1992, M. Sapin a bien tenté de resserrer les boulons, mais les querelles fratricides de cette première partie de mandat ont sans doute laissé des traces.

LIEUSAINT, ESPOIR DU PS

A Vert-Saint-Denis, les socialistes sont confrontés à un autre cas de figure. Le maire sortant, Jacques Machard (PS), confortablement réélu en 1989 au premier tour (64,49 %), ne se représente pas. Son adjoint, Gérard Bernheim (PS), moins connu, doit faire figure d'héritier crédible à la tête d'une liste profondément renouvelée. En cas de défaite dans ces deux communes, la gauche perdrait onze délégués et, avec eux, la majorité au SAN. Le président, Jean-Jacques Fournier, reste confiant : « Pour être battus, il faudrait que nous perdions plusieurs villes sans en gagner aucune, ce qui paraît peu probable. » L'espoir des socialistes porte un nom : Lieusaint, la plus jeune et la plus récemment urbanisée des huit communes de l'agglomération. La gauche y est majoritaire depuis dix ans (53,22 % pour Lionel Jospin). Le maire sortant, Christian Legras (DVD), n'avait dû sa réélection, en 1989, qu'aux profondes divisions des socialistes et des communistes, candidats sur deux listes concurrentes au premier tour. Cette fois, le PS, le PC et Radical font liste commune et le programme semble l'emporter sur les querelles internes.

La bataille sera de toute façon serrée. Et même si les socialistes devaient conserver Combs-la-Ville et Vert-Saint-Denis, une victoire à Lieusaint leur est indispensable pour conforter leur projet d'aménagement : le centre commercial Francilia (en sommeil pour cause de campagne) et le futur centre-ville de Sénart, deux réalisations prévues à Lieusaint.

Roland Puig

A Montigny-lès-Cormeilles, la droite est confrontée à la médiatisation du secrétaire national du PCF

AU PREMIER TOUR de l'élection présidentielle, Robert Hue, secrétaire national du PCF, a obtenu 8,73 % des voix en Ile-de-France, 10,66 % dans son département du Val-d'Oise, mais 34,44 % des suffrages à Montigny-lès-Cormeilles, dont il est le maire depuis 1977. La personnalité prolixe et joviale du nouveau patron du PC – qui aura constitué, à l'échelle nationale, l'une des découvertes de la campagne présidentielle – l'a aidé à résister, dans le Val-d'Oise, à la perte d'audience de son parti : en 1983 comme en 1989, M. Hue a été reconduit dès le premier tour dans sa fonction de premier magistrat avec respectivement 50,85 % et 57,86 % des voix.

Les résultats de M. Hue dans sa ville font parfois dire qu'à Montigny, une fraction des électeurs de droite n'hésite pas à voter pour lui lors des élections locales. Mais cette popularité devient, pour ses adversaires, une arme à double tranchant : *« Il joue trop de cette popularité aujourd'hui,* explique Jean Picot, UDF-CDS, conseiller municipal sortant et tête de liste de l'opposition municipale UDF-RPR. *On le voit trop à la télévision et les Ignymontains commencent à s'en plaindre. Cette notoriété se retourne contre lui. Le maire n'est plus sur le pavé et les habitants s'en rendent compte. »*

Aux côtés de Jean Dura, délégué cantonal RPR, Jean Picot mène campagne sur le thème « Rendre la ville à ses habitants » : *« Montigny-lès-Cormeilles est entre les mains d'un seul homme, d'une seule idéologie. N'oublions pas que le maire sortant est depuis longtemps un permanent du Parti communiste et qu'il a été formé par lui. Il est très intelligent, mais il est aussi très stalinien, malgré la bonne image qu'il donne de lui. Il est autoritaire au conseil municipal et tient dans l'ignorance totale les élus d'opposition comme les socialistes. »* Jean Picot et Jean-Michel Dura, qui ont intitulé leur liste « Montigny, ma ville », ont décidé de se battre *« sur le même terrain que lui, celui de la jovialité »*. L'objectif est, bien sûr, de réduire l'audience du maire en l'attaquant sur trois fronts : son appartenance au PC, son absence du terrain au profit de la place du Colonel-Fabien et *« ses dépenses somptuaires pour les relations publiques de la mairie, soit 4,9 millions de francs sur un budget de 100 millions de francs »*.

« Tous les matins, répond le maire sortant, *je travaille à la mairie, de 8 h 30 à 9 heures, puis je vais au siège du parti et je reviens vers 17 h 30 pour consacrer chaque soir et mes week-ends à ma ville. J'habite en HLM, dans un pavillon, à deux cents mètres de la mairie, dans le quartier populaire Les Frances, construit dans les années 70, avant mon arrivée, par l'équipe RPR qui était en place et que j'ai battue en 1977. »* M. Hue veut croire que sa *« médiatisation »* ne déplaît pas à ses administrés autant que l'affirment ses adversaires : *« Je suis le premier maire à être devenu secrétaire national et, aujourd'hui encore, je suis le seul maire au bureau national du Parti communiste. J'ai toujours dit que j'acceptais mes nouvelles fonctions, mais à condition d'être libre de continuer à gérer ma ville. »*

L'UDF ET LE RPR UNIS

Les deux têtes de liste de la droite critiquent aussi *« l'insuffisance des actions du maire »* dans sa ville. Ainsi, Jean Picot dénonce la politique du logement de la ville, *« qui a préempté plusieurs secteurs d'habitation afin de les mettre à disposition de l'office HLM d'Argenteuil-Bezons, des amis du parti »*. A l'instar de Jean-Michel Dura, il plaide pour une *« harmonisation du tissu social »* et pour le développement de la prévention, notamment en augmentant l'îlotage. Robert Hue s'est donné, lui, trois objectifs : la lutte contre le chômage (14 % à Montigny), qui passe, dit-il, par *« une bonne réforme de la fiscalité locale et un contrôle accru des fonds publics versés aux entreprises »*, l'aide à la jeunesse – 40 % de la population a moins de vingt-cinq ans –, avec la création de nouveaux équipements sportifs ou associatifs, et la réhabilitation des quartiers.

En 1989, les deux composantes de la droite classique n'avaient pu faire liste commune. L'union semble aujourd'hui aux candidats RPR et UDF une garantie pour faire progresser leurs idées dans un fief communiste où ne se hasarde aucun ténor de droite. Sur les sept élus sortants que compte l'opposition, trois ne se représentent pas *« pour des raisons personnelles »*, selon Jean-Michel Dura. *« Mais, sur les trente-trois candidats que nous présentons, nous comptons huit jeunes de moins de trente ans et un tiers de femmes. »*

A gauche, dix-sept élus repartent avec Robert Hue. L'équipe, dont presque la moitié de femmes, compte vingt communistes et quatre apparentés, ainsi que cinq socialistes et quatre apparentés, *« une représentation fidèle au rapport de forces aujourd'hui à Montigny »*, précise le maire, pour justifier la faiblesse de la présence socialiste.

Frédérique Lombard

Robert Hue défend l'idée d'une opposition constructive

« JE SUIS CONTRE toute position manichéenne », a annoncé Robert Hue, le secrétaire national du Parti communiste français, dimanche 4 juin, à « L'heure de vérité » sur France 2. *L'Humanité*, qui a bien entendu le message, titre, dans son édition du lundi 5 juin : « Constructifs, les communistes jugeront le gouvernement Juppé sur pièces ». Et *« le journal du Parti communiste français »* souligne – ce n'est pas anecdotique – que M. Hue a été présenté comme *« l'un des porte-parole de l'opposition »*. En clair, il n'y a pas que Lionel Jospin à gauche.


VERBATIM

Après cinq semaines de relative discrétion, M. Hue a expliqué ce que serait l'attitude de son parti à l'égard du nouveau gouvernement : *« On va regarder, mais regarder en intervenant. Concernant le service public, Alain Juppé a les moyens de montrer rapidement qu'il est vraiment pour un service public à la française. D'abord en s'opposant à la privatisation des Télécoms, d'Air France* (...). *Et puis M. Juppé fait le pari de l'emploi. Chiche ! »*

Le secrétaire national du PCF, qui a mesuré la portée du discours de Jacques Chirac, pendant sa campagne, a ajouté : *« Aujourd'hui, MM. Chirac et Juppé sont au pied du mur. Sous haute surveillance, y compris par leur propre électorat. Les Français les attendent sur leurs actes. Ceux qui voudraient oublier leur volonté de changement se prépareraient à des lendemains qui déchanteraient. » « Il n'y a pas de protestation uniforme,* a ajouté M. Hue. *Celle des communistes est constructive. Sur le social, j'ai dit qu'il fallait orienter différemment l'argent dans ce pays. L'investir dans les salaires, l'emploi, le progrès social. D'autres, comme Jacques Chirac, l'ont également affirmé. Aujourd'hui, il a le pouvoir de le faire. Moi, je vais continuer de faire des propositions sur ces orientations. C'est dans ce sens que j'ai proposé au chef de l'Etat d'augmenter le SMIC de 10 %. »* Puis, le « patron » du PCF a aussi expliqué sa conception de l'« opposition constructive » : *« Il faut regarder tout ce qui peut avancer en fonction des propositions faites. On juge sur les actes. Je repousse les jugements définitifs d'emblée, mais je ne me fais pas non plus d'illusions sur la politique de MM. Chirac et Juppé. Ils sont dans une terrible contradiction : ils doivent satisfaire les Français en termes de salaires, d'emploi, etc., et, en même temps, ils affirment leur volonté d'être fidèles à Maastricht et à ses contraintes en matière de réduction des déficits. »*

A propos du Front national, le maire de Montigny-lès-Cormeilles a estimé que *« le danger, c'est que le Front national se structure dans* [les] *quartiers »*. *« Dans cette lutte, je pense que le Parti communiste peut jouer un rôle bien plus important,* a affirmé M. Hue. *C'est pour cela que je me bagarre, avec mes amis communistes, pour le renforcement de notre parti dans ces quartiers populaires. »*

Enfin, M. Hue a surtout illustré son changement de ton en abordant la situation dans l'ex-Yougoslavie et en affirmant *« soutenir l'initiative »* qui consiste à créer une force de réaction rapide. *« Je ne veux faire de procès à personne,* a-t-il précisé, *surtout dans une période où le gouvernement français sollicite le gouvernement de Belgrade pour qu'il intervienne en vue de permettre l'accélération de la libération des otages. »*

J.-L. S.

M. Juppé estime que le vote en faveur du Front national est « inutile »

ESTIMANT que *« le Front national* [n'est] *pas en situation d'arbitrer la vie politique française »*, le premier ministre assure, dans un entretien publié par *Le Méridional*, lundi 5 juin, qu'*« il en ira de même lors des prochaines élections municipales »*. M. Juppé avance deux raisons : *« L'incapacité* [du FN à] *résoudre les difficultés auxquelles sont confrontés nos compatriotes »*, qui estiment donc, selon le premier ministre, que le vote en faveur du parti d'extrême droite est *« un vote inutile »* ; le refus du RPR et de l'UDF de passer des accords électoraux *« avec une formation politique qui développe des idées qui, sur des points essentiels, se situent en totale contradiction avec les raisons de notre engagement politique »*. M. Juppé devait se rendre lundi soir à Marseille afin de soutenir Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), qui conduit la liste de la majorité.

M. Raoult annonce une loi-cadre contre l'exclusion

Ce texte serait mis en chantier « dès le début septembre »

Le ministre chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion a annoncé, dimanche 4 juin, lors de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1 qu'une loi-cadre contre l'exclusion serait mise en chantier à la rentrée. Ce projet devrait constituer une des *« deux priorités »* du gouvernement dans sa politique contre la fracture sociale.

RÉCLAMÉE depuis des mois par de nombreuses associations, promise par M. Chirac durant la campagne électorale, la loi-cadre contre l'exclusion se faisait attendre. L'absence de toute référence à cette loi dans le discours de politique générale de M. Juppé avait considérablement inquiété le monde associatif. Certes, le premier ministre avait assuré que le pays avait *« besoin d'une politique globale d'intégration et de solidarité »*. Mais son refus d'en dire plus avait été interprété comme l'enterrement du projet législatif.

« Ce n'est pas une idée abandonnée, a affirmé Eric Raoult au cours de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1. *Dans son intervention de politique générale, le premier ministre, Alain Juppé, a commandé un programme ministériel pour l'intégration urbaine »*, ce qui, selon lui, constitue *« la formulation juridique du plan Marshall pour les banlieues que Jacques Chirac avait approuvé lors de la campagne présidentielle »*. Mais il a ajouté que lors du comité interministériel sur l'emploi, vendredi 2 juin, Alain Juppé lui avait demandé, ainsi qu'à Françoise de Veyrinas, secrétaire d'Etat chargé des quartiers en difficulté, de *« remettre en route et le plus rapidement possible la loi-cadre de lutte contre l'exclusion ». Le ministre a ainsi indiqué qu'il allait rencontrer toutes les personnes qui avaient participé au colloque sur l'exclusion organisé, le 27 mars, par La Croix*, et au cours duquel les trois principaux candidats à la présidentielle s'étaient exprimés en faveur de cette loi-cadre. *« Sur ce point, nous serons prêts dès le début septembre »*, a-t-il promis.

Le ministre n'a toutefois fourni aucune précision sur le contenu de ce projet. En mars, trente associations, réunies au sein du collectif Alerte, avaient proposé la définition d'un pacte qui lierait tous les acteurs de la cité, des citoyens à l'Etat, en passant par les associations, les médias, les entreprises, les organismes sociaux et les collectivités locales (*Le Monde* du 14 mars). Elles réclamaient non seulement que soient *« garantis à tous, sans exception »*, les droits *« fondamentaux »* au travail, au logement, à l'alimentation, à la santé, à la formation ou encore à la culture et à la parole, mais souhaitaient leur extension aux services essentiels comme l'eau, l'électricité ou le téléphone. Alerte demandait également la création d'un comité national permanent de lutte contre l'exclusion et d'un observatoire statistique. Autant de propositions qui devraient être examinées pendant l'été.

N. H.

Un scrutin municipal symbolique pour les immigrés de Strasbourg

Les étrangers ont « réélu » Mme Trautmann

STRASBOURG
de notre correspondant régional

A une semaine des élections municipales, les immigrés de Strasbourg ont voulu avoir leur mot à dire. Comme en 1989, l'Association de solidarité avec les travailleurs turcs (Asttu) a organisé un scrutin symbolique, dimanche 4 juin, avec le concours de l'Association des travailleurs marocains en France (ATMF), de SOS Racisme et des Verts du Bas-Rhin. Trois bureaux de vote été ouverts dans des quartiers populaires de la capitale alsacienne. *« Si les politiques oublient les étrangers dans leurs programmes, c'est parce que ceux-ci n'ont pas le droit de vote ; cela alimente souvent un sentiment de révolte »*, estime Ali Basaran, président de l'Asttu. Bien que la municipalité socialiste ait créé un conseil consultatif des étrangers en 1991, les immigrés demandent plus de démocratie locale, notamment avec la possibilité d'élire des *« conseillers municipaux associés »* qui auraient le droit de formuler des avis.

Certains vont même plus loin. Comme ce Turc qui s'insurge : *« Moi, qui travaille depuis vingt-quatre ans en France, je devrais pouvoir voter comme les Francais aux élections locales. »* Un harki, cinquante et un ans et au chômage, ne participe pas au scrutin parce qu'il est de nationalité française, mais tient à marquer sa solidarité avec les « étrangers».

Comme les autres Strasbourgeois – un récent sondage donne 53 % d'intentions de vote au premier tour en faveur du maire socialiste –, les immigrés ont marqué largement leur préférence pour Mme Trautmann : 66 % des suffrages contre 21 % à la candidate des Verts, 4 % à la liste de droite et 1 % à celle du Front national.

M. S.

CARNET

DISPARITIONS

Jean Marin

Un messager de l'espoir

DE SON VRAI NOM Yves Morvan, Jean Marin est mort, samedi 3 juin, à son domicile parisien. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Il était de ces hommes qui, dès l'abord, vous donnent une certaine idée de la grandeur. Je l'ai connu en 1989, date symbolique, par l'intermédiaire d'une amie commune, Georgette Elgey, l'historienne de la IVe République. Après un quart d'heure, j'étais sous le charme, fasciné par sa haute stature, sa voix, ses gestes, le calme imposant de son visage qu'éclairaient des yeux vifs exprimant par avance la gourmandise qu'il éprouvait des propos qu'il allait tenir. Il racontait des histoires où se mêlaient les grandes et petites choses de sa vie, et, ce faisant, il racontait l'Histoire, tant depuis les années 30 il avait été mêlé de près aux fureurs de ce siècle.

Il a été tour à tour le journaliste basé à Londres aux heures sombres de 1939-1940 ; le soldat mobilisé dans la capitale britannique, affecté au programme français de la BBC, accueillant le général de Gaulle lors de l'appel du 18 juin et épousant dès l'origine son combat pour la France libre ; le pilier de Radio-Londres, de ce programme resté dans toutes les mémoires, « Les Français parlent aux Français » ; le combattant des Forces navales françaises libres débarquant à Utah-Beach à la mi-juin 1944 et reprenant jusqu'à la Libération de Paris son rôle d'homme de média sur le sol de la patrie enfin rendue à elle-même ; le président de l'Agence France-Presse de 1954 à 1975.

FIDÉLITÉ AU GÉNÉRAL

Pourtant, dans sa diversité, la vie de Jean Marin a été guidée par quelques principes simples. La fidélité d'abord, et en premier lieu au général de Gaulle. Il disait avec son humour coutumier que deux choses seulement le séparaient du fondateur de la France libre : il était arrivé à Londres avant lui et mesurait dix centimètres de plus que lui. Gaulliste, Jean Marin le fut pour toujours à compter du 18 juin. Il a toujours révéré celui qu'il appelait *« le presbyte de l'Histoire »*. Mais cela ne l'a pas empêché d'accompagner François Mitterrand lors de la création de l'UDSR et d'éprouver pour le président qu'il fut de 1981 à 1995 une profonde et fidèle amitié. Rien ne lui avait fait davantage plaisir que cette phrase de M. Mitterrand, qu'il rappela au président élu lorsque celui-ci lui téléphona le soir de son élection : *« Rompant avec les siens, le général a rencontré le peuple. Depuis, le peuple et lui ne se sont jamais tout à fait quittés. »*

L'espérance ensuite. Jean Marin était de ceux que rien, jamais, ne décourage. C'est cette espérance qu'il avait conçue dès le 18 juin 1940, à laquelle il donna vie, des années durant, à Radio-Londres, tandis qu'il nouait par sa voix ce lien indélébile avec tant de Françaises et de Français pour lesquels il fut, aux heures sombres de Vichy et du nazisme, un messager inlassable d'un avenir de paix et de liberté. Ce qui l'avait uni à ses frères de combat, ces Français libres, volontaires et anonymes, qui se battaient pour ces deux causes sacrées qui n'en faisaient qu'une, la France et la liberté de tous les hommes, était plus fort que tout. En 1990, pour le cinquantième anniversaire de l'Appel, il avait souhaité organiser à Notre-Dame de Paris une cérémonie réunissant toutes les confessions et les familles de pensée. Nous ne pensions pas que cela fût possible. Et, pourtant, il a réussi. Le 18 juin 1990, Jean Marin était comblé, car se trouvait réunie là, par-delà les âges, les classes, les confessions, la diversité qui avait aussi été celle de la France libre.

La rigueur enfin. Lorsque, ces derniers mois, nous avons passé tant d'heures ensemble pour mettre en images l'épopée de Radio-Londres, j'ai mesuré son souci constant de la précision, souci du journaliste et du témoin. Depuis qu'il avait écrit ses Mémoires, publiés en 1994 sous le titre *Petit bois pour un grand feu*, il pouvait tout raconter, à la minute près, avec une acuité exceptionnelle. Scrupuleux, il vérifiait pourtant souvent ses dires, puis levait vers moi son regard satisfait : c'était bien cela. Cette rigueur, qui avait marqué les professionnels quand il dirigeait l'AFP comme elle avait frappé ceux qui écoutaient Radio-Londres, il en faisait, plus encore qu'une déontologie de journaliste, une règle de vie, conscient qu'il était de la force de la vérité. J'entends encore cette phrase qu'il prononça en avril 1994 au terme du visionnage du documentaire que nous avons fait ensemble pour France 3 : *« J'ai rarement été aussi peu trahi. »* C'était sa façon à lui, homme de rigueur, de nous dire son émotion. Il nous avait confié récemment combien il avait été heureux des cérémonies du 8 mai 1995, et de la façon dont s'étaient mêlées l'Histoire d'hier et celle d'aujourd'hui. Il voyait dans ce mélange de deuils et de gloires, célébré avec toute la pompe républicaine, comme un signe de plus de la force de la patrie et de la nation. Il nous rappela alors, se référant à Veleda la druidesse, cette phrase qu'il affectionnait particulièrement et qui sans doute le résume mieux que toute autre : *« Pourquoi perdrions-nous l'espérance ? »*

Jean-Michel Gaillard

★ Jean Michel Gaillard est ancien directeur général de France 2

Alexandre de Marenches

Le plus long mandat de « patron » des services secrets

LE COMTE Alexandre de Marenches, qui a dirigé le service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece), l'ancêtre de l'actuelle DGSE, d'octobre 1970 à juin 1981, est mort, vendredi soir 2 juin, à Monaco, à la suite d'un infarctus. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Surnommé, en raison de sa corpulence, « Porthos », du nom de l'un des quatre Mousquetaires, par ses amis et « le Quintal » par ses détracteurs, Alexandre de Marenches avait ce comportement aristocratique fait à la fois de distance, de courtoisie et d'un brin d'affectation, qui ne lui attirait pas que des sympathies dans le milieu du renseignement où les réputations se bâtissent et se brisent très vite. Jouissant d'une fortune de famille – enracinée en Franche-Comté depuis le XVe siècle – qui le préservait des soucis de carrière, il aimait confier que *« l'argent est un gage de liberté et d'indépendance totale »*.

Né le 7 juin 1921 à Paris, Alexandre de Marenches s'engage en 1939. Démobilisé, il réussit, dès 1941, à informer les Etats-Unis, où il compte beaucoup de relations haut placées, de ce que fait l'occupant en Normandie. En 1942, il s'évade de France, par Gibraltar, pour rejoindre Alger et il va, avec le corps expéditionnaire du futur maréchal Alphonse Juin, participer à la campagne d'Italie. Il y est blessé et fait la connaissance d'une Ecossaise, qui deviendra sa femme. Il sera l'aide de camp de Juin, servant aussi d'officier de liaison auprès des alliés. Jusqu'en 1946, date à laquelle il quitte l'armée.

Tout en accomplissant des périodes de réserve, où il obtiendra les galons de colonel, il s'occupe de ses affaires, en particulier la gestion d'une entreprise de fonderie. En octobre 1970, par l'intermédiaire de François Castex, le beau-frère de Georges Pompidou, Alexandre de Marenches, qui se définit lui-même comme un *« spectateur engagé »* à la manière de Raymond Aron, est appelé par l'Elysée à la tête du Sdece pour y remettre de l'ordre. Le Sdece est alors accusé par le président de la République d'avoir cherché à le déstabiliser en répandant des ignominies et en diffusant des documents truqués contre sa famille.

Le « ménage » sera fait, avec brutalité. C'est le point de départ d'un règne de onze années – le plus long mandat jamais exécuté depuis la création du Sdece en 1946 – à la direction des services secrets français, un règne marqué par de multiples crises, des règlements de comptes ou des « chasses aux sorcières », et souvent inspiré par l'anticommunisme quasi maniaque du « DG ». En réalité, Alexandre de Marenches, dont les colères sont célèbres, dirige le Sdece rênes lâches. Il voyage, rencontre lui-même nombre de dirigeants étrangers, consulte et établit directement ses propres analyses. Alexandre de Marenches fait du renseignement en direct. Ses détracteurs prétendront qu'il a voulu jouer les *« Henry Kissinger à la française »*, en faisant parfois concurrence aux diplomates. Et, pendant une partie du temps, le Sdece est administré par le directeur de cabinet, Michel Roussin, ancien officier de gendarmerie, devenu préfet et qui, plus tard, a été ministre de la coopération dans le gouvernement Balladur.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, qu'il ne veut pas servir, il prend l'initiative, dès le 13 mai 1981, de demander à quitter son poste. Il sera nommé conseiller d'Etat (au tour extérieur) au titre du ministère de la justice. Il accomplira de nombreux séjours à l'étranger, où des dirigeants politiques, notamment le roi du Maroc et le chah d'Iran, le consultent. Il est le premier « patron » français de services secrets à écrire une autobiographie, en 1986, sous le titre *Dans le secret des princes*.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de décorations étrangères, Alexandre de Marenches était grand officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Wilma NANNINGA
en Alexander VAN DER MEULEN
stellen u vol trots hun kleine meid voor

Aurore Marija Francina,

geboren op 2 juni 1995 om 02.00 uur in het Hôpital franco-britannique in Parijs.

39, rue du Docteur-Heulin,
75017 Parijs.

Décès

– Sa femme,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond MALEXIS,

survenu le dimanche 28 mai 1995, à Alicante (Espagne).

Les obsèques ont eu lieu le 30 mai 1995, au cimetière de Campello (province d'Alicante), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sophie Malexis,
10, rue de la Gaîté,
75014 Paris.

– Les collaborateurs de la société Dovidis Cinéma Télévision,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre NEURRISSE,

survenu le 31 mai 1995.

Les obsèques auront lieu le mardi 6 juin, à 15 h 30, cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

– Le président de l'université Paris-X-Nanterre,
Les personnels enseignants, chercheurs et administratifs,

ont le regret de faire part du décès, le 31 mai 1995, de

M. Carol HEITZ,
professeur émérite d'histoire
de l'art médiéval,
éminent spécialiste de l'art carolingien,
ancien président
de l'université Paris-X,
ancien doyen de l'université de Poitiers,
membre de la Commission supérieure
des monuments historiques,
membre d'honneur de la Compagnie
des architectes en chef
des monuments historiques,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
officier des Arts et des Lettres.

A sa famille et à ses proches, ils expriment leur profonde sympathie.

– L'Association des historiens de l'art (ADHA) de l'université Paris-X-Nanterre,
Les étudiants en histoire de l'art de l'université Humboldt de Berlin,

expriment leur profonde tristesse à l'annonce du décès du

professeur Carol HEITZ,
membre d'honneur de l'ADHA.

Nous rendons particulièrement hommage à son engagement dans la construction d'une communauté universitaire ouverte et européenne.

– Mélissa Manchette,
son épouse,
Doug Headline et Sophie Bajard-Manchette,
Hélène et Henri Gigoux,
Paul Manchette,
Mary Lando,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Patrick MANCHETTE,

survenu le 3 juin 1995.

Selon sa volonté, son corps a été incinéré et ses cendres dispersées.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 20.)

Communications diverses

– La Maison de l'Hébreu : (1) 47-97-30-22. Stages individuels de conversation et grammaire (moderne/biblique). Préparation bac hébreu et bar-mitsva à domicile.

Soutenance de thèses

– « Le nouveau roman et le roman africain d'expression française », par Pierre-Claver ILBOUDO, sous la direction de Bernard Mouralis, le 7 juin 1995, à 14 heures, à l'université de Cergy-Pontoise, salle François-Villon, 2e étage du bâtiment des Chênes.

– M. Daniel NOËL présentera le lundi 12 juin 1995, à 14 heures, dans la salle Marcel-Mauss de la section des sciences religieuses de l'EPHE, escalier E, 1er étage, Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée : « Entre Dionysos et Héraclès, le vin comme un opérateur politique. » Cette soutenance est publique.

Conférence

– Rav Léon Askénazi (Manitou), « Le mariage », d'après le traité *kidouchin*, mardi 6 juin 1995, à 19 heures, Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris (PAF).

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE :

● **Séminaires :** F. Proust : « Résistances », 9 et 16 juin, 18 heures-20 heures, université Paris-VII-Jussieu.

J.-P. Marcos, J. Colléony : « Devant l'éthique », 16 juin, 20 heures-22 heures, université Paris-VII-Jussieu.

M. Tort, R. Ivekovic : « Nationalismes, hommes et femmes : la nation mâle ? », 12 juin, 14 heures-18 heures, Maison Suger, 16-18, rue Suger, Paris.

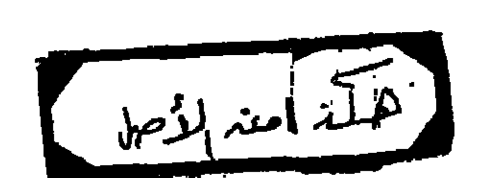
● **Conférence-débat :** autour du livre de Jean-Michel Frodon *L'Age moderne du cinéma français*, avec R. Debray, P. Dagen, M. Deguy, J.-M. Frodon, S. Toubiana, 6 juin, 17 heures-20 heures, EHESS.

● **Samedi autour d'un livre :** *Le Traité de l'évidence*, de Fernando Gil, avec F. Gil, P. Loraux, M. Richir et A. Soulez, 10 juin, 9 h 30-12 h 30, Carré des sciences. Revue « L'Esprit créateur » consacrée à Jean Genet, avec P. Bougon, J. Derrida, A. Dichy, J.-M. Rabaté, 10 juin, 14 heures-17 heures, Carré des sciences.

Renseignements : 44-41-46-80.

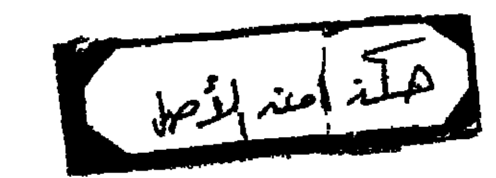
Soirée de gala

– L'association humanitaire Médiatrice organise, mercredi 7 juin, à 21 heures, au Musée Jacquemart-André, une soirée de gala au profit des enfants de Bosnie, sous la présidence de Jean Foyer, président de l'Académie des sciences morales et politiques, et avec la participation d'Yvon Gattaz, membre de l'Institut.



Un scrutin municipal symbolique pour ...es immigrés de Strasbourg

Les étrangers ont « réélu » M[me] Trautmann



IMAGINAIRE Le 9 mai, un lycéen d'Istres (Bouches-du-Rhône), qui se prenait pour un personnage imaginaire, a blessé son professeur. Ce fait divers a relancé la controverse autour des jeux de rôle, au cours desquels les joueurs interprètent les héros d'une aventure sous l'autorité d'un meneur de jeu ● LES QUELQUE 100 000 PASSIONNÉS français n'ont rien de déséquilibrés. Souvent lycéens et étudiants, ils assurent que ces jeux développent l'imaginaire, mais aussi le goût de la lecture et de la communication. Les médecins admettent que les jeux de rôle sont inoffensifs à condition de ne pas être pratiqués de manière excessive par des personnalités fragiles ● INTERMINABLES, les parties peuvent se tenir en plein air, lors de rassemblements « grandeur nature », dont les participants sont souvent passionnés par les personnages médiévaux et habillés en costumes d'époque.

Plus de 100 000 personnes pratiquent régulièrement des jeux de rôle

Cette activité fondée sur l'imaginaire n'a pas toujours bonne réputation mais ses adeptes – et les médecins – se veulent rassurants : seul un engouement excessif chez une personnalité fragile présenterait des dangers

« JE SUIS DIEU et personne ne peut m'arrêter. » Le 9 mai dernier, Sébastien, élève de seconde au lycée Arthur-Rimbaud d'Istres (Bouches-du-Rhône), tentait de poignarder son professeur de physique en proférant ces paroles inquiétantes. Entraîné par son imagination à des années-lumière de la salle de cours, Sébastien se croyait prince Aragorn, serviteur du roi des Orques, et tentait d'éliminer l'allié du démon (*Le Monde* du 12 mai 1995).

Episodiquement, les jeux de rôle défrayent la chronique des faits divers. Un meurtre en Espagne en juin dernier, deux suicides de jeunes en France, et à chaque fois les même angoisses qui renaissent chez les parents : à force de s'identifier à un personnage imaginaire, les adolescents n'en viennent-ils pas un jour ou l'autre à confondre fiction et réalité ? L'angoisse est d'autant plus forte que les jeux de rôle – assez hermétiques, il est vrai, pour les non-initiés – sont mal connus. L'on y parle de *« PJ »*, de *« points de vie »*, l'on suit les directives d'un *« maître du jeu »*... gourou d'une secte dont les joueurs seraient les adeptes ?

Si l'on regarde les choses sereinement, le jeu de rôle apparaît comme un jeu de société qui fait un peu plus appel que les autres à l'imagination et dans lequel les joueurs incarnent un personnage. *« C'est un mélange de jeu de simulation, de théâtre, et surtout de conte raconté à la veillée. A cette différence près que les auditeurs ne se contentent pas d'écouter le narrateur. Ils incarnent les protagonistes de l'aventure »*, résume Didier Guiserix, rédacteur en chef de *Casus Belli*, le magazine des jeux de rôle (35 000 exemplaires).

UNE POPULATION MASCULINE

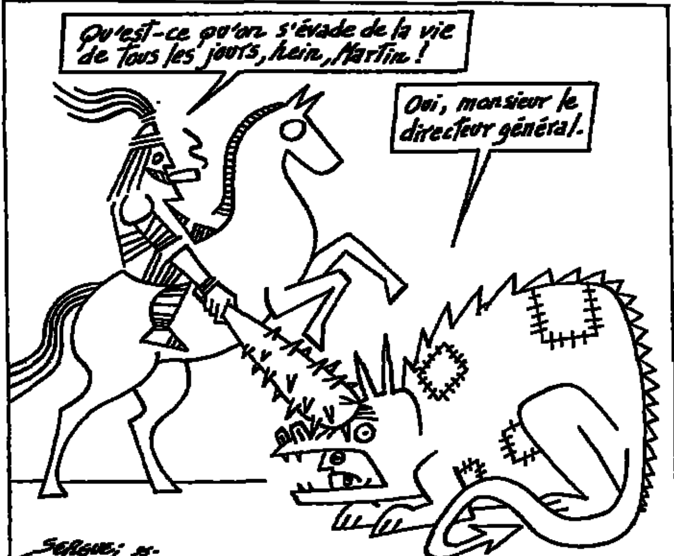
Ce qui est particulièrement déroutant dans ce jeu, c'est qu'il n'y a ni vainqueur ni perdant et que le but – délivrer une princesse, débarrasser une planète des méchants... – n'a valeur que de prétexte. Le plaisir du joueur consiste en fait à interpréter un rôle en interaction avec les autres.

Concrètement, la partie réunit quatre ou cinq personnages – des joueurs et un meneur de jeu autour d'une table. Point d'accessoires puisque c'est l'imaginaire qui prévaut. Tout juste se munit-on de dés qui permettent, au départ de l'aventure, de définir les personnages en leur attribuant aléatoirement différentes caractéristiques. Le meneur de jeu a préalablement prévu un scénario, qu'il a acheté ou écrit. Aussi a-t-il décidé de tendre tel ou tel piège aux joueurs qui, en fonction des descriptions faites par le meneur, des indices qu'il sème, décident de mener telle ou telle action dont les dés sanctionneront la réussite ou l'échec.

L'engouement pour cette famille de jeu aux possibilités aussi infinies que l'imagination ne se dément pas depuis son arrivée en France, il y a quinze ans. Inventé en 1974 par un Américain, Gary Gygax, qui entretenait une passion aussi dévorante pour les jeux de simulation que pour *Le Seigneur des anneaux* de John Ronald Tolkien, le jeu de rôle gagne la France dès la fin des années 70. *« Nous en sommes aujourd'hui à la seconde génération de joueurs : les enfants de douze-treize ans ont souvent des parents qui ont pratiqué »*, note Didier Guiserix. Si le fol enthousiasme de la fin des années 80 s'est apaisé, le nombre de joueurs continue de croître, preuve que le jeu de rôle ne relevait pas du simple phénomène de mode.

« Il fascine parce qu'il est interactif et demande un haut degré d'implication, avance Pierre Finas, chargé de clientèle dans une grande banque et joueur depuis quatorze ans. *Chacun donne à la partie le cours qu'il veut, bâtit sa propre aventure. »* Didier Guiserix évalue les passionnés à 100 000, auxquels s'ajouteraient environ 300 000 joueurs plus irréguliers. L'on compterait environ 500 clubs, et *« un million de personnes ayant déjà joué dans l'Hexagone »*, au dire de Fabrice Sarelli de *Dragon Magazine*, consacré aux *« mondes imaginaires »*. Ainsi, la France se situerait parmi les tout premiers pays joueurs en Europe, avec la Grande-Bretagne.

Même si le virus du jeu de rôle attaque dès l'âge de dix-douze ans et passé vingt-cinq ans, le gros des troupes est constitué de lycéens et d'étudiants de quinze à vingt ans.



Nicole Conte affirme recevoir dans sa boutique Jeux Descartes, rue des Ecoles, à Paris, *« des élèves de Louis-le-Grand comme des garçons bouchers, des agents de police comme des professeurs de faculté... »*. Seul facteur discriminant : le sexe. La population joueuse est en effet presque exclusivement masculine, ce qui, estime M. Guiserix, s'explique par *« les univers particulièrement guerriers des premiers jeux. Dorénavant, il est davantage question d'aventures et d'enquêtes »*.

Pourtant, certains jeux ne s'apparentent ni à Sherlock Holmes ni aux *Aventuriers de l'Arche perdue*. Certains sont ultraviolents et cyniques, comme les mondes futuristes « cyberpunk », ou d'un mysticisme de bas étage *« à l'instar de* Kult, *un jeu assez pervers où l'on apprend que les démons existent réellement et nous manipulent pour leur plaisir »*, dit Fabrice Sirelli. Nicole Conte reconnaît d'ailleurs prendre garde à ne pas vendre n'importe quel jeu à n'importe quel âge.

Surtout, les jeux de rôles sont de gros dévoreurs de temps. Une partie dure de quatre à huit heures en moyenne et il n'est pas rare qu'une aventure bien engagée s'étale sur un week-end. Didier Guiserix, qui conseille aux parents de *« limiter l'investissement de leurs enfants à une partie de six heures par semaine »*, en convient. *« Lorsque l'on joue trop, on oublie les études, on ne parle plus que de cela »*... et l'on supporte très difficilement la mort, au détour d'une aventure, de son personnage fétiche.

FACTEURS DE RISQUES

A trois ou quatre reprises, Philippe Jeammet, psychiatre à l'hôpital international de l'université de Paris, a eu à traiter des patients pour qui les jeux de rôle étaient devenus *« la motivation essentielle de leur vie »*. Il tient pourtant des propos modérés. *« Ce qui pose problème, c'est la pratique excessive, et le fait qu'elle ne soit pas contrebalancée par d'autres relations, d'autres sources de satisfaction et d'échanges. Cette plongée dans un monde totalement irréel peut constituer un danger chez certains sujets vulnérables, qui fuient une réalité à laquelle ils ont du mal à s'adapter. » « Cela dit*, ajoute-t-il immédiatement, *si la fuite dans l'imaginaire peut faciliter une dérive délirante, un sujet équilibré n'a aucune raison d'y tomber. »*

Lorsque ces deux facteurs de risque – personnalité fragile et pratique obsessionnelle – ne sont pas réunis, les parents ne sauraient avoir aucune raison de s'inquiéter, affirment les joueurs, qui notent que seuls trois accidents en quinze ans furent à déplorer. Certes, l'on commet les pires horreurs dans les scénarios, qui comportent toujours leur lot d'épieux plantés dans le cœur des vampires ou d'huile bouillante versée sur les poursuivants. Mais c'est *« pour jouer »*, *« ce n'est jamais au premier degré »*, se défendent les passionnés, pour qui incarner un elfe ou un magicien dans un jeu n'est pas plus dangereux que plonger dans un film d'épouvante ou un livre de science-fiction.

Jacques Goimard, directeur de plusieurs collections de science-fiction et fin connaisseur des jeux de rôle, tient, lui aussi, à dédramatiser. *« Si la violence existe dans ce jeu, elle est mise à distance par la parole. Ce sont des aventures très bon enfant. »* Loin d'être nécessairement nocif, le jeu de rôle développerait chez les jeunes de nombreuses qualités. Le meneur de jeu doit imaginer des scénarios suffisamment fertiles pour « suivre » les joueurs. *« S'il a vocation à écrire des histoires, c'est un moyen de trouver tout de suite un public »*, explique Didier Guiserix. Selon Jacques Goimard, il y a même là *« une vraie veine d'inspiration pour la science-fiction, car les scénarios de jeux de rôle sont souvent très ingénieux »*.

Pascale Krémer

Jeux et univers

● **Jeu de rôle.** Jeu de société dans lequel les joueurs interprètent des personnages en train de vivre une aventure, tandis qu'un autre joueur, le meneur de jeu, se charge d'arbitrer et d'animer la partie.

● **Grandeur nature** (ou semi-réel). Jeu de rôle dont les participants se déguisent et jouent « en situation » des aventures, dans le cadre d'un château, d'une forêt...

● **Univers de jeux.** Le genre le plus courant demeure le médiéval-fantastique, mais l'on joue aussi dans des univers « horreur », « vampires », « science-fiction » (futur proche, épopée spatiale, cyber-punk...) ou même « chevaliers de la Table ronde », « James Bond », « pirates des Caraïbes », « Al Capone »...

● **Jeux vedettes.** AD&D ou Les règles avancées de Donjons et dragons (inspiré du *Seigneur des anneaux* de Tolkien), L'appel de Cthulhu (d'après les romans de H. P. Lovecraft), Vampire, Star Wars, Maléfices, Warhammer, Oniros, Rêves de dragon, Shadowrun, etc. Les joueurs alternent en général quatre ou cinq jeux.

« Déesse du Soleil, veille sur nos âmes »

SOISSONS
de notre envoyée spéciale

Un cycliste, médusé, a interrompu sa balade en forêt et mis pied à terre. Son VTT à bout de bras, le voilà, en survêtement fluo, qui semble jouer dans un *remake* des *Visiteurs*. Devant lui, une centaine de jeunes gens vêtus à la mode médiévale, un genou à terre, la main sur le cœur, scandent pieusement à l'invite du prêtre qui leur fait face : *« Ô sainte, ô grande, ô puissante, nous te prions, déesse du Soleil, veille sur nos âmes »*.

Le promeneur n'a pourtant perturbé ni un tournage de film, ni l'office religieux d'une quelconque secte qui aurait élu domicile dans cette forêt des environs de Soissons (Aisne). Il a simplement pénétré sur le terrain de jeu du dixième « Grandeur nature » organisé lors du week-end de l'Ascension par l'association Alkhémia. Un jeu de rôles dont les participants miment le déroulement, dans la nature, *« sur le même principe que les enfants qui jouent aux gendarmes et aux voleurs, sauf qu'au lieu d'être quatre gamins dans une cour d'école nous sommes une centaine d'adultes, déguisés, en pleine forêt... »*, résume, sans complexe aucun, l'un des joueurs. Depuis que la mode a gagné la France, à la fin de la dernière décennie, environ quatre cents « Grandeur nature » (GN) sont organisés chaque année. Ils réunissent tantôt vingt personnes, tantôt deux cents, et attirent principalement un public d'habitués des jeux de rôles sur table désireux de matérialiser leurs aventures imaginaires, et de prendre un bol d'air frais.

Le scénario de l'histoire médiévale-fantastique interprétée ce week-end dans les cavernes de Faucoucourt ne dévoile pas aisément ses subtilités au néophyte. De l'explication, plutôt emberlificotée, qu'en donne Laurent, l'un des organisateurs, l'on retiendra surtout qu'il aura fallu plus d'un an de préparation, pas moins d'une tonne de matériel amené par camion, et qu'il est *grosso modo* question d'un *« portail magique imprégné d'un sort »* d'où s'échappent des *« monstres de plus en plus monstreux »*, d'un roi qui meurt après l'avoir franchi, de guerres de succession. Le tout assaisonné d'une sauce mystico-zodiacale. Le scénariste, avec un vrai plaisir de démiurge, en livre quelques clés à voix basse : *« Il y a tous les éléments sur le terrain pour que les joueurs détruisent la porte maléfique et permettent au nouveau roi de rester en vie. Mais, pour l'instant, ils n'y songent pas. Ils devront désigner quatre champions pour affronter les démons qui vont surgir, et surtout trouver dans quel ordre les combattre. Quant aux prétendants au trône, ils ont obligation de se présenter avec une reine : comme il y a peu de filles, elles vont être très courtisées ! »*

Dans cette forêt dense que parcourent des biches, on ne s'étonnerait qu'à moitié de croiser, au détour d'un chemin, une ronde endiablée de lutins ou un druide en pleine cueillette. A l'entrée des cavernes immenses et sombres, éclairées de-ci, de-là par de maigres flambeaux, le soleil s'amuse à tisser des diagonales de lumière dans la brume, contribuant à l'étrangeté du lieu. Les joueurs, qui ne se lavent pas, mangent avec leurs mains et tentent sans succès de dormir dans des grottes où il fait à peine 10 degrés, semblent apprécier ce retour à la nature qu'ils savent très temporaire. Ils finiront le week-end épuisés et transis. Etudiants, comptable, serrurier, ingénieurs, médecin, commercial, instituteurs – dont certains participent à des « Grandeur nature » depuis dix ans –, âgés de dix-huit à trente-cinq ans, que font-ils tous ici, déguisés, à patauger en sandalettes dans la boue ? Pour 250 ou 300 francs les deux jours, tous disent « s'offrir » un voyage dans le temps, un formidable match d'improvisation théâtrale et un défoulement physique de plein air entre copains : de GN en GN, ce sont souvent les mêmes passionnés que l'on retrouve.

«Il va falloir exterminer ces pleutres !»

Célène, une immense rousse à nattes, étudiante en arts plastiques à Paris-VIII, joue l'astrologue de la reine : *« Si on se laisse prendre au jeu, on rentre dans un monde très différent, on change de peau. C'est excitant, exaltant aussi d'être un personnage d'importance, d'avoir une mission à accomplir. Le retour à la vie courante est un peu difficile. »* Gaby, vingt-cinq ans et une douzaine de GN, arbore un superbe diadème en latex incrusté de pierres de plastique. Prêtresse de la Lune, elle apprécie de *« se défouler tout en étant inoffensif, de se parler avec des formules, en costume »*. Catherine, prêtresse elle aussi, évoque de façon plus sophistiquée son goût du *« délire théâtral »* : *« Pouvoir espionner, mentir, voler, faire tout ce qu'on ne fait pas tous les jours. Eprouver de vraies frayeurs, lorsque des monstres vous attaquent dans une caverne noire par exemple, tout en sachant qu'on ne va pas mourir. »* Magiciens, voleurs, mercenaires, marchands ambulants, juge du commun, grand connétable, alchimiste, grand intendant de l'étoile polaire, grand chambellan, durant deux jours, nuit comprise, les joueurs semblent habités par leur personnage, parlent à sa manière, portent son habit, qui, pour certains, peut être une cote de maille de 15 kilos confectionnée amoureusement pendant des mois. *« Il va falloir exterminer ces pleutres !* tonne l'un des seigneurs, cheveux hirsutes, épée en l'air. *Je vous insulte, que diable, relevez l'affront ou habillez-vous de jupes !... »* S'identifient-ils dangereusement à leur personnage ? *« Certains déguisements artisanaux ramènent tout de même très fortement à la réalité*, relève astucieusement Bernard le Scribe. *Quand un type, un anorak sur son aube, tente de s'expliquer dans un demi-français, il faut vraiment faire un gros travail d'imagination pour y croire... »* Costumes et armes revisitent en effet le Moyen Age de manière souvent cocasse : boucliers en carton recouverts de moquette à longs poils synthétiques, monstre portant survêtement et masque de mardi gras, reine médiévale en robe froufroutante et bonnet péruvien. Les sorts lancés sont matérialisés par des pétards chinois et un soupçon de fumigènes.

Les limites de la simulation, l'âge des joueurs – pour une question d'assurance, les associations n'acceptent pas les moins de seize ans –, l'impossibilité de jouer constamment puisque les « Grandeur nature » n'ont lieu qu'à la belle saison et durant le week-end concourent à l'innocuité de ce passe-temps pour doux illuminés.

P. Kr.

HLM de Paris : Michel Clisson n'a pas été mis en examen

MICHEL CLISSON, sous-directeur de l'office des HLM de Paris (Office public d'aménagement et de construction, OPAC), a démenti l'information publiée dans *Le Monde* daté dimanche 4-lundi 5 juin, selon laquelle il aurait été mis en examen pour *« trafic d'influence »* par le juge d'instruction Eric Halphen du tribunal de Créteil (Val-de-Marne). Dans un communiqué diffusé samedi soir, M. Clisson *« tient à certifier sur l'honneur »* qu'il n'est *« en rien concerné par cette affaire »*. Il ajoute : *« Je n'ai pas été interpellé par les policiers le mardi 23 mai (non plus que le 30 mai ou un autre jour) et je n'ai pas été mis en examen par le juge Halphen le mercredi 31 mai (non plus qu'un autre jour). Je précise encore en le certifiant sur l'honneur que je n'ai jamais rencontré un policier et que je n'ai pas rencontré le juge Halphen. »*

[Ayant, par erreur, annoncé sa mise en examen sur la foi d'informations erronées, *Le Monde* présente à M. Clisson ainsi qu'à ses lecteurs toutes ses excuses.]

■ **CASINO : le secrétaire général de la Société des bains de mer (SBM) de Monte-Carlo, Stéphane Giaccardi, a été inculpé de** fausse attestation et placé sous mandat de dépôt, vendredi 2 juin, dans la Principauté. La SBM est chargée de la gestion du casino local. M. Giaccardi, également secrétaire général de la SMAR, filiale de la SBM qui gère les crédits accordés aux joueurs, est soupçonné d'avoir mis sur pied, avec les agents prêteurs, un système de commissions sur les crédits versés aux clients qu'ils amenaient au casino. L'enquête a été lancée en juin 1993, à la demande du prince Rainier qui avait reçu une lettre d'un industriel italien dénonçant le système en place.

■ **ROUTES : 653 personnes ont été tuées, au mois d'avril**, sur les routes de France, soit 31 (5 %) de plus qu'en avril 1994, et 11 de plus qu'au mois de mars (*Le Monde* du 12 mai). *« Ce bilan défavorable prolonge la tendance à la dégradation des résultats constatés depuis sept mois »*, a indiqué la Sécurité routière. Cette hausse s'expliquerait en partie par l'approche de la loi d'amnistie.

■ **SOMPORT : cinq cents opposants au tunnel** du Somport, venus de toute la France, se sont rassemblés du 3 au 5 juin, dans la vallée d'Aspe, près d'Accous (Pyrénées-Atlantiques). Du matériel de chantier a été détruit sur le site de construction du tunnel, samedi, et des *« barrages filtrants »* ont été mis en place dimanche, ce qui a donné lieu à plusieurs incidents. Le chef de file des opposants, Eric Petetin, a été arrêté après avoir endommagé la voiture du maire de Cette-Eygun.

■ **SANTÉ : la Chambre syndicale du matériel esthétique mettra gratuitement un « carnet de bronzage »** à disposition des clients des instituts de beauté, à partir du 10 juin, afin de leur apprendre *« à gérer leur bronzage en toute sécurité et confiance »*. La Commission de sécurité des consommateurs avait suggéré la création de ce carnet dans un avis du 8 février 1995 appelant à la prudence dans l'utilisation, de plus en plus répandue, des lampes de bronzage à ultraviolets.

HORIZONS

ENQUÊTE



Et l'Estonia sombra

On ne connaîtra jamais le bilan exact du drame qui s'est joué en cette nuit de septembre 1994 qui vit le ferry estonien s'abîmer dans les eaux de la Baltique, car la liste des passagers était incomplète. Seule certitude, ils ont été plus de 650 à trouver la mort dans le naufrage

UN prêtre finlandais est formel : au cours de cette nuit d'enfer du 27 au 28 septembre 1994, *« Dieu devait dormir... »*

« Je me trouvais au bar, sur le pont numéro 5. Le navire tanguait depuis pas mal de temps. Et tout à coup, sans savoir vraiment pourquoi, je me suis dit à moi-même : Karin, il y a quelque chose qui ne va pas, il faut que tu sortes immédiatement d'ici... Je suis montée au septième et j'étais l'une des premières sur le pont. En robe de soirée. On commençait à se passer des gilets de sauvetage. Le premier que j'attrape est un gilet pour enfant... puis j'en récupère un à ma taille. Il y avait de plus en plus de monde sur le pont. Dans la foule, je cherchais en vain des visages que je connaissais ; personne ne parlait suédois. On ne savait pas quoi faire, sinon crier. Plus tard, je me suis assise et j'ai découvert que j'étais sur le flanc du bateau, pas très loin des grandes lettres « Estline »... Je rêve, ma parole ? Tant bien que mal, je me dirige vers l'arrière où l'on jette des radeaux pneumatiques à la mer. Une vague nous emporte et un homme m'aide à monter sur le radeau. Moi-même, j'aiderai ensuite une autre fille, Paula, que j'ai revue par la suite. Nous étions sept en tout. Bizarrement, je ne sentais pas le froid. Le ferry Mariella *nous a recueillis. C'est seulement à bord que j'ai réalisé ce qui s'était passé et que je me suis mise à pleurer avant d'avoir un black-out total de deux heures. »*

Karin faisait partie d'un groupe de soixante-huit employés de la police de Stockholm réunis sur l'*Estonia* pour une conférence de travail agrémentée d'une visite touristique de Tallinn, d'un peu de divertissement et de quelques achats hors taxe. L'une de ces courtes croisières en Baltique, studieuses et bon marché, recherchées par de nombreuses entreprises nordiques ou associations de retraités. Soixante-trois des collègues de Karin ont péri dans le naufrage. Plus de six cent cinquante victimes, mais le bilan exact, on ne le connaîtra jamais, car la liste des passagers était incomplète. Cent trente-sept, en tout cas, auront survécu.

L'*Estonia* avait appareillé mardi en fin d'après-midi de Tallinn, et c'est peu avant minuit, selon la commission d'enquête internationale à Helsinki, que l'équipage a lancé un signal de détresse radiophonique : le navire (d'une longueur de 155 mètres) prenait de la gîte. Un quart d'heure plus tard, des masses d'eau s'engouffraient dans les entreponts réservés aux véhicules. La « porte-visière » avant de l'*Estonia* avait cédé sous la pression des vagues et du vent et emporté avec elle la rampe d'accès. Cinquante-trois minutes plus tard, le ferry sombrait. Il gît maintenant par 80 mètres de fond. La plupart des rescapés – cent onze hommes et vingt-six femmes – sont âgés de vingt à quarante-quatre ans. Le plus jeune est un garçon norvégien de douze ans.

HUIT mois plus tard, la catastrophe continue de traumatiser une Suède paisible, peu familière de catastrophes naturelles qui peuvent décimer des populations entières. *« En fait*, remarque-t-on à Helsinki, *ce pays n'a jamais perdu, d'un coup, autant des siens depuis la défaite contre la Russie en 1809. »* Plus de cinq cents morts ou disparus. Dans cette société si protégée qu'est la Suède, la réaction a été et demeure : *« Pourquoi nous ? »* Les plaies ne se cicatrisent que lentement ; on semble parfois se complaire dans la douleur et il suffit, par exemple, qu'une chaîne de télévision décide, fin avril, de montrer quelques séquences des quatre-vingts heures de pellicule tournées par une équipe de plongeurs envoyés en décembre examiner l'état de l'épave pour réveiller immédiatement le débat sur le renflouement ou non de l'*Estonia*. Près de trois mois après le naufrage, le gouvernement, suivant les recommandations d'un comité éthique, avait tranché : le bateau restera au fond de la Baltique ; il sera assimilé à une sépulture marine protégée, et la loi punira d'éventuels pillages. Pour mieux décourager toute tentative de profanation, le « cimetière » sera recouvert d'une chappe de béton. L'opération de coulage de celle-ci est techniquement délicate et ne démarrera pas avant l'année prochaine.

La Fondation pour *« la défense des victimes de l'*Estonia *et de leurs proches »* (SEA) avait d'abord milité en faveur du renflouement, *« pour récupérer les corps »*, et même envisagé une mission *« privée »*. Elle s'était ensuite rangée à l'avis du gouvernement, à la suite d'une consultation interne. Mais la diffusion récente d'images de chaos et de salles sens dessus dessous – sans aucun corps – a ravivé la souffrance. *« Le gouvernement nous a promis de garder ces films à l'abri et de protéger juridiquement l'épave. Avant même de l'avoir recouverte, il a déjà perdu le contrôle des cassettes... »*, rage Lennart Berglund, le président de SEA. D'autres, comme l'archevêque de Stockholm, Gunnar Weman, estiment que l'attitude de la télévision est contraire à l'éthique et que ces séquences perturbent *« le traitement psychologique en cours des parents des victimes »*. Dans plusieurs villes de Suède, des *« groupes de crise »*, souvent mis sur pied par les Églises, ont pris en charge les rescapés, les victimes et leurs familles qui se rencontrent *« pour parler »* une ou deux fois par mois.

La question des dédommagements a également donné lieu à quelques épisodes peu reluisants. En Suède et en Estonie, certains individus ont notamment affirmé avoir perdu un membre de leur famille dans la catastrophe, ce qui s'est révélé faux par la suite... Finalement, 98 % des 2 350 personnes concernées ont accepté l'offre de la compagnie d'assurances norvégienne Skuld : 150 000 couronnes (soit environ 100 000 francs français) pour un rescapé, 500 000 pour un orphelin, assortis d'une rente de 4 000 couronnes par mois jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, 40 000 aux petits-enfants, grands-parents ou frères et soeurs si la victime n'avait pas de degré de parenté plus proche. Compte tenu de la différence de niveau de vie, les Estoniens – environ deux cents ont péri – reçoivent 65 % du montant en couronnes de ces primes et l'équipage devrait être indemnisé par l'armateur suédois Nordström & Thulin, qui était à 50 % propriétaire de la compagnie Estline et de l'*Estonia*.

> « La Suède n'a jamais perdu, d'un coup, autant des siens depuis la défaite contre la Russie en 1809 »

Pour la petite République balte de 1,6 million d'habitants, ce bateau, mis en service en 1993 sur la ligne Stockholm-Tallinn, était un peu le symbole de l'indépendance recouvrée et de la liberté de voyager. Il était également source de profits. Aujourd'hui encore à Tallinn, on récuse les critiques formulées en Suède, au lendemain de la catastrophe, contre *« l'incompétence de l'équipage »* héritée de l'ère soviétique, le *« manque de formation »* du personnel à bord qui ne parlait que l'estonien, voire son état éthylique, etc. Alors que les Suédois l'avaient inspecté avant le départ ! En fait, les causes exactes de la catastrophe n'ont toujours pas été déterminées avec certitude. Plusieurs commissions d'enquête poursuivent leur travail, sans aboutir aux mêmes conclusions. Pour le constructeur du navire, les chantiers allemands Meyer Werft de Papenburg, le ferry, sorti des docks en 1980, n'aurait jamais dû être autorisé à naviguer par ce mauvais temps et sa vitesse était excessive au moment du drame.

Ronald Bergman, le PDG de Nordström & Thulin, met en cause la direction de la navigation à Helsinki, qui a délivré les certificats de bonne marche, ainsi que Veritas, le bureau d'homologation international. Il envisage également d'intenter un procès à l'ancien propriétaire de l'*Estonia*, la compagnie finlandaise Silja Line, *« qui nous a vendu le bateau sans dire toute la vérité »*. La commission internationale (suédo-finno-estonienne) fait état, pour sa part, du *« mauvais temps et de certaines conceptions erronées »*, sans désigner de coupable avant la remise de son rapport final, à l'automne. Elle réclame des mesures de sécurité supplémentaires concernant notamment les « visières » ainsi qu'un contrôle accru des jointures.

Les armateurs, qui transportent en Baltique environ dix millions de passagers chaque année, ont subi les conséquences de la disparition de l'*Estonia*. *« En octobre et novembre, la baisse de fréquentation a été de 15 % côté finlandais et de 30 % en Suède, plus touchée. A partir de décembre, nous avons été obligés de mener une politique de prix extrêmement bas et nous sommes obligés de continuer »*, constate Eeva Korhonen, directrice de l'information d'Eff John, propriétaire de la Silja Line. Commercialement, il est clair que le coup est très dur. Tom, l'un des rescapés du groupe de policiers stockholmois, qui a dérivé six heures sur un radeau renversé avant d'être « treuillé » par un hélicoptère, se dit *« prêt à remonter sur un bateau, sans trop de problèmes »*, mais déclare qu'il *« scrutera bien, avant, tous les dispositifs de sécurité »* ; en revanche, beaucoup d'entreprises et de particuliers suédois ont annulé leurs « croisières-conférences », et les armateurs ne tablent pas sur un rétablissement total du marché avant plusieurs années.

POUR la première fois depuis longtemps, d'ailleurs, aucun « hôtel flottant » n'est, en 1995, en cours de construction. Signe révélateur de la prudence des armateurs, même si l'on met en avant l'existence d'une flotte moderne, dont 70 % de la capacité a été construite dans les années 1990, avec le souci d'éviter ces vastes et dangereux entreponts pour les voitures et poids lourds – des *« terrains de football »* qui tendent, selon beaucoup d'experts, à déséquilibrer les navires par mauvais temps. De nouvelles mesures de sécurité, décidées par les directions de la navigation des pays nordiques, devraient être appliquées à partir de l'été.

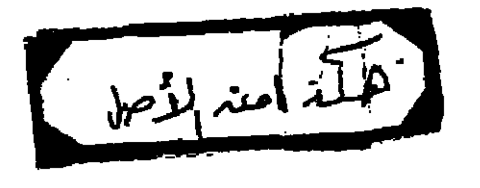
Dans *Ce qui ne pouvait arriver*, le livre qu'il vient de publier à Stockholm, le Suédois Kent Harstedt, 30 ans, raconte, sept mois plus tard, la nuit infernale sur l'*Estonia*. Lui aussi passait la soirée avec des camarades de séminaire au « Karaokebar », sur le pont numéro 5, où l'on boit, chante et danse. Assis au comptoir, il est subitement renversé de son siège par un roulis puissant et inattendu. Réflexion amusée de nombreux passagers : *« Ca, c'était une sacrée vague ! »* Trente secondes plus tard, nouvelle mauvaise surprise, mais l'orchestre continue à jouer. Le navire tangue trop. *« Puis survient un troisième choc, et la salle entière se retourne. Au bar, toutes les bouteilles d'alcool rangées sur les étagères s'abattent sur la tête et le dos de la serveuse. Elle crie de douleur et s'effondre par terre. Le bateau s'est couché sur le côté. (...) D'abord, c'est un silence total et puis, la panique. Les gens étaient entassés les uns sur les autres près des fenêtres, seuls quelques-uns, comme nous, avaient réussi à se cramponner à la rampe du bar. Partout, des cris, des gémissements, des pleurs, des sanglots ; les gens commençaient à réaliser ce qui s'était passé. Beaucoup de passagers s'étaient fracturé un membre, ils étaient blessés au visage ; corps, bras et jambes étaient entremêlés dans les positions les plus inimaginables sur le plancher. »*

Kent était indemne. Sa première réaction a été de se dire : *« Il faut sortir d'ici. »* Il a réussi à gagner la cage d'escalier. *« Partout autour de moi*, écrit-il, *des gens appelaient à l'aide ou hurlaient de douleur parmi les meubles renversés. »* Sur le pont – toujours en costume et en cravate –, il découvre un homme qui fume tranquillement une cigarette dans son coin au milieu de gens cédant à la panique. Il enfile un gilet de sauvetage – non sans un bref sentiment de culpabilité à l'égard de ceux qu'il ne pouvait secourir et qui lui réclamaient son gilet – puis rencontre une jeune femme. Elle lui paraît calme. *« Tu veux qu'on se donne un coup de main ? On s'entraide ? »*, lui demande-t-il. *« Bien sûr, d'accord ! »*, répond-elle.

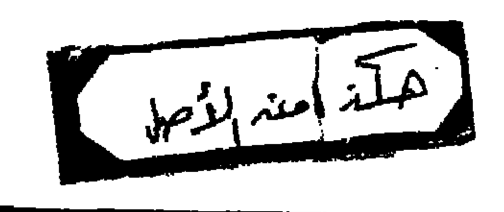
Suivent les présentations. Puis ils discutent du moment opportun pour abandonner le navire. L'homme à la cigarette, toujours aussi placide, leur conseille d'attendre et de ne pas sauter tout de suite. Mais le bateau se couchait de plus en plus et, instinctivement, les passagers voulaient escalader la paroi pour échapper à la violence et au froid de la mer. Au moment de grimper, lui aussi, Kent lance à Sara : *« Si on s'en sort, je t'invite à déjeuner à Stockholm la semaine prochaine ! » « Tu crois qu'on va s'en sortir, si je compends bien ? » « Bien entendu, c'est évident qu'on va rentrer à la maison ! » « Mais où va-t-on manger, alors ? »*, réplique Sara. Ils évoquent divers établissements et décident finalement que *« c'est Sara qui choisira »*. En tout cas, un restaurant beau et cher...

Un hélicoptère recueillera au petit matin Kent, Sara et les quatre autres personnes qui ont survécu à la nuit sur leur radeau pneumatique. Deux étaient morts, de froid et d'épuisement, à bord de l'embarcation. Le fameux déjeuner, il n'aura lieu qu'au mois de décembre. Sara et Kent, qui travaille à présent au ministère des affaires étrangères à Stockholm, sont restés amis. *« Ce soir-là*, dit-il, *j'ai tiré le billet de loterie gagnant. Le gain, c'était la vie. »*

Alain Debove







La longue marche vers le droit d'expression

par Wang Juntao

LE dimanche 4 juin a marqué le sixième anniversaire du mouvement démocratique de la place Tiananmen de 1989. En ce jour, des centaines de milliers d'habitants et d'étudiants de Pékin se sont dressés et ont défié un gouvernement totalitaire. Leur but était simple : se rassembler pour exprimer leur soif de démocratie, et revendiquer une presse enfin libre.

En 1989, les journalistes ont été l'un des groupes les plus importants, après les étudiants, à rejoindre le mouvement. Ironie du sort, durant les semaines et les mois qui ont mené à la répression de Tiananmen, la presse a joui d'une brève période de relative liberté. Pour la première fois en quarante années de régime communiste, du 17 au 19 mai, les télévisions et les journaux ont pu couvrir objectivement le mouvement qui a traversé le pays.

Le 4 juin, constatant l'ampleur de la situation, les autorités chinoises ont engagé la répression. Des milliers de manifestants sont morts. La répression n'a pas seulement étouffé le mouvement démocratique en général, elle a aussi brisé les espoirs et le cœur de la communauté des journalistes en Chine. Le dégel temporaire des pratiques de censure a tourné, en quelques heures, en un terrible hiver d'oppression. Nombre de journalistes ont été emprisonnés ou licenciés.

Cette lutte pour la liberté d'expression et de la presse n'est pas nouvelle. Depuis plus de deux mille ans, la Chine a subi la dictature, qui supprime de telles libertés. C'est une vérité incontestable que la liberté de la presse et d'expression est la pierre angulaire de toute société démocratique – sans elle, nous n'avons aucun espoir d'échapper à la tyrannie et à l'oppression. Après que les communistes ont pris le pouvoir en Chine, nombre de dissidents célèbres ont sacrifié leur liberté et leur vie pour dire et écrire la vérité.

En 1979, Wei Jingsheng, Ren Wanding, Xu Wenli et beaucoup d'esprits libres ont commencé d'afficher leurs opinions sur le Mur de la démocratie du carrefour de Xidan à Pékin. Une douzaine de publications indépendantes ont dévoilé au grand jour les injustices du régime et prôné la démocratie. Ces militants pour la démocratie ont tous été sévèrement punis. Pour son travail, M. Wei a été emprisonné pour quinze ans.

Mais le peuple chinois n'a jamais cessé de réclamer le droit de dire la vérité et de bénéficier d'une presse libre. Même aujourd'hui, où il n'y a pas de presse crédible en Chine, la population se tourne vers les médias étrangers pour s'informer. Et nombreux sont les citoyens chinois qui ont payé un prix élevé pour avoir aidé un journaliste étranger à révéler la vérité sur la société chinoise. Les cas de Gao Yu et Xi Yang sont à ce titre exemplaires. Gao et Xi ont été emprisonnés pour six et douze ans pour avoir divulgué des informations à des médias étrangers.

Six ans après le massacre de la place Tiananmen, la lutte pour la liberté de la presse demeure un combat vital

Les journalistes que j'ai évoqués font figure d'exemples pour ceux qui poursuivent leur quête de vérité, quel qu'en soit le prix à payer. Et ils sont nombreux. En février dernier, un groupe d'intellectuels chinois a soumis une pétition au gouvernement réclamant la liberté de la presse afin de dénoncer la corruption rampante. Au mois de mai, un groupe plus large d'universitaires s'est adressé au gouvernement pour qu'il offre réparation aux victimes de la place Tiananmen et a appelé les autorités chinoises à garantir la liberté de la presse.

Liu Xiaobo, l'artisan de la pétition de mai, a été interrogé, détenu et harcelé par les autorités pour son rôle joué dans l'organisation de la pétition. Malgré les avertissements répétés des autorités, il n'a pas reculé : le 18 mai, Liu a, non sans défi, remis la pétition au gouvernement et a été arrêté le même jour. Pour son courage, Liu a été emprisonné dans une prison de Pékin où il est toujours détenu aujourd'hui. Le gouvernement ne s'est pas arrêté à Liu. Les autorités ont interpellé et interrogé tous les signataires de la pétition de mai. Ils ont tous été invités à retirer leur signature. Aucun ne l'a fait.

La Chine n'oubliera pas ces hommes et ces femmes courageux parce qu'ils se sont battus pour l'âme de la nation. Le sang qui a été versé en 1989 l'a été pour la démocratie et la liberté d'un milliard d'individus. Les droits à la liberté de la presse et d'expression sont les fondements de l'existence humaine. Le peuple chinois ne les abandonnera pas malgré les conditions économiques et politiques.

***Wang Juntao**, ancien rédacteur en chef de « L'Hebdomadaire économique » à Pékin, est aujourd'hui exilé à Washington où il dirige l'Institut de Chine. Son texte est diffusé par Reporters sans frontières dans une quinzaine de pays d'Europe.*

Où est Wei Jingsheng ?

par Marie Holzman

ALORS que la police a multiplié les arrestations dans les milieux dissidents à l'approche du sixième anniversaire du massacre de Tiananmen, on est toujours sans aucune nouvelle de Wei Jingsheng, disparu depuis un an, le 1er avril 1994.

Considéré comme le personnage le plus représentatif du mouvement démocratique chinois, il a été enlevé par la police chinoise sous les yeux de sa collaboratrice Tong Yi alors qu'il se trouvait dans une voiture en route pour Pékin, après un séjour forcé d'un mois à Tianjin. Aux journalistes qui, nombreux dans la capitale durant la réunion annuelle de l'Assemblée nationale populaire, posaient la question : *« Où est Wei Jingsheng ? »*, il fut invariablement répondu qu'il avait *« commis de nouveaux crimes »* mais que l'on *« ne savait pas où il se trouvait retenu »*.

Wei Jingsheng figure parmi les fondateurs les plus respectés du mouvement pour la démocratie en Chine. Quinze ans de prison une première fois, puis cette disparition : son courage indéfectible, son engagement sincère pour les valeurs de la démocratie et son idéal de paix lui ont valu d'être proposé comme candidat au prix Nobel de la Paix en 1995 par une cinquantaine de sénateurs américains, l'ensemble des parlementaires danois et de nombreuses personnalités à travers le monde, notamment en France. Wei a déjà obtenu le prix Robert-F.-Kennedy des droits de l'homme en novembre 1994 et le prix Olof-Palme en janvier 1995.

L'un des fondateurs les plus respectés du mouvement pour la démocratie en Chine est détenu au secret depuis un an

La nomination du Dalaï-Lama au prix Nobel de la paix de 1989 avait profondément irrité le gouvernement chinois et les rumeurs concernant l'attribution du Nobel à Wei Jingsheng ont déjà provoqué quelques réactions aussi maladroites qu'agressives. Shen Guorang, porte-parole du ministère des affaires étrangères, a ainsi affirmé le 16 mars dernier que *« Wei Jingsheng est un criminel. Il n'est pas qualifié pour recevoir le prétendu prix Nobel de la paix »*. Cette déclaration ne fait que souligner le caractère arbitraire des méthodes de la police chinoise, qui, non contente de séquestrer un citoyen chinois, le déclare criminel sans préciser son chef d'inculpation et avant de l'avoir seulement jugé. La famille de Wei Jingsheng tente en vain depuis des mois d'obtenir un droit de visite et quelques informations sur son état de santé. Unique signe des autorités : en décembre dernier, des policiers sont venus chercher des effets personnels du dissident au domicile de son père. Alors que ce dernier avait réclamé que la police lui renvoie un reçu signé de la main de son fils, aucune réponse ne lui est jamais parvenue.

On est mieux informé sur le sort réservé à sa collaboratrice Tong Yi, arrêtée quelques jours après Wei Jingsheng, grâce aux efforts du dissident Liu Qing, qui dirige de New York la revue *Human Rights in China*. Liu Qing a lui-même passé dix ans dans le *laogai* (camp de rééducation) pour avoir diffusé le texte de la plaidoirie de Wei Jingsheng devant le Mur de la démocratie en 1979.

D'après la livraison de mars de *Human Rights in China*, Tong Yi, vingt-sept ans, a été envoyée sur simple décision administrative dans une usine-prison à la fin du mois de décembre 1994. Forcée à travailler plus de douze heures par jour, elle a réussi à faire parvenir une lettre à sa mère où elle écrit comment elle a été frappée pendant des heures par une dizaine de codétenus chargés de lui faire la leçon parce qu'elle avait osé adresser à la direction de la prison une lettre de protestation concernant ses conditions de travail.

Comme le souligne le célèbre astrophysicien Fang Lizhi, en citant le cas de Wei Jingsheng dans une lettre adressée le 28 mars à la presse américaine : *« Voilà qui devrait mettre fin à la fameuse théorie selon laquelle le développement économique amènera le gouvernement chinois à être plus respectueux des droits de l'homme. En fait, un régime qui combine développement économique et mépris affiché de droits de l'homme se trouve sur la pente du fascisme. »*

Ou, comme avertisait Wei Jingsheng lui-même en s'adressant aux hommes d'affaires occidentaux durant les quelques mois de liberté qui lui furent accordés au cours de l'hiver 1993 : *« J'affirme que si l'on veut investir en Chine aujourd'hui, on doit d'abord investir en politique. Ce n'est qu'en aidant les dirigeants chinois à créer des structures économiques saines, dont pourront également bénéficier les investisseurs étrangers, que les intérêts de chacun seront préservés. »*

Il poursuivait en démontrant que personne ne pouvait se targuer d'être à l'abri d'un accident dans un pays où les lois ne sont écrites que pour mieux être bafouées.

Wei Jingsheng risque de payer de nouveau très cher le fait d'avoir dit tout haut ce que beaucoup murmurent : quelle que soit la tendance qui émergera après la mort de Deng Xiaoping, il est probable qu'elle se sentira obligée de montrer sa force en prononçant à l'encontre des opposants, sous des prétextes divers, quelques condamnations à mort et peines de longue durée. C'est ce qu'on appelle en Chine *« faire peur aux singes en égorgeant un coq »*.

***Marie Holzman**, sinologue, enseigne aux universités Paris-III et Paris-VII.*

La lune et l'enfer

par Antoine Lyon-Caen

ANNONCER qu'on a découvert la lune et que l'enfer n'est pas loin, voilà deux procédés rhétoriques qui permettent de créer l'événement. Ces deux procédés ont inspiré la présentation imposante (une colonne à la une, deux éditoriaux, deux séries d'articles en pages « Entreprises ») que *Le Monde* a faite d'un arrêt de la Cour de cassation du 17 mai dernier. Cet arrêt, pourtant, est d'une remarquable modestie, presque un non-événement.

Pour casser une décision qui avait estimé un plan social conforme à la loi, la haute juridiction énonce une règle et en tire une conséquence. La règle : *« Un plan social doit comporter des mesures précises pour faciliter le reclassement du personnel et éviter ainsi des licenciements ou en limiter le nombre. »* La conséquence : les juges ne sauraient se satisfaire d'un plan qui s'en tient à une annonce et ne comporte aucune indication sur le nombre et la nature des emplois susceptibles d'être proposés en vue du reclassement.

Sous le soleil, qui n'est pas encore celui de Satan, quoi de nouveau ? Rien, sinon un adjectif et une leçon à l'usage des juristes de profession. Quel adjectif ? Pour la Cour de cassation, les mesures destinées à éviter les licenciements ou en limiter le nombre doivent être précises. On devine et comprend la raison d'être de ce qualificatif : foin de bonnes paroles, de proclamations creuses, de propos vagues, l'entreprise doit montrer qu'elle agit. Est-ce bouleversant ? Ce ne peut l'être que pour ceux qui pouvaient croire que le mot « mesures », introduit depuis longtemps dans la loi, n'impliquait pas déjà la précision.

Si leçon nouvelle il y a, elle est adressée aux professionnels du droit, ce qui ne devrait émouvoir que ce petit monde très respectable : la Cour de cassation, si elle est saisie, entend exercer un certain contrôle sur l'appréciation que les juges du fond portent sur les plans sociaux. Mais au-delà ? La haute juridiction durcit-elle le texte de la loi du 27 janvier 1993 dite loi Aubry ? Qu'on en juge. La fonction du plan social ? C'est la loi dite Séguin du 30 décembre 1986 qui l'a définie, en faisant sienne une rédaction due aux partenaires sociaux. L'obligation de reclassement qui pèse sur l'employeur avant un licenciement pour motif économique ? La Cour de cassation l'a pleinement consacrée depuis 1992, avant la loi Aubry, à la plus grande satisfaction de tous et sous une forme que même les juges anglais ne désavoueraient pas.

Comme la Cour de cassation n'a pas découvert une nouvelle planète, que son arrêt est du plus parfait prosaïsme, voici que l'on nous promet l'enfer.

Selon *Le Monde*, l'arrêt du 17 mai nous y conduirait à coup sûr : *« L'effet de ces jugements* (que l'arrêt fortifierait) *est redoutable et ne peut que dissuader les entrepreneurs étrangers d'investir en France ou inciter les Français à se développer à l'étranger. »* On reconnaît là une technique d'argumentation bien connue : on tend à disqualifier une solution en transférant sur elle l'effroi que suscitent ses conséquences. Mais ces conséquences sont d'autant plus fortement soulignées (*« l'effet... ne peut que... »*) que leur survenance ne peut être démontrée, qu'elles relèvent, en vérité, de la spéculation la plus débridée.

Pourquoi cette agitation autour d'un non-événement, l'arrêt de la Cour de cassation consacré aux plans sociaux ? A-t-on peur des juges ?

L'argumentation, cependant, a un air de déjà entendu. Elle était au coeur de la critique adressée au système de l'autorisation administrative préalable à tout licenciement économique, institué en 1975, M. Chirac gouvernant, et supprimé en 1986, M. Chirac gouvernant à nouveau. Le système aurait été malin : il aurait découragé l'investissement et l'emploi et il était assuré que sa suppression rendrait vitalité aux entreprises et dynamisme à l'emploi. On sait ce qu'il est advenu de cette prédiction. D'ailleurs, à suivre ce terrorisme des effets, toujours indémontrables et démentis, d'une règle ou d'une institution juridique, c'est tout le droit du travail qui mériterait d'être liquidé. Pourquoi s'arrêter en chemin ?

Mais les titres des articles (*« La Cour de cassation relance le débat... »*, *« La Cour de cassation durcit... »*) suggèrent que, vers l'enfer, ce n'est pas tant la loi qui nous entraînerait que les juges. Les ambitions législatives troublent moins que les audaces judiciaires. Aussi épris de légalisme qu'ils soient – et la Cour de cassation l'est sans détour dans son arrêt – les juges seraient-ils devenus dangereux ? Dangereux quand ils seraient vigilants ? Dangereux parce qu'ils seraient vigilants ? Comme si dans une société qui aspire à plus de vertu civique il fallait d'abord craindre ses premiers gardiens.

Au fond, l'administration a du bon pour ceux qui la connaissent. Avec elle, ou plutôt avec ses chefs, la négociation est possible. Dans une certaine pénombre. Avec les juges, point d'ombre ni d'échanges abrités.

Le Monde n'a, sans nul doute, pas voulu jeter la suspicion sur les juges. Mais n'est-ce pas le résultat auquel sa singulière rhétorique est parvenue ?

***Antoine Lyon-Caen** est professeur à l'université Paris X-Nanterre.*

Première manœuvre contre l'emploi ?

par Emmanuel Wagner

LE nouveau président et son premier ministre ont fait de la protection de l'emploi leur première préoccupation, celle qui, selon leurs propres termes, sera au fondement de chacune de leurs décisions. Deux députés de la majorité à peine installée au pouvoir viennent pourtant, au vu d'un arrêt de la Cour de cassation, de réclamer l'abrogation des dispositions d'une loi de 1993 relatives au reclassement des salariés menacés de perdre leur emploi pour un motif économique. Le prétexte : elles porteraient atteinte à la liberté de licencier, liberté qu'il conviendrait de réaffirmer solennellement en la libérant de tout contrôle.

Cette loi et cet arrêt n'imposent pourtant pas à l'employeur de reclasser tous ses salariés et ne lui interdisent donc pas de licencier pour une raison économique. Ils l'obligent seulement à rechercher s'il existe des emplois dans lesquels certains salariés pourraient être reclassés et, dans l'affirmative, à préciser le nombre et la nature des emplois ainsi disponibles de façon à permettre au juge de vérifier la réalité et le sérieux des propositions présentées par l'employeur dans son plan social.

La justification de cette contrainte tient à la raison même de la règle : préserver l'emploi des salariés lorsque cela est possible. L'arrêt que l'on critique, la loi que l'on veut abroger sont un des éléments de la défense des emplois.

L'inquiétude naît d'abord de ce qui apparaît comme la résurgence d'une pratique coutumière du pouvoir : le double langage (tout sera fait pour défendre l'emploi, mais l'urgence est de supprimer une des règles qui le protège). Sans doute, les propos de deux députés ne font pas le discours de toute une majorité, mais, si l'on en croit *Le Monde*, le gouvernement pourrait déposer un projet de loi en ce sens.

Le nouveau pouvoir semble avoir déjà oublié ses engagements à propos de la priorité des priorités

On ne peut donc pas se contenter de sourire devant le caractère ubuesque de la situation, serait-ce tristement, ni de ce qui serait ainsi le premier aveu du caractère mensonger de la campagne du candidat et du programme du président, serait-ce sarcastiquement.

Des promesses ont été faites, des engagements ont été pris, formels, publiés. Il faut interpeller, de toute urgence, le gouvernement pour qu'il dise s'il approuve ou condamne cette proposition. Tout silence serait un aveu, toute approbation serait un scandale.

Je n'ai pas ce pouvoir mais, citoyen, enseignant et chercheur en droit du travail, j'ai l'obligation de prendre publiquement position, car ce qui vient d'être réclamé est grave. L'obligation de rechercher s'il existe des possibilités de reclasser les salariés tend à vérifier que la suppression des emplois est grave.

Si l'emploi peut être maintenu par un reclassement, il n'est pas sérieux de vouloir le supprimer. La liberté revendiquée par ces deux députés implique celle de pouvoir faire perdre à un homme son emploi sans motif sérieux. Soustraire l'employeur aux obligations de la loi de 1993 conduirait à lui redonner une liberté absolue d'appréciation et de décision, quelle que soit la réalité des emplois dans son entreprise, c'est-à-dire le sérieux de sa décision. Il n'y aura plus en effet d'autorité pour contrôler cette réalité et partant ce sérieux. Or la liberté absolue engendre le pouvoir discrétionnaire, c'est-à-dire le pouvoir irresponsable, puisqu'il n'a à répondre ni du sérieux de ses raisons ni de la réalité de ses allégations.

Ce pouvoir a été celui des employeurs pendant plus de la moitié du XIXe siècle. Cette liberté a suscité des violences sociales et des désordres politiques considérables. Si pour *« réaffirmer solennellement la liberté fondamentale de licencier »*, il faut abroger la loi de 1993, c'est qu'il s'agit de réaffirmer cette même liberté absolue, ce même pouvoir discrétionnaire.

La façon dont les entreprises ont géré leurs effectifs pour reconstituer, au plus vite, leurs profits, a engendré le chômage, le sous-emploi, l'exclusion. Ce sont les fondements mêmes de la République et de la démocratie (la paix et la foi dans la société) qui ont été ébranlés. Donner aux entreprises la possibilité de faire plus en leur reconnaissant le droit de tout faire ne serait pas sans conséquence sur le maintien même de l'édifice. Si la compassion n'est pas ce qui guide l'action politique, que ce soit au moins l'intérêt...

***Emmanuel Wagner** est professeur à l'université d'Auvergne (Clermont-Ferrand).*

Le Monde

S'engager en Bosnie

FACE à la paralysie de la Forpronu, les Occidentaux – en fait, essentiellement les Européens – n'avaient guère le choix. Ou ils acceptaient le défaitisme d'un Boutros Boutros-Ghali, le secrétaire général de l'ONU, prêt à apaiser les Serbes en cantonnant la Forpronu dans un tout petit rôle humanitaire et en oubliant sa mission de protection des populations civiles bosniaques, ou ils sortaient du cadre de l'ONU et constituaient une force armée autonome – à la manière de ce qu'ont fait les Etats-Unis en Haïti – afin d'amener les Serbes à la raison, sans être liés par l'impossible mécanique onusienne.

Réunis samedi 3 juin à Paris, à l'initiative de la France, les ministres de la défense des pays participant à la Forpronu ont choisi une solution intermédiaire. Ils mettent bien sur pied une force, respectable, de plusieurs milliers d'hommes, sous le nom de force de réaction rapide (FRR). Sa mission sera de défendre les « casques bleus », d'empêcher qu'ils ne puissent être humiliés ou pris en otage comme ces derniers jours, de s'assurer, enfin, qu'ils peuvent accomplir leur mission.

Ces hommes n'opéreront pas sous la bannière des Nations unies mais sous leurs uniformes nationaux. Les liens ne sont, cependant, pas coupés avec l'ONU : formellement, la FRR est à la disposition du général français Bernard Janvier, le patron des « casques bleus » dans l'ex-Yougoslavie, et du Britannique Rupert Smith, le commandant de la Forpronu en Bosnie. Ni M. Boutros-Ghali ni son représentant en Bosnie, le Japonais Yasushi Akashi, n'ont vraiment apprécié de se voir ainsi écartés.

C'est un schéma à la « somalienne » qui est mis en place : des « casques bleus » chargés de protéger des populations civiles en proie à la guerre, et, à l'arrière, d'autres soldats chargés, eux, d'appuyer les « casques bleus »... Le précédent somalien n'est pas de nature à rassurer. Mais les Européens avaient-ils le choix ? Sans doute pas. Les humiliations auxquelles les Serbes bosniaques les soumettent les conduisent inévitablement à s'impliquer plus avant en Bosnie. La signification de la création de la FRR ne doit échapper à personne : c'est un engagement dans l'imbroglio des Balkans, avec tous les risques que cela comporte, notamment celui de l'engrénage.

Conscient des dangers encourus, le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, disait qu'il ne s'agissait pas *« de se transformer en allié militaire des musulmans bosniaques »*, mais son collègue de la défense, Malcolm Rifkind, n'avait pas tort d'ajouter que, pour l'heure, ce sont les « *Serbes qui sont dans la ligne de mire* » de la FRR. Encore faut-il ajouter que les Européens ne sont sans doute pas prêts à aller trop loin dans l'engagement et que la composition même de la FRR la rend tout aussi apte à amorcer un début de désengagement des forces de l'ONU. Dans l'ex-Yougoslavie, il n'y a pas de solution simple.

« Fracture » municipale

AU moment même où le gouvernement se donne pour objectif de faire reculer chômage et exclusion, de réduire la « fracture sociale » par une politique de la ville globale et audacieuse, une telle approche – positive – des réalités urbaines et suburbaines contraste avec l'ambiance de la campagne pour les élections municipales dans certaines villes.

Sous l'influence, ici ou là, du Front national – mais pas toujours ou pas seulement –, l'opposition entre les quartiers « rangés » et les cités frappées par le chômage, entre les « inclus » et les « exclus », est ravivée par les batailles électorales. C'est, par exemple, le cas dans certaines localités de la banlieue parisienne.

La tension et l'incompréhension entre des populations, séparées, en fait, par une frontière souvent plus sociale que nationale ou culturelle, est désormais latente dans la société et devient parfois une donnée majeure de la vie quotidienne. Il n'est donc pas surprenant que, dans les quartiers les plus exposés, à une semaine du premier tour des scrutins des 11 et 18 juin, cette question surgisse dans la propagande des candidats et dans les propos des électeurs. Il est cependant notable et rassurant que les principaux partis et leurs dirigeants nationaux ou régionaux, à l'exception bien sûr de l'extrême droite, n'en aient pas fait un thème de campagne.

C'est au niveau local que les sortants et leurs concurrents sont parfois amenés à donner de nouveau une des premières places dans leurs propos, à travers les problèmes de sécurité, aux « immigrés », terme générique – et généralement inapproprié – désignant tous ceux dont la présence et la situation sont considérés par une partie des habitants comme la cause principale, sinon unique, du mal-vivre dans les grandes villes ou à leurs abords.

Cette approche ambiguë, voire hostile, n'est heureusement pas la seule : l'initiative d'associations de Strasbourg, qui ont organisé, dimanche 4 juin, un scrutin symbolique parmi les étrangers, pour rappeler que ces administrés-là n'ont d'ordinaire pas voix au chapitre, montre que les militants de l'intégration ne désarment pas.

Les propos du nouveau ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion, Eric Raoult – qui fut, dans le passé, un député RPR de Seine-Saint-Denis plus enclin à épouser qu'à combattre les réactions de rejet envers les immigrés –, témoignent d'une nette évolution des esprits à droite. M. Raoult, qui n'exclut même pas de devoir, un jour, réviser les lois Pasqua sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, rejette clairement aujourd'hui toute idée de discrimination pour traiter les difficultés des banlieues.

Encore faut-il que le gouvernement trouve sur place, chez les maires et les conseillers municipaux de gauche comme de droite, des partenaires convaincus du bien-fondé de cette conception. C'est, heureusement, souvent le cas.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Le nouveau converti
par Philippe Bertrand



Le retour de la Russie dans les Balkans

Suite de la première page

La ligne de confrontation s'étire jusqu'à l'ex-Yougoslavie, à propos de laquelle Moscou a déjà évoqué le risque d'une *« troisième guerre mondiale »*, si l'OTAN continuait ses frappes aériennes ; elle passe par la Bulgarie et la Roumanie ; les Russes semblent même compter parfois sur la solidarité orthodoxe, qui pourrait les rapprocher des Grecs. Face à Washington qui tente d'utiliser la peur d'un retour de l'hégémonie russe, le Kremlin utilise les hommes qu'il a placés pendant quarante-cinq ans (notamment dans les « organes de sécurité » qui n'ont pas été sérieusement épurés et neutralisés en Bulgarie, en Roumanie et dans l'ex-CEI). Il joue aussi de la dépendance économique et énergétique de ces pays par rapport aux énormes réserves russes. Et il habille le tout d'une nouvelle idéologie, « démocratique » pour la galerie occidentale (la garantie des *« droits des minorités »*).

Dans l'ex-Yougoslavie et en Bulgarie (dont les Russes connaissent bien mieux les pièces et le terrain que Washington), la Russie et ses alliés locaux – « socialistes » serbes, « ex-communistes » bulgares (les uns et les autres se fréquentent) – ont, ces derniers temps, marqué des points. *« Pour plaire à Moscou »*, selon l'opposition, le Parti socialiste bulgare (dont beaucoup de dirigeants ont encore leurs « dossiers » dans les armoires de l'ex-KGB) a ainsi bloqué, fin mai, l'adoption d'une résolution sur l'adhésion de la Bulgarie à l'OTAN. Ce n'est pas la première fois que pro-américains et pro-russes – ou « socialistes » et « anti-communistes » – s'affrontent en Bulgarie. Après la chute du mur de Berlin, mais avant celle de l'URSS, le président Jeliou Jelev, qui voudrait amarrer son pays à l'Occident, avait refusé un nouveau traité avec Moscou, qui aurait neutralisé la Bulgarie par rapport à l'OTAN.

Dans l'ex-Yougoslavie, la Russie soutient les Serbes, avec plus ou moins de succès, jusqu'à l'extrême limite permise par le désir de ne pas provoquer une crise ouverte avec les Occidentaux. Mais cette politique pro-serbe n'est peut-être pas due, comme le veut la version officielle, à des *« raisons de politique intérieure »*. Il ne s'agit pas seulement de couper l'herbe sous les pieds de l'ultra-nationaliste Jirinovski. En effet, même bombardé – par les médias officiels – d'une version pro-serbe de la guerre en Bosnie, le citoyen russe reste indifférent au sort de ses « frères slaves ». Ce n'est pas le cas pour les militaires, pour l'ex-nomenklatura ou pour les « organes », qui entretiennent les meilleures relations avec leurs « homologues » de Serbie. Est-ce parce que, comme l'affirme le président croate Tudjman, Moscou, à la recherche de débouchés sur les mers chaudes, louche toujours sur les bouches de Kotor, une baie naturelle au sud de la Serbie ? Est-ce simplement parce que les « ex » (nomenklaturistes) de Moscou, devenus « nouveaux » (riches), se livrent à un commerce juteux avec Belgrade ?

Quoi qu'il en soit, Slobodan Milosevic a laissé faire ce que Tito avait empêché pendant quarante ans : le retour des Russes en Yougoslavie. Washington paraît avoir contre-attaqué en choisissant le maillon faible du dispositif de Moscou : l'Ukraine. *Via* les organisations financières internationales, les Etats-Unis ont accordé, sans beaucoup de garanties, d'importants prêts à Kiev, qui se débat dans d'immenses difficultés économiques dont la Russie essaie de tirer profit pour en regagner le contrôle. Lors de la signature, le 1er juin, de l'accord entre l'OTAN et le président ukrainien, Leonid Koutchma, pour le développement d'*« une relation spéciale »*, le secrétaire général de l'Alliance atlantique a déclaré que l'Ukraine doit jouer *« un rôle spécifique dans le développement d'une architecture de la sécurité européenne »*. Ce n'est pas forcer sa pensée que de voir en l'Ukraine une barrière aux appétits russes.

Cette évolution ne plaît évidemment pas à la majorité des députés « socialistes » et pro-russes à Kiev, qui a déclenché une crise politique en « interdisant » le plébiscite que le président ukrainien veut organiser pour tenter de s'imposer. Le désir, plus ou moins dissimulé, de M. Koutchma de faire adhérer son pays à l'OTAN (de *« joindre des alliances stables et sûres à cause des menaces et des pressions politiques d'un voisin commun »*, selon un communiqué, fin mai, des présidents ukrainien et lituanien) a provoqué l'ire des milieux officiels russes. *« La vague d'insatisfaction en Ukraine orientale* [russophone], *la confrontation ouverte avec les socialistes et les communistes pourraient bien « encourager »* [le président ukrainien] *Koutchma à se rapprocher de la Russie »*, écrit le 31 mai, avant la « révolte » du Parlement de Kiev, le quotidien de l'armée russe, *Krasnaïa Zvezda*.

VOLTE-FACE SPECTACULAIRE

Au centre de l'échiquier, la Roumanie et la Moldavie cherchent à sentir d'où souffle le vent dominant. Après avoir été le seul pays à signer, au lendemain de l'effondrement du mur de Berlin, un traité avec Moscou, neutralisant son territoire pour l'OTAN, la Roumanie a effectué une volte-face spectaculaire dès l'éclatement de l'URSS. Elle a déclaré nul le traité signé avec Moscou et adhéré, la première, au « Partenariat pour la paix ». Aujourd'hui, le ministère roumain des affaires étrangères proteste contre ceux qui voudraient exclure Bucarest d'une intégration rapide au sein de l'Alliance atlantique. Et Washington a assuré être *« directement et matériellement intéressé par la sécurité de la Roumanie »*. Mais en Roumanie, comme en Moldavie, règne souvent un opportunisme né d'une position géographique particulièrement exposée. Rien n'est donc joué. D'autant plus que ces pays essentiellement agricoles souffrent de ne pouvoir exporter leur production vers l'Union européenne.

Si après l'effondrement de l'ex-URSS, la Roumanie n'est plus, *« pour la première fois de son histoire »*, voisine d'un empire menaçant, Bucarest et Chisinau, la capitale moldave, observent avec inquiétude tout signe de retour de l'Ukraine dans le giron russe et avec espoir le rapprochement de Kiev avec l'Occident. Après l'accession au pouvoir de Leonid Koutchma, sur un programme pro-russe, les relations de la Roumanie et de la Moldavie avec Moscou ont connu une soudaine amélioration. Mais comme le président Koutchma semble avoir feint de se rapprocher de Moscou pour mieux s'en éloigner, que l'Ukraine semble réussir à se dégager de l'orbite du *« grand frère »*, l'Occident paraît de nouveau intéresser beaucoup plus la « plaque tournante » de l'Europe du Sud. La bataille pour les Balkans continue.

Jean-Baptiste Naudet

AU FIL DES PAGES/Economie

Guide mondial des privatisations

AU MOMENT où les querelles franco-françaises vont rebondir à propos des nouvelles privatisations que lancera le gouvernement Juppé, le livre de Pierre Guislain, *Les Privatisations*, vient rappeler à nos compatriotes que le mouvement qui porte l'Etat à se défaire de ses plus beaux *« joyaux »* est une déferlante qui n'épargne aucun continent, aucun régime politique, aucun secteur. Même les services publics, considérés il y a peu comme intouchables, sont aujourd'hui atteints par la formidable vague. Du reste, nous dit Guislain, *« le concept de service public lui-même est pour le moins ambigu et n'a jamais pu être défini de manière précise et opérationnelle »*. L'auteur est situé à un poste d'observation privilégié pour en juger. Ce juriste belge est en effet, à la Banque mondiale, un expert haut placé en matière de développement du secteur privé et, au cours de ces dix dernières années, il a conseillé de nombreux gouvernements en ce domaine.

Pour Pierre Guislain, le mouvement actuel est beaucoup plus qu'une réaction à la vague, elle aussi générale, de nationalisations des lendemains de la deuxième guerre mondiale. C'est d'abord une réponse aux carences avérées des entreprises d'Etat et à la crise générale des finances publiques. En outre, dans une économie mondialisée, il vaut mieux pour se battre être capable de nouer rapidement des alliances avec le grand capital. Ce qui ne peut se faire aisément quand on appartient au giron de l'Etat. Sans compter que *« les raisons qui plaidaient en faveur d'une intervention étatique n'existent plus aujourd'hui »*, comme le dit l'auteur.

Pour autant, il n'existe pas de modèle universel. Et c'est justement le mérite de Guislain de nous offrir un tableau contrasté des diverses expériences en la matière. La vanité française dût-elle en souffrir, l'expérience hexagonale des *« noyaux durs »* n'a droit ici qu'à une demi-page et il est facile de lire en filigrane que l'auteur ne conseille pas à ses clients d'importer chez eux cette *« manière de maintenir le contrôle de l'Etat ou du moins de la haute technocratie sur les entreprises privatisées »*. Pourtant le modèle français a été imité au Mexique, en Argentine, en Bolivie, mais aussi au Maroc, où, il est vrai, on a une certaine tendance à mimer l'ex-métropole.

> Les privatisations sont une réponse aux carences avérées des entreprises d'Etat

Dans l'un des passages les plus piquants du livre, Guislain invite les gouvernements à faire attention aux banquiers d'affaires, juristes et autres conseils qui hantent les ministères ou les organes chargés de privatiser. Les alliances qui se nouent entre banquiers et avocats ne garantissent pas que les rôles des uns et des autres seront remplis *« de manière indépendante et impartiale »*. D'autre part, les banquiers sont payés en fonction du résultat, souvent 3 % du prix de vente, ce qui aiguise les appétits.

Quant aux juristes, ils sont rémunérés au *« temps presté » (sic)*, ce qui crée des incitations qui peuvent se révéler perverses, *« ces conseillers pouvant avoir intérêt à soulever le plus de questions et de problèmes possible »*. Autre écueil à éviter : dans la plupart des pays, note l'auteur à juste titre, les monopoles publics ne sont pas réglementés sous prétexte qu'ils sont censés servir l'intérêt collectif. La privatisation de tels monopoles publics risque d'aboutir à la constitution de monopoles privés, si rien n'est fait pour ouvrir le secteur concerné à la concurrence. La tentation est grande justement de ne rien faire, car l'ouverture à la libre concurrence diminue la valeur marchande du monopole en question. Mais si l'on cède à la tentation de ne rien changer à la situation monopolistique, il sera trop tard ensuite pour revenir en arrière. Bref, la privatisation ne doit pas être une occasion supplémentaire de socialiser les pertes et de garantir à quelques privilégiés des super-profits.

Philippe Simonnot

★ ***Les Privatisations, un défi stratégique, juridique et institutionnel,*** **de Pierre Guislain, De Boeck Université, 342 p., prix non indiqué.**

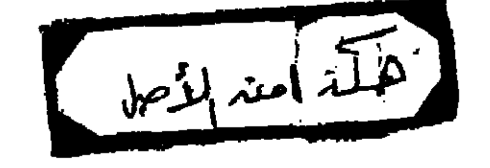
RECTIFICATIFS

DÉPUTÉS

Contrairement à ce que nous avons écrit, tous les députés nouvellement élus en 1988 – ou en cours de législature – ne disposaient pas, au terme de leur mandat, d'une fonction à la tête ou au sein d'un conseil municipal (*Le Monde* daté 28-29 mai). Les services de l'Assemblée nationale nous précisent que vingt d'entre eux ne détenaient aucun mandat municipal lorsqu'il a été mis fin à leur fonction de député.

ISRAËL-SYRIE

Dans l'article de Patrice Claude, « Israël souffle le chaud et le froid sur l'état des négociations avec la Syrie », publié dans *Le Monde* daté 28-29 mai, une erreur nous a fait écrire qu'*« Israël – territoires palestiniens occupés compris – étant plus de deux fois moins étendu que la Syrie... »*. Il fallait lire, six fois moins étendu que la Syrie.



AU FIL DES PAGES/Economie

Guide mondial des privatisations

CONCENTRATION Un projet de fusion de la BNP, troisième banque française, de l'UAP, premier assureur, et de la Compagnie financière Suez a avorté. Le gouvernement, qui n'a pas à se prononcer sur une opération concernant trois groupes privés, a néanmoins été consulté et il a fait connaître son désaccord. ● LE PDG DE LA BNP, Michel Pébereau, est à l'origine de ce projet. Pour accroître ses fonds propres, il désirait absorber le groupe Suez. Devant le refus de Gérard Worms, son PDG, M. Pébereau s'est entendu avec Jacques Friedmann, PDG de l'UAP pour mener l'opération conjointement et la financer par fusion. ● CE MONOPOLY aurait pu déboucher sur un ensemble pesant 120 milliards de francs avec de considérables participations industrielles en France et en Belgique. Mais le gouvernement a craint qu'il ne nuise à l'image des privatisations.

Un projet de « très grande fusion » de la BNP avec Suez et l'UAP est mort-né

Imaginée par Michel Pébereau, PDG de la BNP, cette idée s'est heurtée à l'hostilité du gouvernement et des administrateurs de Suez. Elle aurait pu déboucher sur la création d'un énorme ensemble pesant 120 milliards de francs

LA *« TGF »* – très grande fusion – ne verra pas le jour. Samedi 3 juin, le gouvernement a définitivement fait savoir qu'il n'était pas favorable à la constitution d'un grand groupe constitué de la Compagnie financière de Suez, de la BNP et de l'UAP, trois entreprises privatisées lors de la première et de la seconde cohabitation.

Pour comprendre ce projet de création d'un mastodonte, qui serait devenu la première capitalisation boursière française avec 120 milliards de francs devant Elf-Aquitaine, il faut revenir aux problèmes majeurs de la BNP : son manque de fonds propres, sa faible rentabilité et sa taille insuffisante. Devenu PDG de la banque, encore publique, en mai 1993, à la suite de René Thomas, Michel Pébereau prend peu à peu conscience des difficultés de son entreprise, engluée elle aussi dans la crise immobilière, et il se met à chercher des solutions. Faute d'avoir l'Etat derrière lui – comme le Crédit lyonnais –, il se tourne vers le privé.

Un dossier laissé par son prédécesseur lui donne-t-il des idées ? Gérard Worms, PDG de Suez, avait, en 1992, proposé à René Thomas, un regroupement de leurs activités bancaires, lors de la privatisation de la BNP prévue en 1993, en lui apportant Indosuez (banque d'investissement) et Sofinco (crédit à la consommation). Ce n'est qu'un des nombreux schémas de rapprochement évoqués entre Suez et BNP. Toujours est-il que Michel Pébereau jette son dévolu sur Suez. La compagnie financière est une proie affaiblie. Elle vogue au gré des flots sans stratégie convaincante, avec un patron aussi fin et courtois qu'indécis, dont le sort paraît souvent en péril. Suez recèle pourtant un trésor non négigeable aux yeux de M. Pébereau : 50 milliards de francs de fonds propres qui permettraient à la BNP de se doter d'une solidité financière qui lui fait défaut, et des actifs en France et en Belgique dont la cession peut procurer du cash pendant longtemps.

FONDS PROPRES

Acte I : en décembre 1994, M. Pébereau propose à M. Worms une fusion pure et simple de leurs deux maisons. M. Worms refuse. Touchée aussi par la crise immobilière, l'action Suez est décotée, alors que le cours du titre BNP se redresse. L'opération se ferait au détriment des actionnaires de la compagnie. Deux administrateurs seulement de Suez paraissent favorables à cette fusion « amicale » : Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, par prudence et légitimisme, et Philippe Jaffré, PDG d'Elf, par amitié pour Michel Pébereau. Deux autres y sont farouchement opposés : Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux et ancien secrétaire général du RPR, très attaché à Suez, et qui souhaite n'avoir que celui-ci comme actionnaire principal, et Lucien Douroux, directeur général du Crédit agricole, riche de 116 milliards de fonds propres, peu désireux de voir sa première place contestée et qui aurait lui même des visées sur Indosuez.

Acte II : Michel Pébereau passe à l'attaque en achetant des titres Suez en Bourse jusqu'à 5 % du capital, tout en déclarant « scrupuleusement », de fin décembre à fin février, les franchissements de seuil à toutes les fractions de 0,5 %, conformément aux statuts de la Compagnie. Le PDG de la BNP a-t-il surestimé l'effet d'intimidation que cette manœuvre aurait sur Gérard Worms ou s'est-il mépris sur la fragilité de celui-ci ? Le patron de Suez persiste dans son refus.

Officiellement, Michel Pébereau justifie ses achats en affirmant qu'au cours de l'action Suez, il fait une bonne affaire. Mais l'argument ne convainc personne, tant les observateurs sont persuadés que M. Pébereau a pour cible finale Indosuez, filiale bancaire de la Compagnie qui semble complémentaire de la BNP. Chez Suez comme à la BNP, beaucoup militent en faveur d'un tel rapprochement des deux banques. D'autres s'interrogent soulignant que la BNP n'a pas tant d'intérêts à cette opération bien coûteuse. M. Pébereau confirme son attirance pour Indosuez. Pour certains, il s'agit d'une diversion qui cache son intention réelle : la conquête complète de Suez pour ses fonds propres.

Acte III : dans l'affaire, Michel Pébereau oublie son partenaire l'UAP. Il découvre soudain, qu'outre l'hostilité de Gérard Worms, il se heurte à la réticence de Jacques Friedmann, PDG du premier assureur français. Celui-ci n'envisage pas d'un bon œil de voir se créer un groupe BNP-Suez qui détiendrait au total 11,5 % de son capital. Mais il ne s'oppose pas au principe parce qu'il a le même besoin de fonds propres que la BNP. On échafaude alors au siège, place Vendôme, des schémas qui permettrait à l'UAP et à la BNP de prendre le contrôle de Suez *« par en dessous »* : il s'agirait de lancer une OPE conjointe en échangeant des titres UAP et BNP contre des titres Suez. La Compagnie deviendrait une filiale conjointe de la BNP et de l'UAP. Nous sommes en mars.

OPPOSITION

Acte IV : Michel Pébereau pousse la logique plus loin avec le projet de la *« TGF »* qui réunirait dans un même ensemble les trois entreprises Suez, BNP et UAP. La mise en forme restait à définir, une holding pouvant coiffer trois pôles : banque, assurance, industrie et services. Jacques Friedmann, soixante-deux ans, en aurait été le président, Gérard Worms, cinquante-huit ans, le vice-président et Michel Pébereau, cinquante-trois ans, le directeur général. Les administrateurs et actionnaires de Suez restent hostiles à ce qui n'est qu'une nouvelle version de rachat de leur compagnie. Alors que Suez est sorti de l'assurance avec la vente de Victoire, et envisage de se désengager de la banque (avec la cession possible d'Indosuez) pour se concentrer sur les participations dans l'industrie et les services, la création de la *« TGF »* l'amènerait à réinvestir dans la banque et l'assurance. Ses fonds propres iraient se perdre dans la BNP et l'UAP, secteurs en difficulté et en quête de capitaux. Suez reste donc dans l'opposition.

Acte V : arrivent l'élection présidentielle et la nomination du gouvernement Juppé. Jacques Friedmann, au nom de ses relations amicales et anciennes avec Jacques Chirac, mais qui se sont distendues pendant l'ère Balladur, entre en contact avec le nouveau gouvernement. L'écho y est défavorable. Sans doute avait-il surestimé son influence, d'autant que Jérôme Monod, le PDG de la Lyonnaise des eaux, plus écouté dans les sphères chiraquiennes, s'est empressé de faire connaître son hostilité au projet de *« TGF »*.

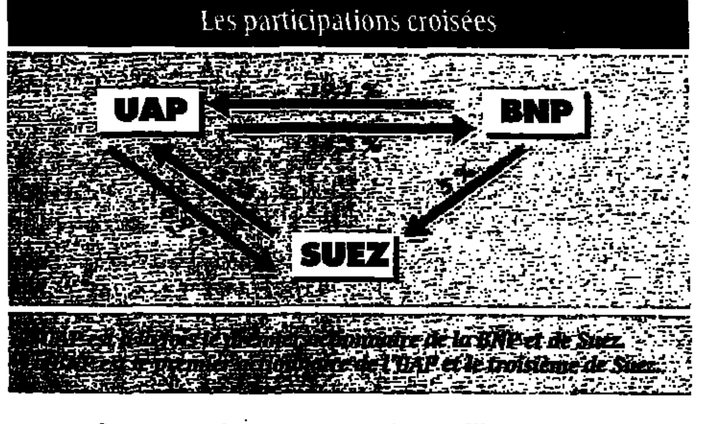
Même s'il affirme aujourd'hui ne pas avoir été saisi du dossier – puisqu'il n'a pas à se prononcer sur des projets d'entreprises privées –, le gouvernement fait connaître son hostilité et la confirme aux intéressés, samedi 3 juin, après la parution d'un article dans *Le Figaro* évoquant une partie du projet. Pour des raisons politiques : il est peu désireux de voir se constituer *« un grand machin »* piloté par un chiraquien au moment où il proclame que les nominations politiques n'auront plus cours.

Pour des raisons économiques : la logique d'ensemble de mélanger assurance, banque et industrie apparaît brumeuse. L'un des membres du trio, Suez, la dénonce. Il y a de forte chances dans ces conditions que l'effet sur les marchés boursiers soit désastreux, avec une forte baisse des titres alors même que le gouvernement veut relancer les privatisations. Plus largement cette *« TGF »* risque de jeter un discrédit sur les privatisations françaises en montrant que, peu de temps après leur retour au privé, les entreprises s'empressent de jouer au Monopoly. Public ou privé, le capitalisme français continuerait de manipuler des entreprises privées avec la bénédiction de l'Etat.

Pour des raisons industrielles enfin : l'entité BNP-UAP-Suez détiendrait un réseau immense de participations en France et en Belgique, jouissant parfois de positions très fortes – voire monopolistiques – comme dans l'eau (Lyonnaise et Générale), l'audiovisuel, le BTP ou le pétrole.

La *« TGF »* avortée, il reste aux trois entreprises à redéfinir leur stratégie dans un contexte financier difficile. La banque et l'assurance française ont échappé à une « méga-fusion » mais ne pourront éviter une restructuration, déjà en cours dans d'autres pays. Quant à Suez, elle doit se trouver enfin un avenir crédible pour un groupe sans équivalent en France.

Claire Blandin



Suez

● **La Compagnie financière de Suez** est une holding détenant la banque Indosuez et un ensemble de participations industrielles dont la Société générale de Belgique avec, en 1994, un total de bilan de 700 milliards de francs, un résultat net déficitaire de 4,7 milliards de francs et des fonds propres d'environ 50 milliards de francs.

● **Principaux actionnaires :**

UAP	6,9 %
Saint-Gobain	5,7 %
BNP	5 %
Elf-Aquitaine	3,6 %
autocontrôle	4,9 %
Fonds de pension anglo-saxons	16 %

● **Principales participations :**

Société générale de Belgique	61 %
Lyonnaise des eaux	20 %
Accor	12,5 %
Saint-Gobain	6,5 %
UAP	5 %
Elf-Aquitaine	1,4 %

La BNP

● **La BNP** est la troisième banque française par la taille avec, en 1994, un chiffre d'affaires de 39,31 milliards de francs, un résultat net de 1,65 milliard de francs et des fonds propres de 50 milliards de francs.

● **Principaux actionnaires :**

UAP	14,3 %
Elf-Aquitaine	4 %
Saint-Gobain	1,8 %
Rhône-Poulenc, PSA, Renault...	9,7 %

● **Principales participations :**

UAP	19,1 %
Pechiney	7,5 %
Suez	5 %
Havas	3,9 %
Saint-Gobain	3,6 %

L'UAP

● **L'UAP** est la première compagnie française d'assurances avec, en 1994, un chiffre d'affaires de 151,6 milliards de francs, un résultat net de 1,56 milliard de francs et des fonds propres de 41,35 milliards de francs.

● **Principaux actionnaires :**

BNP	19,1 %
Suez	5 %
Générale des eaux	2,2 %
Groupe Albert Frères	2,2 %
Westdeutsche Landesbank	2,2 %
Saint-Gobain	1,2 %

● **Principales participations :**

BNP	14,3 %
Suez	6,9 %
Lyonnaise des eaux	5,3 %
Générale des eaux	4,8 %
Saint-Gobain	4,2 %
Paribas	3,6 %

COMMENTAIRE

CAPITALISME À LA FRANÇAISE

Le capitalisme français ne change pas. Sous tutelle de l'Etat ou entre les mains d'actionnaires privés, les entreprises françaises donnent perpétuellement lieu à des schémas de regroupements qui ne répondent bien souvent à aucune logique industrielle. L'objet est toujours le même : pallier le manque de capitaux et protéger les sociétés en les dotant de tours de table amis.

La « Très Grande Fusion » entre Suez-BNP-UAP – aujourd'hui avortée – s'inscrit dans cette tradition. Elle ne relève pas d'une construction « industrielle » : celle d'un banquier ou d'un assureur se renforçant dans son secteur en rachetant un concurrent. Mais elle procède d'un montage intellectuel et technocratique dans toute sa splendeur. Et, comme par atavisme, les auteurs sont allés demander l'approbation du gouvernement alors que leurs groupes sont désormais privatisés.

Issus de la fonction publique, ils reproduisent leur comportement de hauts fonctionnaires du Trésor. Les « meccanos » ont été légion du temps des nationalisations. On aurait pu croire cette ère révolue avec le retour au privé de nombre d'entreprises du secteur concurrentiel. Il n'en est rien.

Le problème du capitalisme français est éternel : public ou privé, il manque de capitaux. Imaginer un regroupement de la BNP et de l'UAP avec Suez illustre cette carence. Une banque et un assureur cherchent des fonds propres dans une complexe fusion avec une société holding, Suez, qui détient certes une banque, Indosuez – représentant un cinquième de ses fonds propres –, mais s'est désengagée de l'assurance (en vendant Victoire) et a investi la majeure partie de ses capitaux dans des entreprises industrielles ou de services. Faute de trouver dans leur métier une rentabilité suffisante pour se développer en France et à l'étranger, les dirigeants de la BNP et de l'UAP ont imaginé une voie détournée. Leur échec souligne combien banques et assurances doivent plutôt faire face directement aux difficultés sociales et structurelles de leur secteur.

C. B.

La logique du toujours plus grand


ANALYSE

MÊME SI le projet de *« très grande fusion »* ne semble devoir rester qu'une idée d'inspecteur des finances, il est révélateur de l'état d'esprit et de la volonté stratégique de deux patrons parmi les plus puissants de France, Michel Pébereau, le président de la troisième banque française (la BNP), et Jacques Friedmann, le président de la première compagnie d'assurances (l'UAP). En dépit des discours récurrents sur la primauté accordée à la gestion, sur les organisations par métiers et par clientèle, ils ont l'un comme l'autre la stratégie d'échapper à la trop faible rentabilité des activités financières en France par une course à la taille.

Une telle stratégie semblait pourtant être passée de mode depuis la fin des années 80 avec les échecs de la croissance pour la croissance illustrés notamment... par Suez, devenue aujourd'hui la cible de la BNP et de l'UAP. Pour avoir grandi trop vite et en payant trop cher des acquisitions effectuées à l'issue de batailles boursières victorieuses sur la Société générale de Belgique et l'assureur Victoire, la Compagnie de Suez, touchée également de plein fouet par la crise de l'immobilier, a dû subir un régime drastique et se retrouve finalement très vulnérable. Les raisons qui ont conduit M. Friedmann et plus encore M. Pébereau à chercher à grandir, demeurent. Par l'« acquisition » de fonds propres supplémentaires, ils cherchent à la fois à échapper aux contraintes toujours plus fortes de leurs marchés et à se mettre en position de force pour la vague de concentration à venir dans l'industrie financière européenne et mondiale. *« Il existe quelque analogie entre ce que vit le secteur bancaire et ce qu'a connu dans les années 80 l'aéronautique civile américaine : campagne de déréglementation, pression de la concurrence, apparition de surcapacités, baisse de la rentabilité et faillites en chaîne, puis retour à l'équilibre par fusions et concentrations... »*, écrivait Gérard Maarek de la Caisse nationale du crédit agricole dans la revue *Banque* de février 1995. L'ambition des dirigeants de la BNP et de l'UAP se situe dans cette logique.

> En mettant la main sur Suez, MM. Pébereau et Friedmann récupéraient des fonds propres pour leur croissance

La banque « universelle » (présente sur tous les métiers) d'un côté et l'assurance de l'autre sont aujourd'hui en France dans une phase où la rentabilité est insuffisante. La cause en est une concurrence renforcée et une montée des risques. La déréglementation a eu pour effet progressif d'intensifier la compétition en ouvrant le secteur à de nouveaux acteurs et tout en permettant aux agents de trouver des financements hors banque. L'irruption de la concurrence a créé un tel choc qu'elle a mené les groupes les plus ambitieux et les moins contrôlés au bord de la faillite (Crédit lyonnais, GAN). Dans le même temps, des acteurs qui évoluent avec des contraintes différentes, comme les mutuelles d'assurances où les réseaux bancaires de La Poste et des Caisses d'épargne, se sont développés. Enfin, les risques bancaires (immobilier et défaillances d'entreprises) et les risques d'assurances (automobile, catastrophes naturelles) n'ont cessé de s'accroître.

En mettant la main sur la Compagnie de Suez et en cédant peu à peu ses actifs industriels pour apporter des fonds propres aux activités bancaires et d'assurances, MM. Pébereau et Friedmann se redonnaient d'un seul coup une marge de manœuvre. Les fusions, concentrations et alliances bancaires se multiplient aux Etats-Unis, en Angleterre, au Japon et en Italie et devraient se développer en France. A l'heure où le grand concurrent européen de l'UAP, Allianz multiplie les acquisitions et où les banques d'affaires se font racheter par de grands réseaux, MM. Pébereau et Friedmann enragent d'avoir des moyens limités et une rentabilité trop faible pour participer à la recomposition accélérée du paysage financier européen.

Pourtant, dans les activités financières tout comme les industrielles, la taille est loin d'être une garantie de rentabilité et de réussite. Les plus grandes banques du monde, quand elles étaient américaines ou aujourd'hui japonaises, ont rencontré et rencontrent des difficultés considérables. La gestion de conglomérats hétéroclites est une tâche presque impossible comme le reflètent leurs titres en Bourse, souvent délaissés. Ce n'est pas Gérard Worms, le président de Suez qui dira le contraire.

Eric Léser

La Bourse de Tokyo en légère hausse

LE KABUTO-CHO, la Bourse de Tokyo, a terminé lundi 5 juin en légère hausse de 0,3 %, selon l'indice Nikkei, qui a progressé de 48,19 points à 15 897,32 points dans un volume estimé à 180 millions de titres. *« C'est difficile d'avoir du volume à l'approche du règlement des futures et des options de juin de la Banque du Japon et des mesures attendues concernant les créances irrécouvrables des banques »*, a expliqué un boursier.

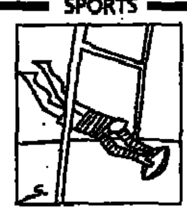
Le marché attend, à la fin de la semaine, outre le rapport trimestriel de la banque centrale, la publication par le ministère des finances d'une série de mesures d'aide aux institutions financières en butte à d'énormes créances irrécouvrables.

Du côté des changes, le dollar cotait 84,21 yens à Tokyo, en baisse par rapport au cours de vendredi soir à New York (84,35 yens) et à son dernier cours de vendredi sur la place japonaise (84,82 yens).

AUJOURD'HUI

SPORTS

COUPE DU MONDE DE RUGBY
Grâce à un essai marqué par l'ailier toulousain Emile Ntamack pendant les arrêts de jeu, l'équipe de France de rugby a arraché sur l'Ecosse une victoire (22-19) qui lui permet de ne pas affronter les All Blacks néo-zélandais en quarts de finale. ● LES IRLANDAIS, qui seront les adversaires du XV français samedi 10 juin à Durban, se sont eux aussi qualifiés grâce à une courte



victoire (24-23) sur les Gallois. ● UN NOUVEAU record de points a été établi par les All Blacks, qui ont inscrit vingt et un essais et totalisé 145 points face aux Japonais. ● TROIS JOUEURS, deux Canadiens et un Sud-Africain, ont été expulsés sur-le-champ à la suite de la première bagarre générale entre deux équipes de cette Coupe du monde. D'autres joueurs pourraient encore être sanctionnés.

Ombres et lumières

***EN ÉCRASANT** le Japon sur le* score de 145 à 17, les All Blacks de Nouvelle-Zélande ont battu le re*cord des points marqués dans un* match de Coupe du monde, ainsi que celui du nombre d'essais *(vingt et un). Avec 45 points* (un essai, vingt transformations), Simon Culhane devient le meilleur *« réalisateur » en un seul match.* Le demi d'ouverture néo-zélandais succède ainsi à l'Ecossais Gavin *Hastings, qui avait inscrit 44 points* lors du récent Ecosse - Côte-d'Ivoire.

***POUR PHILIPPE** Benetton et* Guy Accoceberry, victimes chacun d'une fracture à l'avant-bras, la Coupe du monde a pris fin, samedi, sur la pelouse du Loftus Versfeld. Comme le règlement le permet, les sélectionneurs ont fait appel à deux nouveaux joueurs pour les remplacer : Fabien Galthié – le demi de mêlée de Colomiers joue depuis la fin de la saison française dans un club sud-africain du Cap – et Albert Cigagna, le numéro huit du Stade toulousain, qui, à trente-quatre ans, n'a jamais été sélectionné dans le XV de France.

UNE BAGARRE générale a été déclenchée lors du match Afrique du Sud-Canada par l'arrière canadien Scott Stewart, entretenue à coups de pied par l'ailier sud-africain Pieter Hendricks, puis généralisée à la quasi-totalité des deux équipes, affichant, l'espace de quelques secondes, le plus hideux profil du jeu. Le talonneur springbok James Dalton ainsi que les Canadiens Gareth Rees et Rod Snow *ont été expulsés et automatique*ment punis de trente jours de suspension. Hendricks et Stewart, *considérés comme les deux princi*paux artisans du pugilat, sont à leur tour cités à comparaître de*vant la commission de discipline.*

PLUS DRAMATIQUE est l'entorse cervicale dont a été victime, samedi à Rustenburg, Max Brito, l'ailier de la Côte-d'Ivoire, au cours du match contre les Tonga. Le jeune homme, qui travaille comme électricien en France et joue au club de Biscarosse, risque de rester paralysé. Transporté à l'hôpital, il est en observation. Les médecins s'interrogent sur l'opportunité d'une intervention chirurgicale.

La France bat l'Ecosse en une minute de folie

En dépassant in extremis (22-19) leurs vieux rivaux, les Français ont évité la Nouvelle-Zélande et joueront contre l'Irlande en quarts de finale

PRETORIA
de notre envoyé spécial

Plus que sur son talent, le XV de *France peut compter sur son se*cret. Celui d'alchimistes du rugby qui ont appris à transmuer les *mauvais matches en moments* précieux, les prestations frustrantes en petits morceaux de lé*gende. Celui de savants déraison*nables qui jettent dans la cheminée des dernières secondes *tout le fatras des combinaisons* mal calculées, des intentions griffonnées, des gestes ratés qu'ils ont entassés pendant la rencontre. Et qui redécouvrent enfin, en se brûlant à ce feu des instants ultimes, ce qu'ils n'auraient jamais dû oublier.

Alors Abdelatif Benazzi se souvient qu'un regroupement ne sert à rien si le ballon n'en sort pas proprement. Alors Aubin Hueber s'acquitte sobrement de sa tâche de demi de mêlée. Alors Christophe Deylaud retrouve l'inspiration d'une passe qui ignore deux partenaires pour utiliser Jean-Luc Sadourny comme relais lointain. Au bout de cette chaîne de savoirs enfin reconstituée, le seul vrai génie de l'équipe peut résoudre en solitaire les dernières équations. Emile Ntamack n'a besoin que de rester égal à lui-même. Sa feinte de passe dirige un défenseur écossais sur la fausse piste de son capi*taine Philippe Saint-André*. Sa densité physique efface l'adversaire pendu à ses basques.

PROUESSE DE FIN DE MATCH

De ce France-Ecosse à Pretoria, *la postérité du rugby ne retiendra* sans doute que cette image d'un ailier aplatissant un ballon de victoire à l'extrême limite des arrêts de jeu. Et cette victoire se confondra avec celles de Sydney, face à l'Australie, en 1987, ou d'Auckland, face aux Néo-Zélandais il y a à peine moins d'un an. Cette nouvelle prouesse de bout de match, cette autre émotion des bords de gouffre finiront peut-être par rendre les amateurs du jeu *amnésiques sur le reste de la ren*contre. Mais puisque le souvenir en est encore frais, puisque cette *équipe de France prétend aller* jusqu'au bout de cette Coupe du monde, il faut tout de suite re*connaître que la comparaison avec* Sydney et Auckland s'arrête à la coïncidence d'une utilisation de *l'horloge digne de basketteurs* chevronnés.

Les Ecossais, samedi, n'étaient *ni les Wallabies de la demi-finale* de la première Coupe du monde ni les All Blacks de juillet 1994. S'ils ont longtemps cru gagner le match, ce n'était pas seulement grâce à leurs indéniables qualités. *Ils le devaient aussi à un XV de* France qui s'est appliqué à le perdre pendant soixante-dix minutes, comme au Parc des Princes cinq mois plus tôt, avant de *s'ébrouer dans les dix dernières.* Les Ecossais lui trouveront, à juste titre, un dénouement sadique. *Mais les Français lui ont tissé un* déroulement masochiste.

MANQUE DE DISCIPLINE

Pour estimer la valeur de la performance des Bleus, il conviendrait de superposer aux images du miracle final celles des arrêts de jeu de la première mi-temps. Deux minutes avaient alors permis aux Ecossais de gagner 10 points. Une irrégularité en touche s'était convertie en pénalité pour Gavin Hastings. Un coup de pied raté de Jean-Luc Sadourny avait débouché sur un essai transformé. A ce gaspillage par manque de discipline et de concentration, il faudrait ajouter la vision comique de ce ballon expulsé d'un maul d'avants fran*çais qui continuaient à pousser* sans se rendre compte que la justification de leur effort collectif gi*sait dans l'herbe, à côté d'eux.* Selon une tradition en vigueur depuis six mois, les regroupements ont encore une fois égaré presque tous leurs ballons, et les mêlées n'ont pratiquement produit que des ovales impropres à la consommation pour les attaquants. *« Dans cette Coupe du monde,* expliquait Pierre Berbizier, *la plupart des équipes arrivent à enchaîner plusieurs regroupements. Cela semble facile, même si, derrière, cela ne débouche pas sur beaucoup de jeu. Tout notre problème est de savoir que nous avons les possibilités de produire ce jeu, mais que nous n'arrivons pas à créer ces deuxième et troisième temps en continuité pour le rendre possible. »* L'entraîneur français n'en estimait pas moins que son équipe avait réussi au bout du *match à arriver « au point d'équilibre entre le déchet et le jeu ».* Nul doute que la victoire pèse lourd *dans le plateau positif de cette ba*lance. Elle permet de se hisser tant bien que mal à la première place du groupe le plus facile de ce premier tour de Coupe du monde et de continuer à profiter de l'obligeance du tirage au sort qui oppose aux Bleus l'adversaire *a priori* le moins redoutable des quarts de finale, l'Irlande.

Mais la thèse de l'équilibre revient aussi à penser que le retour en forme de Laurent Cabannes a contrebalancé à lui seul le mauvais match du pack, et notamment d'un cinq de devant rarement aussi peu à son aise. Que le sans-faute de Thierry Lacroix dans les tirs au but a suffi à compenser les ballons perdus en maintenant le contact au score. Et que l'imagination d'un Emile Ntamack a permis d'effacer la pauvreté tactique des soixante-dix premières minutes. Sur une percée superbe en première mi-temps, le héros du match avait pourtant l'air trop inspiré pour ses camarades, qui donnaient l'impression de ne pouvoir le suivre ni le comprendre.

Il faudra pourtant qu'ils se rapprochent du niveau de leur équi*pier s'ils veulent espérer continuer* à caresser leurs rêves de Coupe du monde. Car, à condition d'arriver à *battre les Irlandais, les Springboks* qui se profilent en demi-finale, puis la grosse écurie d'une éventuelle finale ne montreront pas la même miséricorde envers les fautes françaises que les Tongans ou les Ecossais. Tous n'auront pas le bon goût de se recroqueviller dans les dernières minutes et de regarder les offensives se déployer. Le XV de France a épuisé, samedi, la cartouche du retournement de situation miraculeux, qu'il semble seul à posséder.

Jérôme Fenoglio

Les trois-quarts francais sont les plus dangereux

C'ÉTAIT DIGNE de Houdini, cette façon miraculeuse des Français d'échapper à la défaite à la dernière seconde. Mais même si, samedi soir, le XV de France et ses supporteurs ont dû fêter longuement cette victoire de magiciens, dimanche au réveil, ils n'ont sûrement pas été aussi satisfaits de leur performance. Ce succès face à l'Ecosse a dû beaucoup moins ravir Pierre Berbizier que ses joueurs, car il est désormais obligé d'en rappeler plusieurs à l'ordre, notamment devant, afin qu'ils commencent à mieux assurer leur jeu.

A maintes reprises, le puissant pack français fut har*celé et poussé à l'erreur par le jeu collectif et dyna*mique des Ecossais, dans les regroupements ou les mêlées ouvertes. Leur impact physique doit être plus *dynamique et plus décisif, tandis que, dans les mauls, il* faudrait qu'ils baissent leur centre de gravité d'au moins 30 centimètres. Ainsi, ils pourraient assurer une *meilleur rampe de lancement pour les attaquants*, sans parler d'une existence plus paisible pour le demi de mêlée.

Sur le plan individuel, il semblerait que Laurent Cabannes ait enfin retrouvé sa forme de pointe. Il fut un poison permanent dans les lignes arrière écossaises, et ses interventions en soutien et aux points de chute furent extrêmement importantes pour la victoire française.

Pour moi, la plus grosse surprise vient des trois-quarts. Je dois admettre qu'ils m'ont fortement impressionné. Après tout, je viens de l'école australienne, où l'on favorise un alignement très à plat. Il permet à une équipe de jouer ses combinaisons très près de la défense adverse, et il devient extrêmement difficile pour cette défense de « glisser », et de contrer d'éventuelles situations de surnombre.

En revanche, l'inconvénient, c'est qu'on doit jouer dans un temps et des espaces limités, et l'exécution doit être parfaite. Jusqu'ici, en ce qui concerne les Wallabies, l'exécution est loin d'être parfaite, et ceux-ci ont beaucoup trop souvent perdu la balle en effectuant une passe sous la pression. Les trois-quarts français ont sans doute été les plus dangereux de cette Coupe du Monde. *Leur alignement en profondeur leur permet d'atteindre* des vitesses élevées, et, tant que les passes sont effectuées dans le temps juste, une fois qu'ils sont lancés ils *sont très difficiles à contrer. Seul inconvénient : trop* souvent, les ailiers français n'ont plus de place pour manœuvrer, car la défense « glissante » les pousse vers la touche.

Parlant d'ailliers français, quelle performance décisive d'Emile N'Tamack à Pretoria ! Déjà pendant le Tournoi cette année je l'avais comparé à l'illustre David Campese. Sa capacité à trouver des espaces cachés dans des zones *a priori* fortement défendues est tout simplement magique. C'est peut-être lui, le Houdini du rugby français.

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones est l'ancien capitaine de l'équipe d'Australie championne du monde en 1991.

Irlande : la victoire, un point c'est tout

JOHANNESBURG
correspondance

En 1987, lors de la première Coupe du monde, la rencontre Irlande-Pays de Galles fut sans doute le plus mauvais match de toute la compétition. Dimanche 4 juin à Johannesburg, les cousins celtes n'ont guère fait mieux. Jouant pour la deuxième place de leur poule derrière les intouchables Néo-Zélandais, Irlandais et Gallois ont produit un piètre spectacle, à peine digne de ce magnifique temple de rugby qu'est l'Ellis Park. De cette espèce de hachis de rugby, l'Irlande, marquant trois essais contre deux au Pays de Galles, est sorti vainqueur, comme lors de leur dernière rencontre dans le Tournoi. Elle devient le prochain adversaire de la France en quart de finale.

Les trois essais sont tous l'œuvre des avants, et le brillant ailier Simon Geoghegan n'a touché le ballon que deux fois. Tandis que les deux ouvreurs Eric Elwood et Adrian Davies se sont livrés à une bataille des airs, avec un jeu au pied répétitif et souvent maladroit. Visiblement, pas de quoi inquiéter les Tricolores samedi 10 juin, à Durban.

FEU ET FURIE

Et pourtant les Irlandais, plus complets que les Gallois, méritent amplement cette qualification. Comme ils l'ont fait contre la Nouvelle-Zélande, ils ont réussi un début de match tonitruant, plein de feu et de furie, marquant deux essais transformés, pour mener 14-0 après quatorze minutes de jeu. Les Gallois ne parvinrent jamais à combler ce retard.

La première ligne irlandaise composée de Popplewell, Kingston et Halpin fut très solide en mêlée ; Francis et Fulcher dominèrent en touche ; et les troisième ligne McBride et Corkery furent omniprésents. Comme tous leurs coéquipiers, ils plaquèrent tels des possédés. *« Avant le match, je leur ai dit qu'il fallait plaquer comme si leur vie en dépendait »*, déclara Terry Kingston, le capitaine irlandais, après la rencontre.

Derrière la mêlée, les Irlandais, comme les Gallois d'ailleurs, peuvent se poser des questions quant à l'usage qu'ils font du ballon. Les rares attaques à la main ont très vite échoué par manque de précision, voire de volonté. Car les trois-quarts, des deux côtés, se passaient le ballon sans conviction, pratiquement à contre-cœur.

« J'avoue que ça n'a pas été le match le plus attractif du monde, confia Kingston à la sortie du terrain. *Mais qu'importe ! Nous avons atteint les quarts. C'était peut-être le match le plus important jamais joué par l'Irlande. Alors ce soir nous allons boire quelques pintes, et nous n'allons surtout pas faire la fine bouche. »*

Ian Borthwick

Mike Catt, sud-africain et bonne fortune de l'Angleterre

DURBAN
de notre envoyé spécial

Une élémentaire prudence avait poussé Jack Rowell, l'entraîneur anglais, à présenter une équipe peu conventionnelle, avec neuf changements. Pas question de risquer les joyaux de la couronne dans cette aventure ! Le plus précieux d'entre eux, Rob Andrew, était ainsi remplacé à l'ouverture par Mike Catt. Les experts du rugby britannique voient en lui le Rob Andrew des débuts. Cela signifie qu'il a encore des progrès à faire, notamment dans son jeu au pied. Moins précis dans ses coups de pied tactiques, il n'a pas pesé sur la défense samoane comme l'aurait sans doute fait son maître et ami.

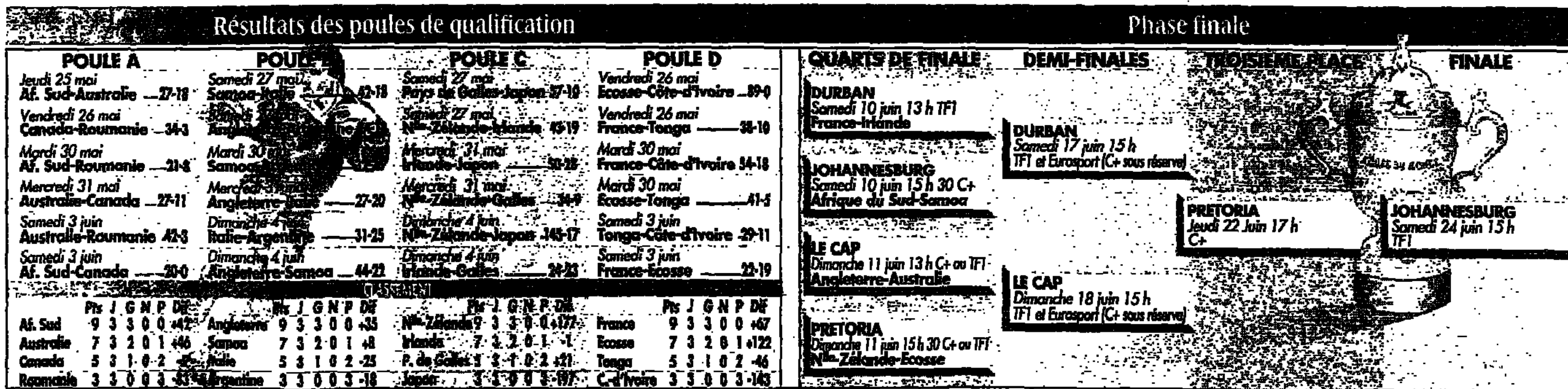
Il est vrai qu'habituellement Mike Catt opère à l'arrière du XV à la rose. Il n'a cependant pas été désorienté par son nouveau rôle. Ce poste, il l'occupe chaque week-end dans son club de Bath. Il aura simplement vécu cette expérience comme un nouvel épisode de l'extraordinaire conte de fées qui l'a conduit, en moins de trois ans, de l'anonymat du championnat sud-africain au sommet du rugby anglais.

Mike, né en 1971 à Port-Elizabeth, a grandi dans cette Eastern-Province dont il a porté le maillot dans les sélections scolaires et des moins de vingt et un ans. Il a même été retenu à six reprises chez les seniors, mais sans jamais bâtir de plan de carrière. Lorsqu'il arrive en Angleterre, en 1992, c'est sans arrière-pensées rugbystiques. Il venait pour cinq mois de vacances chez un oncle. Le besoin de se dégourdir les jambes le conduit à s'adresser aux clubs locaux. Il téléphone à Bath, où Gareth Chilcott, ancien pilier du XV anglais, décroche.

Comme l'ouvreur Stuart Barnes prend sa retraite, Mike arrive à point nommé pour enfiler le prestigieux maillot numéro 10. Fin 1994, la blessure de l'arrière titulaire de l'équipe d'Angleterre, Paul Hull, lui vaut de jouer contre le Canada. Ses deux essais de culot convainquent définitivement Jack Rowell.

De retour « chez lui » pour la Coupe du monde, Mike Catt souhaite s'illustrer. Non pas pour donner des regrets aux Sud-Africains, mais pour faire plaisir à sa famille, qui a approuvé son choix d'expatriation. Ses frères ne sont-ils pas nés en Angleterre ? Sa mère n'est-elle pas du Kent ? Lors de la tournée anglaise en Afrique du Sud, l'an dernier, il avait eu la surprise de la voir dans une tribune ostensiblement habillée pour lui de rouge et noir, les couleurs de l'Eastern-Province. Un humour aussi férocement britannique ne saurait mentir.

Jean-Jacques Bozonnet



Résultats des poules de qualification

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
Jeudi 25 mai Af. Sud-Australie — 27-18	*Samedi 27 mai* Samoa-Italie — 42-18	*Samedi 27 mai* Pays de Galles-Japon 57-10	*Vendredi 26 mai* Ecosse-Côte-d'Ivoire — 89-0
Vendredi 26 mai Canada-Roumanie — 34-3	[illegible]	*Samedi 27 mai* Nlle-Zélande-Irlande 43-19	*Vendredi 26 mai* France-Tonga — 38-10
Mardi 30 mai Af. Sud-Roumanie — 21-8	*Mardi 30* [illegible] Samoa-[illegible]	*Mercredi 31 mai* Irlande-Japon — 50-28	*Mardi 30 mai* France-Côte-d'Ivoire 54-18
Mercredi 31 mai Australie-Canada — 27-11	*Mercredi* [illegible] Angleterre-[illegible] — 27-20	*Mercredi 31 mai* Nlle-Zélande-Galles — 34-9	*Mardi 30 mai* Ecosse-Tonga — 41-5
Samedi 3 juin Australie-Roumanie 42-3	*Dimanche 4* [illegible] Italie-Argentine — 31-25	*Dimanche 4 juin* Nlle-Zélande-Japon 145-17	*Samedi 3 juin* Tonga-Côte-d'Ivoire 29-11
Samedi 3 juin Af. Sud-Canada — 20-0	*Dimanche 4 juin* Angleterre-Samoa — 44-22	*Dimanche 4 juin* Irlande-Galles — 24-23	*Samedi 3 juin* France-Ecosse — 22-19

CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Dif
Af. Sud	9	3	3	0	0	+42
Australie	7	3	2	0	1	+46
Canada	5	3	1	0	2	[illegible]
Roumanie	3	3	0	0	3	-63
Angleterre	9	3	3	0	0	+35
Samoa	7	3	2	0	1	+8
Italie	5	3	1	0	2	-25
Argentine	3	3	0	0	3	-18
Nlle-Zélande	9	3	3	0	0	+177
Irlande	7	3	2	0	1	-1
P. de Galles	5	3	1	0	2	+21
Japon	3	3	0	0	3	-197
France	9	3	3	0	0	+67
Ecosse	7	3	2	0	1	+122
Tonga	5	3	1	0	2	-46
C.-d'Ivoire	3	3	0	0	3	-143

Phase finale

QUARTS DE FINALE

- **DURBAN** – *Samedi 10 juin 13 h TF1* – France-Irlande
- **JOHANNESBURG** – *Samedi 10 juin 15 h 30 C+* – Afrique du Sud-Samoa
- **LE CAP** – *Dimanche 11 juin 13 h C+ ou TF1* – Angleterre-Australie
- **PRETORIA** – *Dimanche 11 juin 15 h 30 C+ ou TF1* – Nlle-Zélande-Ecosse

DEMI-FINALES

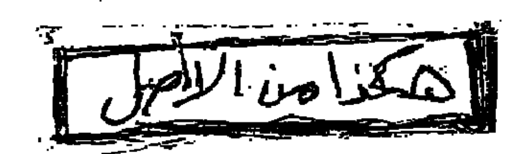
- **DURBAN** – *Samedi 17 juin 15 h* – TF1 et Eurosport (C+ sous réserve)
- **LE CAP** – *Dimanche 18 juin 15 h* – TF1 et Eurosport (C+ sous réserve)

TROISIÈME PLACE

- **PRETORIA** – *Jeudi 22 Juin 17 h* – C+

FINALE

- **JOHANNESBURG** – *Samedi 24 juin 15 h* – TF1



Le tennis des surprises et des héros d'un jour

Trois joueurs issus des qualifications, Adrian Voinea, Younes El Aynaoui et Scott Draper, ont joué, avec des bonheurs différents, les trublions aux Internationaux de France

Dur week-end pour les têtes de série, aux Internationaux de France de Roland-Garros. Dimanche 4 juin, Jim Courier (nº 13) a été battu par l'Espagnol Alberto Costa. Chez les dames, la Française Mary Pierce (nº 3), finaliste en 1994, s'est effacée, dès le quatrième tour, devant la Croate Iva Majoli (nº 12). Adrian Voinea, issu des qualifications, s'est hissé en quarts de finale en éliminant l'Allemand Boris Becker (nº 3). Un deuxième qualifié, l'Australien Scott Draper, est, lui aussi, arrivé en quarts de finale. Troisième qualifié, le Marocain Younes El Aynaoui est tombé face à Andre Agassi (nº 1). Le match du suspense revient à Chanda Rubin. L'Américaine a éliminé, samedi, la Tchèque Jana Novotna (nº 5) après avoir eu neuf balles de match contre elle. Vainqueur, dimanche, de la Japonaise Ai Sugyiama, elle rencontrera Aranxta Sanchez-Vicario en quarts de finale.

C'EST UNE TRADITION. Depuis le début de la décennie, il y a toujours un hurluberlu issu des qualifications qui, en huitièmes de finales des Internationaux de France, pointe avec un air faussement ingénu son minois enfariné sur les courts. Cette année, les qualifiés ont toutes les audaces, et c'est à trois qu'ils se sont présentés au troisième tour du tournoi.

ROLAND-GARROS

D'abord le Roumain Adrian Voinea s'est chargé de forcer l'admiration du public. On était venu voir Boris Becker rabattre sans tarder le caquet d'un blanc-bec de vingt ans arrivé là au dépends d'un modeste Slovaque et d'un Belge qualifié. Coup de théâtre. Lancé in extremis samedi sous le crachin après quatre heures de tergiversations, le match a immédiatement tourné au cauchemar pour l'Allemand. Becker rejoignait ses quartiers à 21 h 30, mené par deux manches à zéro par un illustre inconnu.

Dimanche, Voinea, qui avait flairé le coup, n'a pas lâché le morceau. Les traits pleins, le bandana incrusté dans le front baigné de sueur, il n'a à aucun moment montré sur le court le goût pour les facéties qui avaient rendu célèbres ses aînés : Ion Tiriac et autres Ilie Nastase. Depuis peu, ce gaillard à la frappe lourde et au coup droit d'airain a compris qu'il gagnerait à rentrer davantage dans le terrain. En outre, il s'efforce d'évacuer le doute. Opération réussie dimanche, sous les yeux de son entraîneur-gourou, l'italien Alberto Castellani.

LE « DEUIL » DE BECKER

Boris Becker, multiple vainqueur dans les autres tournois du Grand Chelem, a fait une nouvelle fois son deuil des Internationaux de France. Aux quarante-trois titres de son palmarès, en ajoutera-t-il jamais un sur terre battue ? Finaliste à Monte-Carlo il y a quelques semaines, Becker voulait encore croire que c'était possible. Mais *« cinquante Voinea peuvent battre un Boris qui ne joue pas parfaitement en pénétrant dans le court »*, observait Ion Tiriac l'ancien manager de Becker, *« quand il reste au fond, il est à égalité avec l'autre. J'entends parler de Voinea d'une manière très positive depuis deux ou trois ans. Je sais qu'il joue toutes les qualifications possibles et, ça, c'est très bon signe »*.

L'autre curiosité de dimanche était un vaincu. Le Marocain Younès El Aynaoui, vingt-trois ans, pouvait tout de même se réjouir de son parcours parisien. Opposé en huitième de finale à Andre Agassi, El Aynaoui s'est courageusement battu contre le numéro un mondial. Pendant le premier set surtout. Face à l'impressionnante carcassse (1,93 m) du Marocain dont les services et les coups droits pleuvent fort, l'Américain a cherché la solution du côté d'un revers faiblard. Avant de tester les limites des longues jambes endurantes mais peu puissantes en les baladant de droite à gauche sur la ligne de fond de court. En trois sets, l'affaire fut réglée.

Qu'importe, El Aynaoui a franchi un nouveau cap. Monté de la 350e à la 50e place mondiale en l'espace d'une saison, en 1993, il avait mal digéré ce grand bond en avant. De défaite au premier tour en qualifications ratées, il est arrivé à Paris en 222e position. Son frère, étudiant à Bordeaux, est venu le soutenir et le coacher, bientôt rejoint par les parents, qui vivent à Rabat. *« La pression de jouer le numéro un était peut-être un peu plus forte*, a simplement constaté Younès. *Contre un autre joueur, j'aurais sans doute mieux négocié certains points. »* En tout cas, c'est une menace pour l'équipe de France de Coupe Davis qu'il devrait rencontrer au Maroc sur terre battue pour les matches de barrage en septembre.

Le troisième larron, Scott Draper, est Australien. Né dans une famille de fondus de tennis, il est venu de Brisbane tenter sa chance. Séduit par l'ambiance des grands rendez-vous, malgré sa défaite au premier tour de l'Open d'Australie où il bénéficiait d'une invitation *(wild card)*, ce gaucher audacieux décidait de tenter sa chance ce printemps dans les qualifications du tournoi de Tokyo. Une riche idée qui le mena jusqu'en quarts de finale du tableau principal. Agassi, la tête de série numéro un, remit l'ambitieux à sa place en deux sets.

Classé numéro 135, Draper, costaud au teint mat et aux cheveux sombres, a tout d'un footballeur. Pourtant, Bill Gilmour, un superviseur australien de la Fédération internationale, préfère déjà l'identifier à une légende du tennis. Cette frappe impeccable, ces effets du poignet gauche et ce style un peu désuet, c'est tout Rod Laver, vainqueur du Grand Chelem en 1962 et 1969. Tony Roche, capitaine australien de Coupe Davis, est plus prudent. Que Draper travaille d'abord sa mise en jeu et son retour de service. Qu'il attende la fin de Wimbledon pour céder aux voix de sirènes des agents qui le pressent. Lundi, pour ses vingt et un ans, il devait rencontrer l'Italien Renzo Furlan. Draper peut prendre le temps de rêver encore. Ne serait-ce qu'au bonheur du meilleur rescapé des qualifications des années 90. Il y a juste cinq ans, Thierry Champion subjuguait Roland-Garros en se hissant jusqu'en quarts de finale.

Patricia Jolly

Jim Courier s'en va au crépuscule

Le soleil disparaît derrière Paris, Jim Courier s'en va dans une clameur douloureuse, battu par l'Espagnol Alberto Costa. L'Américain qui fut vainqueur à Paris en 1991 et 1992 n'en finit plus de courir après lui-même, fantôme de ses victoires sur terre battue, nostalgique de son jeu destructeur d'alors, plus que de son poste de numéro un mondial. Il s'en va furieux. Il a mal joué, trop irrégulier, trop expéditif. Parfois, il a effleuré ses sensations d'antan, mais si rarement et si subrepticement. Il s'en veut. Cette défaite-là est une ennemie. Peut-être savait-il ? Il était venu en Europe avec un seul tournoi de préparation sur terre battue. Or, à Rome, il avait été battu par Thierry Guardiola dès le premier tour.

Mary Pierce vaincue par l'insolence

MARY PIERCE grimace. Elle souffre. D'autres diront plus tard qu'elle a été étreinte par ce trac qui paralyse au lieu de sauver. Car la Franco-Américaine n'est plus tout à fait favorite depuis quelques jours. Elle vient de disputer des matches en demi-teinte devant des joueuses trop intimidées par son standing et par ses coups droits en boulets de canon. Dimanche, c'est une autre paire de manches. Iva Majoli est tête de série nº 12, jeunette et enfin ambitieuse. C'est le premier vrai test pour Mary Pierce, et Mary ne va pas fort. Elle s'est enrhumée et, depuis le tour précédent, elle souffre d'une contraction aux adducteurs.

La machine est grippée. Son corps sculpté en puissance pendant l'hiver, sous le regard de Nick Bollettieri, ses jambes qu'elle a éperdument musclées, ce bras droit qu'elle a rendu encore plus fort, ne lui servent plus à rien. Mary se perd dans les doutes d'un physique impuissant. Privé de sa base, son tennis vacille. Elle prend de plus en plus peur. La Croate, fermement campée derrière la ligne du fond de court, l'étouffe.

En une partie, la Française a montré les limites de son tennis. A vingt ans, elle manque de ce moral qui l'avait menée, son corps triomphant, à la victoire aux Internationaux d'Australie, en janvier, et d'une lucidité, d'un sens de la stratégie pour pallier un physique amoindri. Elle quitte Roland-Garros déçue : *« J'étais très impatiente de revenir ici*, souffle-t-elle. *Quand je rentre sur le Central, j'ai l'impression de rentrer dans ma chambre. »*

Manque de chance, Iva Majoli se sent chez elle aussi, dimanche. En trois minutes, la Croate enchante le public franchouillard par un gentil babillage.

L'AUTRE SELES

Pendant que Mary Pierce se fait soigner dans les vestiaires, elle échange quelques balles avec un ramasseur à qui elle a fourré une raquette dans les mains : *« J'étais très nerveuse*, dit-elle. *Tout ce public criait si fort. Ce petit jeu m'a permis de ne pas me refroidir et m'a détendue. »*

A Paris, Iva Majoli avait déjà malicieusement conquis son monde pour la première fois à l'ombre des platanes des courts annexes. C'était en 1993, on la confondait avec Monica Seles, mêmes couinements, mêmes mines, puissance et joyeuse confiance identiques. Elle s'en amusait. En huitième de finale, elle avait asticoté Steffi Graf avant d'être éliminée.

Depuis deux ans, Iva Majoli traînait une réputation d'éternel espoir. Flanquée de son entraîneur de père, ex-chauffeur de taxi, elle faisait figure de clone bricolé de Seles. Considérée comme une star avant l'heure, elle se contentait d'être une jeune joueuse fantasque. Et advienne que pourra. La demoiselle flirtait avec le club des dix meilleures, à dix-sept ans, une victoire contre la troisième joueuse mondiale la plonge dans le vif de son sujet. Elle est partie méditer sa victoire dans un sourire.

Bénédicte Mathieu

La surprenante Chanda Rubin affronte Arantxa Sanchez en quarts de finale

MARTINA HINGIS a eu la défaite irritante. Battue, samedi, par l'Américaine Lindsay Davenport, la petite prodige suisse s'est distinguée en jetant sa raquette et en minaudant son mécontentement. Mauvaise perdante et pour cause : elle venait de perdre son premier match à Roland-Garros, où elle fut deux fois championne juniors. Evidemment, à force d'être adulée, contemplée, congratulée, elle est devenue chipie. C'est de son âge, elle a quatorze ans.

A dix-neuf ans, Chanda Rubin, elle, a eu le triomphe calme. Elle dispute les Internationaux de Roland-Garros pour la troisième fois et ne s'attendait pas à faire si bien. Cette jeune Noire au sourire apaisé et au regard profond est devenue l'une des héroïnes de la quinzaine. Samedi, elle a livré l'une des parties les plus théâtrales de l'histoire du tournoi. Menée cinq jeux à zéro et 0-40 dans la troisième manche, elle a sauvé neuf balles de match face à Jana Novotna, tête de série nº 5, avant de se qualifier pour les huitièmes de finale. Un incroyable duel, un instinct de survie pétrifiant face à des nerfs démolis.

Coutumière du fait, la Tchèque s'est défendue en expliquant que telle infortune n'est pas inédite sur le circuit. En 1993, à Wimbledon, elle avait mené quatre jeux à un contre Steffi Graf dans la dernière manche de la finale, avant de s'effondrer comme un château de cartes. En neuf balles de match manquées, elle efface le record de cinq établi par Gabriela Sabatini, éliminée par Mary-Joe Fernandez en 1993 en quarts de finale des Internationaux de France après avoir mené 6-1, 5-1.

Dimanche, Chanda avait déjà rangé dans ses souvenirs ce qu'elle appelait le match de sa carrière, cette victoire insensée sur Novotna : *« C'est finalement le genre d'événement qu'il faut vite oublier »*, disait-elle. Bien inspirée, elle battait encore dimanche, la Japonaise Ai Sugiyama, gagnant le droit de rencontrer en quarts de finale Arantxa Sanchez, numéro un mondiale et tenante du titre.

REMARQUÉE PAR ARTHUR ASHE

Elle n'est nullement intimidée : *« J'étais venue ici pour passer un tour et jouer correctement sur une surface qui ne m'est pas familière. »* En quatre matches, elle y aura appris la patience et affirmé cette ténacité qui la caractérise.

Est-elle une enfant prodige ? *« Je parlerais plus de travail, c'est plus sûr »*, dit-elle. Fille d'un juge de Louisiane et d'une enseignante, elle fut remarquée et encouragée par le défunt Arthur Ashe qui vit en elle la soeur cadette de Zina Garrisson et de Lori McNeil. « Teenager », elle ne fut guère convaincante. Sa vie était ailleurs. En 1993, elle avait séché Roland-Garros, préférant recevoir son diplôme de baccalauréat. En deux jours, en faisant preuve de nerfs, d'une certaine finesse dans le toucher et de solidité dans la frappe, elle a lancé sa carrière.

B. M.

Tony Rominger remporte aisément son premier Tour d'Italie

POUR LA PREMIÈRE FOIS de sa carrière, Tony Rominger a remporté, dimanche 4 juin, le Tour d'Italie devant Evgueni Berzine et Piotr Ougroumov. Dominateur tout au long des trois semaines de course, le coureur suisse a pris le maillot rose après la deuxième journée et n'a cessé ensuite d'accroître son avance. Il termine avec plus de quatre minutes d'avance sur les deux Russes, qui, bien que coéquipiers, n'ont jamais réussi à s'entendre pour inquiéter le leader du classement général. Le Suisse s'est appuyé sur une équipe Mapei-GB entièrement dévouée et très efficace, tant dans la plaine que dans les cols.

Le numéro un mondial, recordman du monde de l'heure et triple vainqueur du Tour d'Espagne, ajoute donc un nouveau titre à son palmarès et à une carrière entamée tardivement et longtemps entravée par des problèmes respiratoires. Tony Rominger confirme surtout son rôle de principal rival de Miguel Indurain dans le prochain Tour de France (1er - 23 juillet). – *(AFP, Reuter.)*

■ **FOOTBALL : le Real Madrid** est assuré de remporter le championnat d'Espagne après sa victoire (2-1) face à La Corogne, deuxième du classement, samedi 3 juin, dans la trente-sixième et antépénultième journée. Le Real Madrid remporte son vingt-sixième titre, le précédent remontant à 1990.

■ **Le congrès de l'Union nationale des arbitres de football** (UNAF) s'est prononcé, dimanche 4 juin à Besançon, en faveur d'un arbitrage semi-professionnel pour l'élite.

■ **BASKET-BALL : les Magics d'Orlando** se sont qualifiés pour la finale de la NBA en battant, dimanche 4 juin, les Pacers d'Indiana (105-81) dans le septième et dernier match de la finale de la conférence (Est). Ils rencontreront les Rockets d'Houston, vainqueurs de l'autre finale de conférence (Ouest) et tenants du titre NBA.

■ **VOLLEY-BALL : l'équipe de France**, battue par la Roumanie (3-0), a perdu toute chance de se qualifier pour l'Euro, en septembre en Grèce.

■ **VOILE : Loïc Peyron remporte la troisième étape** de la Course de l'Europe. Déjà vainqueur de la deuxième étape, à Marseille, l'équipage de *Fujicolor* a devancé Laurent Bourgnon sur *Primagaz* de 90 secondes à l'arrivée à Calvia, dans l'île de Majorque, samedi 3 juin. Le navigateur franco-suisse avait été battu de 69 secondes par Loïc Peyron pour la deuxième place à l'arrivée de la première étape, à Malte, le 22 mai. *Fujicolor* devance *Primagaz* au classement général de la course, dont le départ de la quatrième étape doit être donné mercredi 7 juin.

■ **AUTOMOBILISME : l'Américain Stan Fox** a repris connaissance vendredi 2 juin. Le pilote avait été opéré d'un caillot de sang au cerveau, à la suite d'un accident lors des 500 Miles d'Indianapolis, dimanche 28 mai.

RÉSULTATS

CYCLISME

CLASSIQUE DES ALPES

Aix-les-Bains-Chambéry (189,5 km)

1. J.R. Gonzales-Arrieta (Esp.) ; 2. G. Rué (Fra.) *m. t.* ; 3. R. Virenque (Fra.), à 1 min 4 s ; 4. P. Meinert (Dan.) 5. L. Lebreton (Fra.), *m. t.*

DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Prologue à Evian-les-Bains (6,7 km)

1. C. Boardman (G-B) ; 2. T. Mane (Fra.), à 2 s ; 3. M. Indurain (Esp.) à 10 s ; 4. A. De Las Cuevas (Fra.) à 17s ; 5. L. Brochard (Fra.), à 26 s.

TOUR D'ITALIE

21e étape

Pont-Saint-Martin - Luino (190 km)

1. E. Berzine (Rus., Gewiss) ; 2. C. Chiappucci (Ita.), à 21 s ; 3. E. Zaina (Ita.), à 25 s ; 4. P. Tonkov (Rus.), à 25 s ; 5. P. Ougroumov (Rus.), à 25 s.

22e et dernière étape

Luino-Milan (148 km)

1. G. Lombardi (Ita., Polti) ; 2. M. Manzoni (Ita.), m.t. ; 3. S. Martinello (Ita.), m.t. ; 4. R. Pelliconi (Ita.), m.t. ; 5. G. Citteno (Ita.), m.t.

Classement final : 1. T. Rominger (Sui., Mapei) ; 2. E. Berzine (Rus.), à 4 min 13 s ; 3. P. Ougroumov (Rus.), à 4 min 55 s ; 4. C. Chiappucci (Ita.), à 9 min 23 s ; 5. O. Rincon (Col.), à 10 min 3 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

36e journée

Espagnol-Valence	5-0
Real Madrid-Deportivo La Corogne	2-1
Betis Séville-Celta Vigo	1-1
Logrones-FC Barcelone	1-4
Albacete-Valladolid	1-0
Athletic Bilbao-Oviedo	1-0
Sporting Gijon-Real Sociedad	1-2
Racing Santander-Tenerife	2-1
St-Jacques-Compostelle-Atletico Madrid	2-1
Real Saragosse-FC Séville	0-1

Classement : 1. Real Madrid, 53 pts ; 2. Deportivo La Corogne, 47 ; 3. FC Barcelone, 44 ; 4. Betis Séville, 42 ; 5. FC Séville, 42 ; 6. Saragosse, 42 ; 7. Espagnol Barcelone, 41 ; 8. Athletic Bilbao, 40 ; 9. Real Sociedad, 37 ; 10. Oviedo, 37 ; 11. Valence, 35 ; 12. Tenerife, 34 ; 13. Celta Vigo, 34 ; 14. Atletico Madrid, 32 ; 15. Racing Santander, 32 ; 16. Saint-Jacques-de-Compostelle, 32 ; 17. Albacete, 32 ; 18. Sporting Gijon, 28 ; 19. Valladolid, 21 ; 20. Logrones, 13.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

34e journée

Bari-Sampdoria	1-2
Cremonese-AS Rome	2-5
Fiorentina-Milan AC	1-2
Genoa-Torino	1-0
Inter Milan-Padoue	2-1
Juventus-Cagliari	3-1
Lazio-Brescia	1-0
Naples-Parme	1-0
Reggiana-Foggia	1-1

Classement final : 1. Juventus, 73 pts ; 2. Lazio, 63 ; 3. Parme, 63 ; 4. Milan AC, 60 ; 5. AS Rome, 59 ; 6. Inter de Milan, 52 ; 7. Naples, 51 ; 8. Sampdoria, 50 ; 9. Cagliari, 49 ; 10. Fiorentina, 47 ; 11. Torino, 45 ; 12. Bari, 44 ; 13. Crémonese, 41 ; 14. Padoue, 40 ; 15. Gênes, 40 ; 16. Foggia, 34 ; 17. Reggiana, 18 ; 18. Brescia, 12.

HANDBALL

COUPE DE FRANCE

Quarts de finale aller

Montpellier-OM-Vitrolles	27-23
Toulouse-Sélestat	18-17
Strasbourg-Chambéry	27-27
Paris SG-Asnières-Ivry	32-23

PENTATHLON MODERNE

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Classement : 1. Italie (Toraldo, Mazzini, Nebuloni), 4 963 pts ; 2. Lituanie (Krungolcas, Staskevicius, Zadneprovskis), 4 938 ; 3. Russie (Bremel, Morosov, Zhigipov), 4 826 ; 4. Pologne (Czyzowics, Nowicki, Warabida), 4 776 ; 5. Slovaquie (Biro, Horvath, Talajka), 4 743.

TENNIS

SIMPLE MESSIEURS

Troisième tour

Troisième quart du tableau

M. Chang (E-U, nº 6) b. T. Carbonell (Esp.)6-1, 6-2, 7-5 ; M. Stich (All., nº 12) b. A. Boetsch (Fra.)6-2, 6-4, 5-7, 3-6, 6-3 ; A. Chesnokov (Rus.)b. T. Martin (E-U, nº 14) 6-2, 6-2, 6-4 ; A. Voinea (Rou.)b. B. Becker (All., nº 3) 6-3, 6-4, 3-6, 7-5.

Quatrième quart du tableau

S. Bruguera (Esp., nº 7) b. B. Steven (N-Z) 6-3, 6-2, 6-4 ; M. Larsson (Suè., nº 10) b. J. Eltingh (P-B) 6-4, 5-7, 7-6, 6-3 ; R. Furlan (Ita.)b. F. Meligeni (Bré.)6-3, 7-6, 7-5 ; S. Draper (Aus.)b. R. Reneberg (E-U) 6-2, 6-2, 3-6, 6-4.

Huitièmes de finale

A. Agassi (E-U, nº 1) b. Y. El Aynaoui (Mar.)6-4, 6-2, 6-2 ; Y. Kafelnikov (Rus., nº 9) b. A. Corretja (Esp.)6-3, 6-2, 6-2.

A. Costa (Esp.)b. J. Courier (E-U, nº 13) 6-4, 1-6, 7-6, 6-4 ; T. Muster (Aut., nº 5) b. A. Medvedev (Ukr.)6-3, 6-3, 6-0.

SIMPLE DAMES

Troisième tour

Premier quart du tableau

A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 1) b. B. Reinstadler (All.)6-2, 6-1 ; A. Smashnova (Isr.)b. A. Frazier (E-U, nº 14) 6-1, 6-2 ; A. Sugiyama (Jap.)b. J. Watanabe (E-U) 6-3, 6-2 ; C. Rubin (E-U) b. J. Novotna (Tch., nº 5) 7-6, 4-6, 8-6.

Deuxième quart du tableau

M. Pierce (Fra., nº 3) b. F. Labat (Arg.)6-2, 6-2 ; I. Majoli (Cro., nº 12) b. S. Wang (Tap.)7-5, 6-2 ; K. Date (Jap., nº 9) b. K. Nowak (Pol.)6-1, 6-3 ; L. Davenport (E-U, nº 7) b. M. Hingis (Sui.) 4-6, 6-2, 6-2

Huitièmes de finale

A. Sanchez-Vicario (Esp., nº 1) b. A. Smashnova (Isr.)6-4, 6-0 ; C. Rubin (E-U) b. A. Sugiyama (Jap.)6-2, 1-6, 6-2.

I. Majoli (Cro., nº 12) b. M. Pierce (Fra., nº 3) 6-2, 6-3 ; K. Date (Jap., nº 9) b. L. Davenport (E-U, nº 7) 6-4, 6-3.

V. Ruano-Pascual (Esp.)b. R. Dragomir (Rou.)2-6, 6-0, 6-3 ; C. Martinez (Esp., nº 4) b. A. Serra-Zanetti (Ita.)6-0, 6-1.

G. Sabatini (Arg., nº 8) b. K. Nagatsuka (Jap.)6-3, 6-0 ; S. Graf (All., nº 2) b. A. Huber (All., nº 11) 6-4, 7-5.

(Entre parenthèses figurent la nationalité des joueurs et éventuellement leur numéro de tête de série).

VOILE

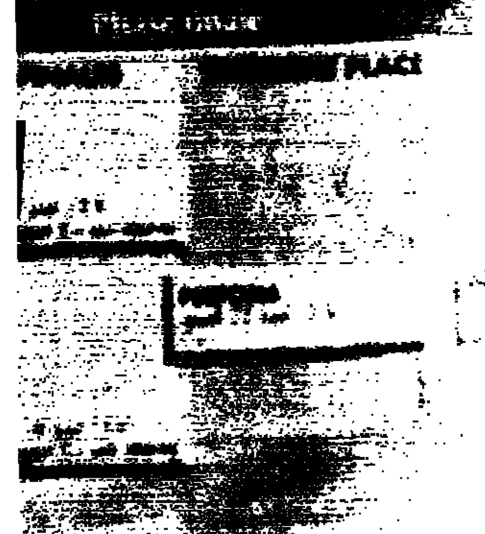
COURSE DE L'EUROPE

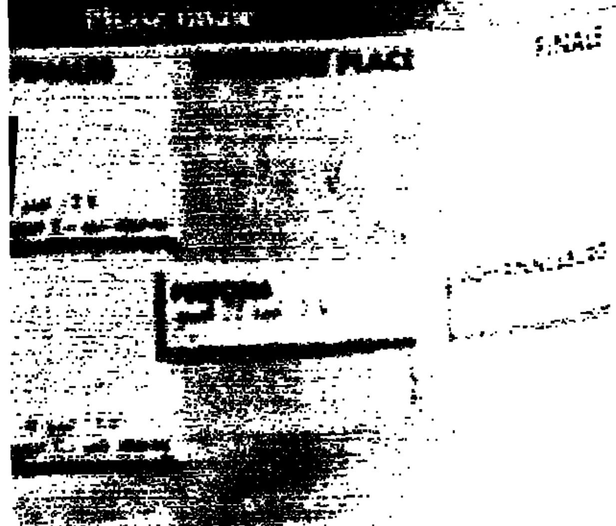
3e étape

Marseille - Calvia-de-Majorque (300 milles)

1. L. Peyron (Fra., *Fujicolor*) ; 2. L. Bourgnon (Fra., *Primagaz*), à 1 min 30 s ; 3. F. Joyon (Fra., *Banque-Populaire*), à 29 min 19 s ; 4. M. Birch (Can., *Biscuits-La-Trinitaine*), à 1 h 17 min 45 s ; 5. C. Guillou (Fra., *Whirlpool*), à 3 h 23 min 5 s.

Classement : 1. L. Peyron (Fra., *Fujicolor*), 3 pts ; 2. L. Bourgnon (Fra., *Primagaz*), 14,40 ; 3. F. Joyon (Fra., *Banque-Populaire*), 16,70 ; 4. M. Birch (Can., *Biscuits-La-Trinitaine*), 27,70 ; 5. P. Vatine (Fra., *Région-Haute-Normandie*), 28.





Toreros, fils de toreros

La feria de Nîmes a commencé jeudi 1er juin avec Chamaco, Manuel Diaz « El Cordobès » et Francisco Rivera Ordoñez, trois rejetons de toreros célèbres. Impressions mitigées

NÎMES
de notre envoyé spécial

Fuentes le fantasque, un soir de 1904, effectua le défilé d'un pas si noble, dans la plaza de Séville, que le public debout voulut qu'il recommençât. Sans remonter à Fuentes, sans évoquer les entrées majestueuses et sobres à la fois de Curro Romero qui arrachent aux « curristas » un dernier râle de volupté : *« Eso es, Curro... on a vu le plus beau, le reste importe peu »* ; sans comparer avec la solennité qui rythme chaque pas de Joselito ; sans même savoir comment Manolo Vasquez, avec quelle grâce discrète ! marche vers le bureau de tabac ; sans traquer l'impossible, il y a tout de même des limites : c'est ce que l'on se dit, en voyant interminablement défiler sur l'axe long de la piste de Nîmes ces trois garçons, Chamaco, Manuel Diaz qui se répute « El Cordobès » sans que son père supposé le reconnaisse, et Francisco Rivera – nom du père – Ordo-nez – nom du grand-père –, brillants gaillards attendus, pourvus déjà d'un patronyme, parfois deux, et bientôt de prénoms connus, il y a des limites.

Il y a des limites à ce dandinement de canard incrédule, ces jambes encore arquées par le ventre des motos japonaises qu'ils viennent d'enfourcher, l'air faussement canaille de qui se veut à la page, la gêne d'apparaître et de marcher au combat. Passons sur ce *paseillo* nîmois qui donne pourtant le ton de la première corrida de feria. L'art de la dérision est un art. Il y faut l'art d'abord. On ne dédramatise pas le rite sans scier ce sur quoi l'on danse : les cornes. Au demeurant, elles le sont déjà.

La corrida est un lieu très spécial où l'ennui, l'anamnèse et la rêverie se déploient. Surtout si le vent souffle fort, qu'une banda mexicaine joue d'insupportables milongas niou-niou pour faire jeune, et que les taureaux sortent mal. La branche Guardiola Fantoni n'est pas la meilleure des Guardiola. N'empêche que l'on souffre pour Luis Saavedra, leur digne responsable présent en contrepiste, dont on sait qu'il ne souffre pas moins à voir ses taureaux décastés, trois présentant des airs déplorables de vieille vache landaise réformée.

Bref, une sorte d'après-midi triste et intéressante qui laisse songeur : on songe à Ronda et l'on songe à l'incroyable 19 avril dernier à Séville avec Manzanares, Cano et Aparicio. On songe que les rarissimes après-midi de rêve font passer les interminables fatigues de toutes les autres, on songe que la corrida fait songer.

Chamaco empâté et vulgaire, suraimé à Nîmes, ne fera plus croire longtemps qu'il peut faire oublier son père. Chamaco braille à tout bout de champ d'une voix hommasse. Les toreros parlent beaucoup aux taureaux. C'est d'une grande et profonde splendeur de la terre et du temps où les hommes et les femmes savaient parler aux bêtes. Aujourd'hui, ils braillent des âneries à tout bout de champ. Cordobès-le-jeune, fils supposé de l'autre, ivre de la joie sensible de toréer, mixte curieux de Migg Jagger et de Fernandel, a d'urgence intérêt à oublier la grenouille. Il a un style joyeux de torero de *capea*. Il torée comme les fous qui tentent leur chance et prennent des bûches dans les centaines de « capeas » de villages auxquelles il leur revient de participer. On ne choisit pas. On torée comme on est.

DEUX NOMS DE FEU

Reste Francisco Rivera Ordoñez. Il porte deux patronymes de feu et a tout pour les faire valoir. Il est beau gosse. Novillero, il s'endormait un peu. A Séville, depuis le 26 avril, il a triomphé deux fois. On l'attend dans la fièvre des recommencements. Il a cette promesse de gestes, la grâce, qui ne viennent pas du berceau mais de l'idée. En piste, il sait oublier sa moto. Même en danger (il s'y mit plusieurs fois), même insuffisant, même débordé, il est d'une présence et d'un calme qui ne trompent pas. Il respecte. Il affronte. Il commence. Il cherche. Il doute de façon intéressante. On le sait à quoi ? A rien. A une véronique presque lente et juste, la troisième d'une série brouillonne. On le sait à deux passes d'accueil où il s'est pris à « doubler », genou en terre, comme Anto-nete, comme Bienvenida, comme son grand-père, comme un torero, *hombre* ! C'est peu. C'est énorme. Un soir, il défilera avec dignité, on le sent. C'est possible. Ce soir-là, il fera songer à Antonio Fuentes, à Curro, à Antonio l'immense et à Paquirri le virtuose. Et sinon, non. Ainsi vont les choses du songe.

Francis Marmande

A Ronda, Ordoñez, Paquirri, Carmen et le notaire

LE 9 SEPTEMBRE 1980, à Ronda, ville natale du petit Rivera-Ordoñez, capitale historique de la tauromachie, se produisit une scène inouïe. Ici Pedro Romero, né en 1754, puîné du José que portraitura Goya, tua à dix-sept ans le premier des 5 600 taureaux qu'il dut occire dans sa carrière inaugurale. C'est à Ronda que vivent les Ordoñez, Antonio et son frère Alonso, tous deux fils de Cayetano (*El Nino de la Palma*), inscrits au générique héroïque par Hemingway, Antonio qui fit en son temps rêver le plus fort, époux de Carmina, la soeur de Luis-Miguel Dominguin, et, si l'on cherche bien, apparenté aux Litri, etc.

La corrida est l'autre forme des arbres généalogiques. Le 9 septembre 1980, c'est la date que choisit Antonio pour célébrer *sa* corrida en costumes goyesques de fin de saison. C'était, fit ombrageusement observer son autre frère, maire progressiste de la ville, le jour anniversaire d'entrée des troupes franquistes à Ronda. Fâcheux. Pas d'opéra sans drame politique. Cet après-midi solaire sur Ronda, en 1980, Antonio Ordoñez sortit de la naphtaline le costume (goyesque) et les armes, pour alterner *mano a mano* avec son futur ex-gendre, Francisco Rivera « Paquirri », Paquirri l'athlétique, la gaieté, Paquirri la science. Francisco Rivera « Paquirri », fils du gardien des abattoirs de Barbate, monté en grade par qualité de grand torero, banderillero d'exception, s'apprêtait à divorcer d'avec la fille d'Ordoñez, Carmen la bien nommée. Drame.

Toujours est-il que cette corrida qui se tint dans la plus belle arène du monde – presque aussi belle que la Maestranza et, dans un autre genre, que Saint-Vincent-de Tyrosse –, là, au bout de l'avenue Rainer-Maria-Rilke, cette corrida fut une corrida de fête, une corrida de gloire et de soleil, une corrida de neuf oreilles et deux queues, pas moins. Ce qui fait beaucoup. Cela dit, en toute honnêteté, il ne restait plus grand-chose à couper sur ces six fauves que deux hommes hautains se partageaient pour les beaux yeux de Carmen installée aux barreras en robe flamenca de couleur orange à parements noirs. *Olé !* Ordoñez triomphe à l'ombre, devant les notables de Ronda. Paquirri tire ses taureaux au soleil, pour la plèbe. Ordoñez « « temple » et ralentit la faena.

Paquirri électrise le peuple. Il ne sait pas alors, mais il s'en doute, qu'il lui reste quatre ans et dix-sept jours avant sa blessure mortelle de Pozoblanco (26 septembre 1984). A la fin, dans un délire où la volonté de réconciliation, la joie *taurina* et le moriles (ce petit vin guilleret comme un diable) étaient intéressés, les deux hommes firent plusieurs tours d'honneur, le grand-père tenant par la main son petit-fils Francisco, six ans et demi, Paquirri portant son dernier rejeton sur les épaules (il ne marchait pas encore, le bougre, le voilà qui veut faire *torero* à son tour, *hombre !*), Carmen applaudissant ses deux hommes à la mémoire de Lacan, « les non-dupes errent », et – bizarrerie parmi les bizarreries – un homme de loi tout de noir vêtu, comme dans les comédies de Molière, escortant le cortège oedipien, attaché-case en cuir noir d'Ubrique à la main. Sans doute transportait-il les actes du divorce et les titres du partage. Mystère ! D'une manière générale, en plaza de toros, les notaires ne descendent pas sur la piste.

F. M.

La Saint-Je-T'aime

par Claude Sarraute

CE N'EST PAS pour me vanter, mais j'ai toujours été très en avance sur mon temps. Mes gamins, passé l'âge des goûters d'anniversaire à la maison avec les petits copains, je me suis contentée de les emmener, tous les deux ans, dîner au restaurant. Pas chacun son tour, quelle idée ! En groupe. Et puis là, maintenant qu'ils sont parents, leurs gosses, la barbe, plus rien. J'attends que les commerçants, relayés par le tam-tam des médias, m'obligent à passer à la caisse en instituant – ça ne saurait tarder –, après celle des mères, des pères, des grand-mères et des amoureux, la fête des enfants. Une fête calquée sur celle des rois, autour d'une galette ou d'un gâteau avec des bougies, histoire de maintenir les traditions.

Non, c'est vrai, à l'époque des célébrations de masse à dates réglementaires, faut vraiment être raide dingue de sa Valentine, se pâmer devant le menton râpeux d'un vieil ado rétif ou sacrifier au culte des ancêtres pour fêter encore le jour souvent lointain d'une naissance ou d'un mariage que même les intéressés auraient plutôt tendance à oublier. Normal, la mémoire, à présent, on laisse ça aux ordinateurs. Et à la société de consommation le soin de nous rappeler au bon souvenir de nos proches.

Une société amnésique et moutonnière, matraquée par la pub, le nez écrasé sur des vitrines de circonstance, devenue totalement incapable d'échanger des cadeaux en toute fantasque liberté. Déjà qu'à Noël on a un mal de chien à établir la liste des étrennes disposées, dans les affres, au pied du sapin, comment voulez-vous remettre ça à l'occasion des trente-cinq ans du papa d'Aurélien, sans le secours des magazines mobilisés pour l'occasion : Tu veux des sous, mon bébé ? Encore ? Ah ! C'est pour la fête de... Ce qui pourrait lui faire plaisir ? Attends voir... c'est marqué, dans Cosmo.

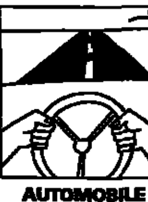
Et c'est quoi ? En gros, toujours la même chose, à en croire mes consoeurs : une cravate, une lotion après rasage ou une perceuse à percussion. Pareil pour les mamies : bouquet composé, souvent commandé par téléphone. Et les mamans : fleurs, eau de toilette et coeur en chocolat. Remarquez, c'est plus personnel et moins frustrant que le grille-pain – comme ça, tu pourras nous faire des toasts le matin – ou le presse-purée d'antan, qui ont fini par m'inciter à rayer la Fête des mères de mon calendrier, sous prétexte que c'était une invention de Hitler, reprise par le maréchal Pétain.

Restent les autres, toutes les autres. Faut ce qu'il faut. Les affaires sont les affaires. Alors, allons-y pour la fête des secrétaires, la fête du premier ministre, organisée par les membres de son gouvernement, collecte bientôt nationale à la clé – les éditions originales, ça coûte cher. Et, bientôt, la fête des animaux de compagnie, qu'on va couvrir de nonosses en caoutchouc, d'impers Burberry's et de colliers en strass en vrai Burma. Pas vrai, mon minou ? En attendant la Sainte Plante Verte (terreau, mots doux enregistrés sur cassette, cache-pot) et la Sainte Bagnole.

Personne ne m'oblige à tomber dans le panneau ? Si. Vous ! Imaginez un peu la tête – pardon, le capot – de ma Clio, snobée au parking par votre Ford Escort : T'as vu mon train de pneus neufs ? Il s'est pas moqué de moi, mon bonhomme ! Et toi, qu'est-ce que tu as reçu ? Un coup de pied dans le coffre arrière parce qu'il refusait de s'ouvrir ? Ben, dis donc, t'es pas gâtée, ma pauvre chérie !

GTi et nostalgie

ELLE CONNUT, il y a quelques années, son heure de gloire ; mais, de nos jours, l'appellation GTi ne fait plus guère recette. La réglementation routière, les conditions de circulation ainsi que l'attention pointilleuse des compagnies d'assurances à l'égard de ce type de véhicules ont eu raison d'un sigle provocant. Pourtant, ce sigle GTi existe encore, qui frappe la carrosserie de séries limitées et de petite diffusion. Mais, désormais, les automobiles ont plutôt tendance à intégrer dans les gammes des versions sans tapage, pour répondre à une nostalgie bien vivante. Allures discrètes, embarquement possible à bord des enfants et des animaux familiers, coffre confortable, la formule « famille » est au rendez-vous, rassurante et convaincante... Sous le capot se dissimulent d'autres ingrédients plus explosifs. Dans la plupart des cas, la cylindrée tourne autour des 2 000 cm^3. Le turbo a généralement laissé la place aux multisoupapes, ce qui donne de la souplesse dans la conduite « pépère », et du tempérament quand les rapports de boîte ont été bien adaptés.


AUTOMOBILE

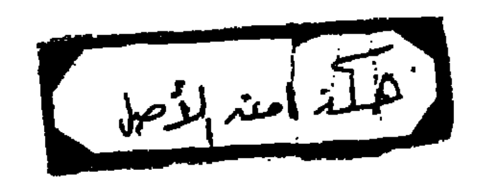
La Laguna de Renault (20 S RTI) répond bien à la définition. Ses 140 chevaux au moteur, pour 10 CV fiscaux, la placent dans la moyenne haute des voitures familiales. Mais son comportement routier et le raccourcissement des plages de vitesse sur la boîte incitent à la mener de façon ferme, et certains passagers regretteront l'enthousiasme du moteur qui mène les tours dans les nuages avec une grande aisance. Elle a du nerf, ce dont on ne se plaindra pas, mais cela se traduit par pas mal de bruit. Ce moteur, qui a pour base le groupe Volvo en cinq cylindres de la 850, réduit ici à quatre cylindres, peut aussi bien profiter des seize soupapes pour une conduite plus calme, ce qui diminue les quantités de décibels émis. La Laguna est proposée à 147 000 francs, mais sans ABS (8 500 francs). La climatisation est fournie, mais pas le coussin anti-chocs.

Chez Alfa-Romeo, on retrouve à peu près la même donne avec la 155 TS. Seize soupapes, 1 970 cm^3, 10 CV fiscaux, et un tempérament à revendre. Là aussi la climatisation, pour la famille sans doute, est livrée en série, mais pas le coussin anti-chocs ni l'ABS (8 000 francs). Suspensions plus fermes, ronflements « Alfa » garantis, cette 155 s'adresse à une clientèle fidèle, déjà habituée à une conduite qui, à l'inverse de celle de la Laguna, souffre de rapports de boîte qui auraient pu être plus courts. Il reste que cette berline à allure familiale ne passera pas inaperçue pour peu que l'on fasse, même au ralenti, un passage en voie urbaine, la seconde vitesse enclenchée.

Chez BMW – qui vient de mettre en livraison, dans sa série 3, un 2,8 litres époustouflant, en six cylindres bien sûr (193 chevaux), disponible en coupé, berline quatre portes et cabriolet –, il est possible, dans une cylindrée plus modeste (318 i), de retrouver des satisfactions de conduite comparable. Ici le coussin anti-chocs est livré en série côté conducteur, et l'ABS est offert : le tout pour 145 000 francs et 9 CV fiscaux.

Dernière en date des fausses GTi disponibles sur le marché français, la Delta HPE de Lancia. Ici, point de pudeur. Il s'agit bien d'une berline à caractère délibérément sportif, avec turbine et distribution par double arbre à cames. Dotée de 186 chevaux (en version HF), avec des ronflements évocateurs des grandes routières d'autrefois, cette HPE est une trois portes à allure tronquée et lignes abruptes. Un système Viscodrive, déjà monté sur d'anciennes versions sportives de la marque, assure un maintien de stabilité dans les virages pris très rapidement et autres situations parfois critiques. Ce système, qui répartit le couple du moteur entre les roues avant (motrices donc), évite toute perte d'adhérence. Un régal, et un sentiment de sécurité total. De quoi définitivement retrouver des plaisirs d'une autre époque (de 131 400 francs en version atmosphérique à 162 800 francs avec turbo ; version Diesel turbo à 103 600 francs).

Claude Lamotte



a Saint-Je-T'aime

GTi et nostalgie

Fraîcheur soleil et nuages

L'EUROPE OCCIDENTALE reste soumise à un régime de nord-ouest frais pour la saison. Les régions de l'Ouest étant plus proches de l'anticyclone situé sur l'océan Atlantique bénéficieront d'éclaircies plus larges alors que l'est du pays connaîtra un temps encore instable avec des ondées.

La Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté, le Massif Central et le nord des Alpes commenceront la journée avec une forte nébulosité, et ces nuages donneront des ondées dès le matin sur le Nord-Est. Ces ondées affecteront à partir de la mi-journée le nord des Alpes et l'Auvergne, et elles pourront prendre un caractère orageux localement sur les Vosges et le Jura. La région lyonnaise restera à l'abri des précipitations.

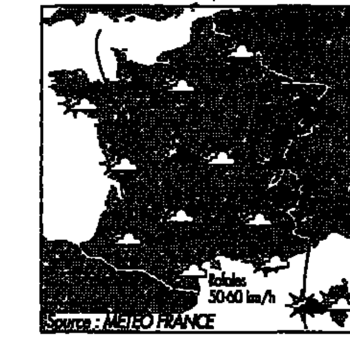
Les régions méditerranéennes seront bien ensoleillées. Quelques nuages d'évolution diurne se formeront sur la Haute-Provence, les Alpes-Maritimes et le relief corse, mais sans caractère menaçant. Les vents, après avoir légèrement faibli le matin, reprendront de la force l'après-midi pour atteindre 60 à 70 km/h en rafales sur le Roussillon et en basse vallée du Rhône.

Plus à l'ouest, de la Normandie, du Nord et des Ardennes jusqu'au Limousin, en passant par l'Ile-de-France et le Centre, le ciel d'aspect variable ménagera des moments ensoleillés après la dissipation des quelques bancs de brouillard qui affecteront en début de journée la Normandie. A partir de la mi-journée, un voile nuageux affectera les régions proches de la Manche. Dans l'après-midi, le voile se renforcera et les nuages prendront une coloration plus grise.

Sur les régions de l'Ouest, soit de la Bretagne au Bassin aquitain, le soleil brillera assez largement dans un ciel peu nuageux. Toutefois, les régions proches des Pyrénées subiront des nuages bas en matinée, le soleil percera l'après-midi.

Les températures seront encore un peu fraîches pour la saison : le début de journée sera frisquet sur la moitié nord du pays et la région Rhône-Alpes avec 7 à 11 degrés. Il fera un peu plus doux sur le littoral atlantique et le Sud-Ouest avec 10 à 13 degrés, et sur le littoral méditerranéen avec 12 à 15 degrés. L'après-midi, le mercure atteindra 16 à 20 degrés sur la moitié nord, 21 à 24 sur les régions méridionales.

(Document établi avec le support technique de Météo-France.)



Prévisions pour le 6 juin vers 12h00

La qualité de l'air

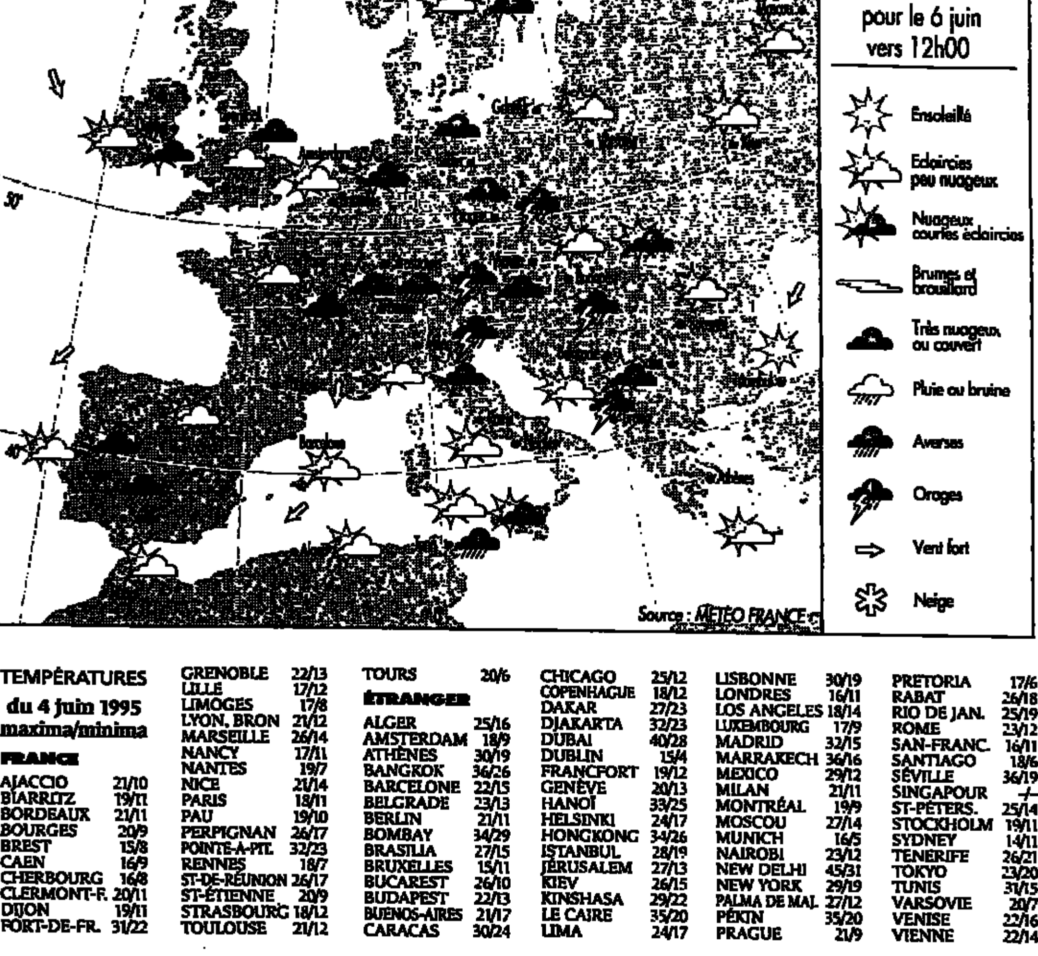
Indice de pollution

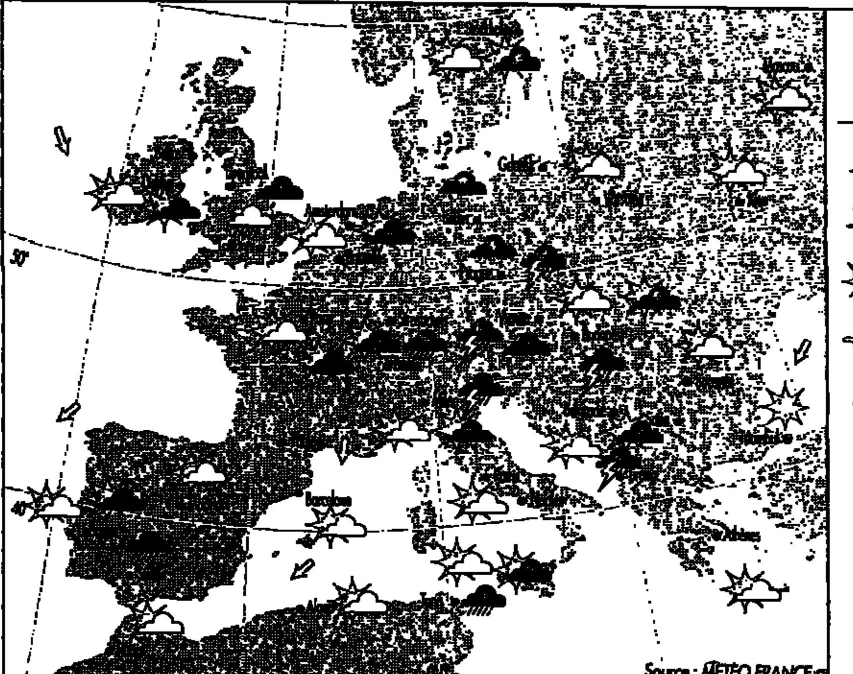
Très bon

Excellent

Source : AIRPARIF

Tendance pour le 5 juin : bon



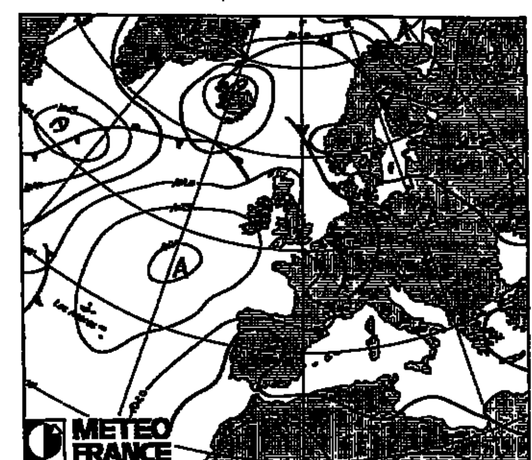




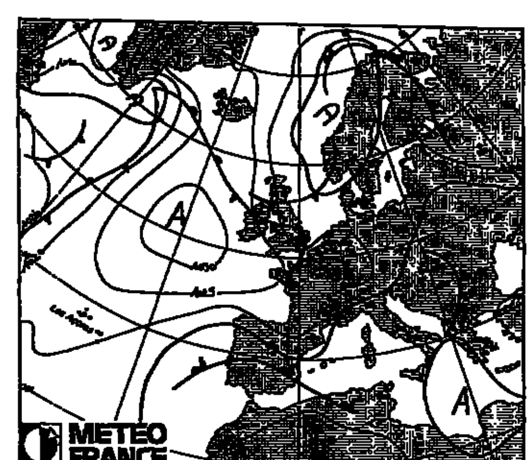
TEMPÉRATURES du 4 juin 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	21/10
BIARRITZ	19/11
BORDEAUX	21/11
BOURGES	20/9
BREST	15/8
CAEN	16/9
CHERBOURG	16/8
CLERMONT-F.	20/11
DIJON	19/11
FORT-DE-FR.	31/22
GRENOBLE	22/13
LILLE	17/12
LIMOGES	17/8
LYON, BRON	21/12
MARSEILLE	26/14
NANCY	17/11
NANTES	19/7
NICE	21/14
PARIS	18/11
PAU	19/10
PERPIGNAN	26/17
POINTE-A-PIT.	32/23
RENNES	18/7
ST-DE-RÉUNION	26/17
ST-ÉTIENNE	20/9
STRASBOURG	18/12
TOULOUSE	21/12
TOURS	20/6

ÉTRANGER	
ALGER	25/16
AMSTERDAM	18/9
ATHÈNES	30/19
BANGKOK	36/26
BARCELONE	22/15
BELGRADE	23/13
BERLIN	21/11
BOMBAY	34/29
BRASILIA	27/15
BRUXELLES	15/11
BUCAREST	26/10
BUDAPEST	22/13
BUENOS-AIRES	21/17
CARACAS	30/24
CHICAGO	25/12
COPENHAGUE	18/12
DAKAR	27/23
DJAKARTA	32/23
DUBAI	40/28
DUBLIN	15/4
FRANCFORT	19/12
GENÈVE	20/13
HANOÏ	33/25
HELSINKI	24/17
HONGKONG	34/26
ISTANBUL	28/19
JÉRUSALEM	27/13
KIEV	26/15
KINSHASA	29/22
LE CAIRE	35/20
LIMA	24/17
LISBONNE	30/19
LONDRES	16/11
LOS ANGELES	18/14
LUXEMBOURG	17/9
MADRID	32/15
MARRAKECH	36/16
MEXICO	29/12
MILAN	21/11
MONTRÉAL	19/9
MOSCOU	27/14
MUNICH	16/5
NAIROBI	23/12
NEW DELHI	45/31
NEW YORK	29/19
PALMA DE MAJ.	27/12
PÉKIN	35/20
PRAGUE	21/9
PRETORIA	17/6
RABAT	26/18
RIO DE JAN.	25/19
ROME	23/12
SAN-FRANC.	16/11
SANTIAGO	18/6
SÉVILLE	36/19
SINGAPOUR	—/—
ST-PÉTERS.	25/14
STOCKHOLM	19/11
SYDNEY	14/11
TENERIFE	26/21
TOKYO	23/20
TUNIS	31/15
VARSOVIE	20/7
VENISE	22/16
VIENNE	22/14



Situation le 5 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 7 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La Grande-Bretagne et Tito

ON SAIT qu'il y a quelques jours la politique intérieure du maréchal Tito a fait l'objet de vives critiques à la Chambre des communes. Un député conservateur a demandé à M. Eden si le gouvernement britannique envisageait de *« porter remède aux souffrances de la population catholique de Croatie sous le régime du maréchal Tito »*, et a suggéré de faire nettement comprendre à ce dernier que *« ce n'est pas la politique du gouvernement de Sa Majesté, après avoir débarrassé l'Europe d'une puissance ennemie de la liberté, d'encourager son remplacement par une autre »*.

On peut se demander pour quelle raison M. Winston Churchill a soutenu naguère en Yougoslavie ce Croate communiste, de stricte obédience stalinienne. Il ne pouvait certes pas ignorer que le maréchal Tito, de par son passé, ses attaches et ses opinions, regarderait vers Moscou et non vers Londres. Il faut donc supposer que le premier ministre britannique ne pouvait, en l'occurrence, agir autrement.

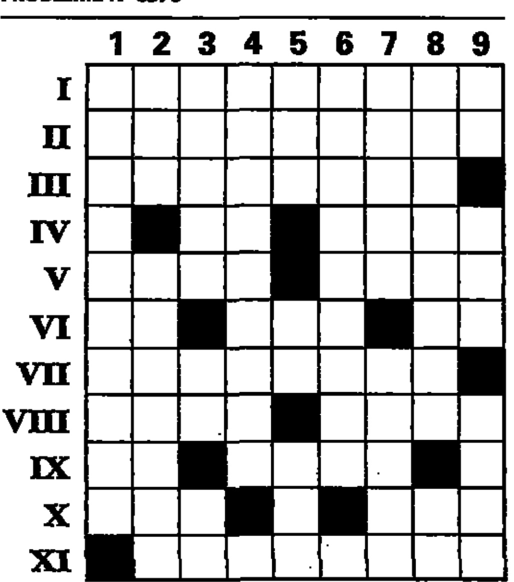
Quoi qu'il en soit, l'attitude britannique à l'égard de Tito n'est évidemment plus aujourd'hui ce qu'elle était hier, la question de Trieste paraissant être la cause la plus profonde de ce changement. La Grande-Bretagne n'entend pas, en effet, remettre à la Yougoslavie du maréchal Tito un port qu'elle céderait peut-être avec moins de répugnance à une Yougoslavie sans liens avec Moscou.

Après avoir aidé le Kremlin à introniser Tito, la politique britannique irait-elle maintenant jusqu'à jouer de Mikhaïlovitch contre lui ? Mais quel que soit le chef du gouvernement yougoslave, il aura, dans la question de Trieste, l'ensemble de ses compatriotes derrière lui, et on peut douter qu'un général serbe se montre, sur ce point, beaucoup plus complaisant qu'un maréchal croate.

(6 juin 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6576



HORIZONTALEMENT

I. Une personne qu'on peut facilement faire marcher. – II. Quand elles sont grasses, deviennent des mauviettes. – III. C'était un impie. – IV. Dans le groupe des lanthanides. Choisis comme un domicile. – V. De grosses tranches. Qui n'avait peut-être pas été compris. – VI. Dans une série de sept. Grande cuvette. En France. – VII. Mettent entre les feuilles. – VIII. Perdu quand on déménage. D'un auxiliaire. – IX. Terme de jeu. Peuple du Congo. – X. Un petit fleuve. Victime d'un fléau. – XI. Faire des tas de choses.

VERTICALEMENT

1. Des femmes qui restent souvent en chaussons. – 2. Baba dans un conte. Le sarrasin en est une. – 3. Comme une feuille parfois. Un métal alcalino-terreux. Préposition. – 4. Une bataille gagnée par Davout. – 5. Vaut dix à la belote. Cité antique. Septième, pour les Grecs. – 6. Dans la banlieue de Bruxelles. – 7. Comme le bon temps. Formations aériennes. – 8. Peut atteindre celui qui a beaucoup vécu. Saint. – 9. Un peu d'espoir. Cri hostile. Le grand est attendu par ceux qui veulent tout changer.

SOLUTION DU N° 6575

HORIZONTALEMENT

I. Ponctuel. Député. – II. Acéré. Marécages. – III. Ta. Itou. Ali. – IV. Trisaïeul. Rente. – V. Eire. Seul. Eu. – VI. Nô. Midi. Sac. Nu. – VII. Pantalons. Tiens. – VIII. Eire. Peu. – IX. Absalon. Aile. – X. Gras. Nocturne. – XI. Io. Sa. Clapiers. – XII. Surenchérisseur. – XIII. Te. Niée. Sel. Nia. – XIV. Etres. Rée. Enter. – XV. Ares. Usé. Se.

VERTICALEMENT

1. Patte. Plagistes. – 2. Ocarina. Brouet. – 3. Né. Ironisa. Râ. – 4. Crise. Assener. – 5. Téta. Maïl. Anisé. – 6. Oisillon. Ce. – 7. Emue. Do. Nocher. – 8. La. Usine. Clé. Eu. – 9. Râle. Su. Tarses. – 10. Dé. Us. Roupie. 11. Ecarlate. Risle. – 12. Pâle. Ci. Anes. Nu. – 13. Ugine. Epièrent. – 14. Te. Tunnel. Suies. – 15. Este. Usuel. Rare.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 7 juin

■ **MUSÉE D'ORSAY** : le monde rural vu par les artistes (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 1, rue de Bellechasse devant l'éléphant (Odyssée).

■ **MUSÉE GUSTAVE MOREAU** : Une œuvre des collections, *Les Prétendants* (23 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Portrait de Louis XIV*, de Rigaud, 12 h 30 ; exposition Nouvelles acquisitions des objets d'art, 14 heures ; exposition Memling, 19 heures ; le code de Hammurabi, 19 h 30 ; les tapisseries du Moyen Age et de la Renaissance, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : exposition Architecture de la Renaissance italienne (34 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (50 F), 14 heures, sur le parvis devant la statue de Charlemagne (Odyssée).

■ **DE POPINCOURT** à la rue de Lappe (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Ambroise (Paris pittoresque et insolite).

■ **GALERIES ET PASSAGES** autour du Palais-Royal (45 F), 14 h 30, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Découvrir Paris).

■ **LE JARDIN DES PLANTES**, de Buffon à Cuvier (50 F), 14 h 30, sortie du métro Jussieu (Connaissance de Paris).

■ **LE CHÂTEAU DE VINCENNES** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée (Approche de l'art).

■ **DU BOULEVARD MONTPARNASSE** jusqu'à la Seine (55 F), 15 heures, sortie du RER, 25, boulevard de Vaugirard (Paris et son histoire).

■ **LES ÉGLISES DU MARAIS** : la Visitation Sainte-Marie (37 F), 15 heures, 17, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

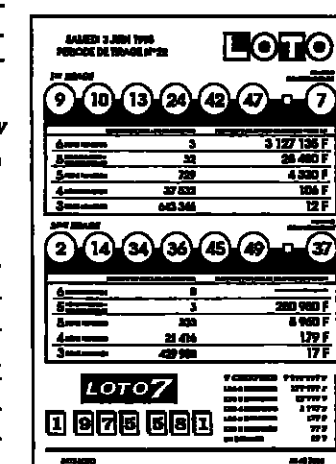
■ **LES HALLES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI** (37 F), 15 heures, devant la Bourse du commerce côté rue de Viarmes (Monuments historiques).

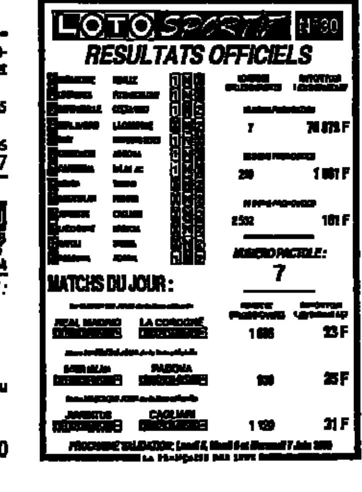
■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (55 F + prix d'entrée), 15 h 45, hall du musée (Mathilde Hager).

■ **LE QUARTIER MONTSOURIS** : cités d'artistes, courettes et jardins (60 F), 17 heures, sortie du métro Cité universitaire (Vincent de Langlade).

■ **MONTMARTRE** : cités d'artistes et jardins secrets (55 F), 18 h 30, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

JEUX





LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SCANDINAVIE.** En riposte aux préavis de grève de vingt-quatre heures déposés par les pilotes pour les 9, 12 et 14 juin, la compagnie aérienne SAS envisage un lock-out. Vendredi 2 juin, 300 vols internationaux de la SAS au départ des aéroports scandinaves avaient été supprimés, en raison d'un arrêt de travail observé par les pilotes. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL.** Un bateau de tourisme égyptien, le *Golden-Sea*, qui effectue des liaisons régulières en mer Rouge entre l'Egypte et la Jordanie, a, pour la première fois, fait escale dans le port israélien d'Eilat. – *(AFP.)*

■ **SÉCURITÉ.** Pour maintenir un haut niveau de surveillance sur tous ses vols, la compagnie israélienne El Al impose, depuis jeudi 1er juin, une taxe de sécurité de 8 dollars (40 francs environ) aux passagers. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE.** La compagnie aérienne privée russe Transaero a inauguré le 1er juin une liaison quotidienne entre Moscou et Saint-Pétersbourg, mettant fin au monopole exercé sur cette ligne depuis vingt ans par Pulkovo Airlines. – *(Reuter.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

MUSIQUE Le premier Marché international du disque et de l'édition musicale (Midem) consacré à l'Asie s'est tenu à Hongkong, du 23 au 25 mai. Les grandes compagnies de disques américaines s'étaient déplacées en force à cette occasion. ● LE CONTINENT asiatique, et notamment la Chine, constitue encore un terrain vierge pour ces majors impatientes d'y imposer leurs vedettes sous contrat et de découvrir des sons et des artistes nouveaux capables de séduire les scènes occidentales. ● LE PIRATAGE des disques et cassettes constitue toujours un problème économique et diplomatique majeur entre les Américains et les pays de cette région où prospère cette industrie parallèle. En dépit d'un important manque à gagner, l'industrie « officielle » du disque et de la cassette est en constante expansion dans les pays d'Asie.

Les géants américains du disque à la conquête du marché asiatique

Les principales firmes se sont retrouvées, fin mai, à Hongkong pour le premier Midem-Asie. Objectifs : dénicher un rocker de Pékin, une chanteuse de Manille, contrôler les labels asiatiques, imposer les vedettes occidentales en Chine et lutter contre le piratage

HONGKONG
de notre envoyée spéciale

Face au port brumeux que sillonnent des myriades d'embarcations, derrière les hautes baies du centre d'exposition, bruisse la ruche du Midem-Asie, première édition du Salon cannois de l'industrie musicale sur les terres extrême-orientales. Du 23 au 25 mai, les représentants des principales compagnies de disques américaines, les majors, se sont précipitées au rendez-vous.

La promesse d'un marché qui s'ouvre, le goût pour des sonorités exotiques et la course effrénée au nouveau produit ont déclenché une véritable ruée vers l'Est. Trois cent quatre-vingt-quatre exposants de 32 pays, dont la moitié de la région Asie-Pacifique, 884 compagnies venues de 44 nations : Xavier Roy, président de Reed Midem Organisation, pouvait s'estimer *« plus que satisfait de ce succès au-delà des espérances »*.

Comment choisir les vedettes orientales et les succès qui, demain, sont capables de s'imposer sur le marché occidental ? Dans les multiples concerts du Midem-Asie – aucun de musique classique –, les limiers des grandes compagnies ont beaucoup écouté.

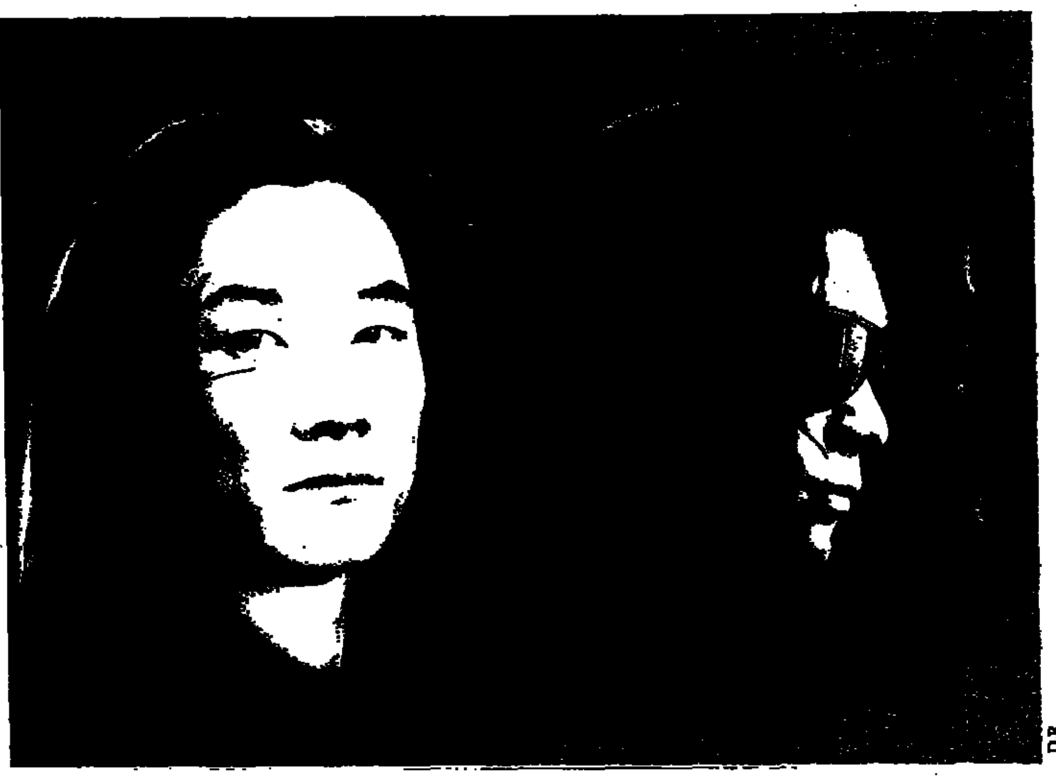
Une cinquantaine d'artistes asiatiques se sont produits devant eux. Des vedettes inconnues en Occident mais qui vendent souvent un million d'unités, plus de quatre millions pour leurs *hits*. Andy Hui, par exemple. Idole du canto-pop de Hongkong, nourri au populaire karaoké. Il est vénéré par des centaines de milliers de groupies. Capital Artists, son promoteur local, n'a pas attendu les majors pour l'exporter dans les pays voisins. Mais est-il capable de s'imposer en Occident ?

Il y a aussi Viktoria, âgée de trente ans, chanteuse-étoile née à Manille qui dit *« adorer la western music »*. Elle chante aussi bien en philippin qu'en anglais. Promue par Music Band, société créée à Hongkong par un Suédois, Anders Nelsson, elle a signé prestement avec l'américain MCA au cours de ce Midem.

Les majors ont entrepris de « tenir » les maisons de disques indépendantes d'Asie-Pacifique au bout de leur corde, stratégie qu'elles développent déjà, sur leur terrain habituel, avec les « petits » labels occidentaux.

A Hongkong, elles ont pris contact avec ces « chasseurs de tête » qui, depuis des années, sillonnent l'Extrême-Orient à la recherche de l'oiseau rare. Ce sont pour la plupart des francs-tireurs de langue chinoise, anciens musiciens eux-mêmes. Ils sont les intermédiaires obligés pour qui veut conquérir la Chine et son marché prometteur. Ils savent les règles subtiles qui permettent d'établir la *« confiance »* avant de parler *« business »*. Les majors ont ainsi entamé de discrètes discussions avec le gouvernement de Pékin et des autres provinces. *« Pour l'instant nous ne gagnons pas d'argent, nous investissons à long terme »*, entend-on sur les stands. Encore faut-il frapper à la bonne porte...

Shanghaï-Hongkong-Taïpeh ou sa variante Pékin-Hongkong-Singapour : tels sont les nouveaux triangles d'or du marché musical qui excite toutes les convoitises. Y circuler n'est pas toujours facile. Ainsi depuis quelques semaines, la frontière est fermée avec Hongkong pour la plupart des artistes chinois, car Pékin craint une fâcheuse campagne autour de l'anniversaire des massacres de Tiananmen en 1989. Mais China Records, la principale compagnie chinoise de disques, était évidemment présente au Salon, comme China Audio and Video Corp.



D.R.

Tang Dynasty, un des nombreux groupes chinois.

« FOURNIR DES INSTRUMENTS »

Franc-tireur de Taïpeh, Landy Chang a été le producteur iconoclaste de Tang Dynasty, un des nombreux groupes de rockers chinois. A Nankin, il a réussi à organiser un concert dans un stade de 15 000 places, alors que la plupart des manifestations restent par force *underground*. Il est aussi l'un des fondateurs de Rock Records qui diffuse le rock et la pop de Chine – *« la musique alternative à Taïwan »*. Rock Records vient d'être enregistrée à la chambre de commerce de Shanghaï – *« une exception »*, exulte l'assistant de Landy Chang. Le gouvernement chinois impose en effet généralement de collaborer avec une firme du cru. *« Désormais*, ajoute l'assistant, *les artistes chinois ne veulent plus chanter les hits internationaux. Ils veulent jouer leurs propres compositions, et le public attend ça. Nous allons les aider à créer, et d'abord leur fournir les instruments qu'ils n'ont pas. »*

Jimmy Wee, après s'être lancé, en 1978, comme indépendant, dirige à Singapour la branche de la firme japonaise Ponycanyon Entertainment. Visage lunaire et lunettes cerclées à la John Lennon, il a diffusé les Beatles en Asie et a fait au Midem figure d'interlocuteur privilégié pour les majors occidentales qui aimeraient bien vendre Madonna, Michael Jackson, etc. On pouvait aussi croiser au Midem deux jeunes élégantes de Hongkong qui venaient d'obtenir l'autorisation de construire des parcs d'agrément, genre *american dream*, dans les cinq plus grandes villes de Chine. Un rêve pour diffuseur : ces espaces comprenant des enceintes de 20 000 places pourront en effet accueillir en toute légalité des groupes de musique chinois ou autres.

Les radios ne sont pas en reste. A défaut de télévision, les foyers chinois en raffolent. RFI est désormais associée à vingt-sept stations pour la seule province de Shanghaï et Europe Développement International vient de signer un important contrat, également avec Shanghaï. Les cow-boys du Midem-Asie misent plus encore sur la télévision musicale. Channel V, première chaîne du genre créée à Hongkong par l'Australien Don Atyeo avec MTV (première chaîne musicale au monde), inonde cinquante-trois pays de la région. *« Elle donne la meilleure place aux artistes locaux »*, affirme Don Atyeo, qui a lancé Khaled ici. Depuis trois semaines, MTV est de retour à Hongkong. Tous attendent la levée par la Chine de l'interdiction frappant les transmissions par un satellite étranger.

DÉTOURNEMENTS

Si, à Cannes, personne ne parvient à rencontrer les présidents des majors, ici on les a beaucoup vus sur les stands. Seul PolyGram, jusqu'à présent numéro un sur ce continent, a boudé le Salon. Bon nombre de labels indépendants avaient également fait le déplacement. Ils étaient les seuls à animer le stand France. La toute-puissante IFPI (Fédération internationale de l'industrie phonographique), gardienne mondiale du *Copyright*, le droit d'auteur, tenait, elle, un bureau discret, voisinant celui encore plus modeste de son homologue de République populaire de Chine. Tout un symbole...

La piraterie, grand « *sport* » régional, est toujours l'un des principaux soucis des majors dans la région qui y perdent des millions de dollars. D'autant que le droit d'auteur ne fait pas partie de la culture asiatique. Mais sans ces détournements, les publics chinois, indiens ou autres auraient-ils découvert les étoiles de la musique populaire ?

Autre cause de la piraterie, *« le CD reste trop coûteux pour l'acheteur »*, confirme Mike Levin, dirigeant de l'hebdomadaire spécialisé *Billboard* en Extrême-Orient. Leslie Bider, PDG de Warner/Chappell et homme d'humour, dénonce cette piraterie qu'il compare quasiment à *« un génocide »* et demande simplement *« l'accès au marché »*, comme il l'a précisé au *Monde*. Leslie Bider était partie prenante de l'accord, passé le 26 février, entre l'Américain Mickey Kantor et le gouvernement chinois dans le cadre du Gatt. *« Les autorités chinoises doivent nous remettre prochainement leur rapport sur les mesures prises pour stopper la piraterie et ouvrir leur marché. La date butoir est fixée au 1er juillet. Si les résultats en matière de CD, de CD-ROM et LD-Video ne nous satisfont pas, alors la Chine perdra la clause de la nation la plus favorisée. Le gouvernement de Pékin veut coopérer, mais il ne contrôle pas tout le pays. On sait que vingt-neuf usines chinoises piratent plus ou moins. Les majors peuvent en « légaliser » six. Restent les autres... Nous devons veiller aussi à ce que les pirates ne se déplacent pas tout simplement ailleurs, au Pakistan par exemple ! »*

Danielle Rouard

DaDaWa, chanteuse confucéenne de Chine

Au théâtre du Midem-Asie, la scène flotte dans un nuage d'encens. Sur un écran apparaissent des images de Lhassa, capitale du Tibet occupée par la Chine et des champs verts traversés par une cohorte de bonzes. Entre en scène DaDaWa, née à Setchuan, en République de Chine. La chanteuse est produite par le compositeur de Shanghaï, He Xuntian, pour la compagnie Ufo de Taïpeh associée à la compagnie Warner. Longue chevelure, visage de madone et tenue de paysanne, la jeune fille entonne une mélopée, qu'elle scande, s'accompagnant d'un tempo calme sur son tambourin. La voix subtile joue des *realtto* et *falsetto*, le style évoque un *new age* né dans l'immensité des territoires chinois, sans référence à l'Occident et pourtant étrangement universel. *« Cet album,* Sister-Drum, *n'est pas sur le Tibet mais sur nous-mêmes »*, insiste DaDaWa, avant de rejoindre Taïpeh où elle termine son enregistrement.

Le bond de la consommation musicale

● **Ventes.** Hors Japon et hors éditions pirates, les ventes de CD et de cassettes en Asie ont représenté, en 1994, quelque 2,7 milliards de dollars (environ 14 milliards de francs), soit le quart de celles des Etats-Unis.

● **Pirates et « officiels ».** En Thaïlande par exemple, où la piraterie de cassettes fleurissait jusqu'aux récents coups d'arrêt gouvernementaux, les ventes officielles ont augmenté de 68 % en 1994, atteignant 156 millions de dollars (environ 790 millions de francs). De même à Taïwan, où ces évaluations atteignent respectivement + 27 % et 338 millions de dollars.

● **CD et cassettes.** Il faut noter le bond de la consommation asiatique de CD, dont les ventes se sont multipliées par dix en quelques années, contre cinq pour les cassettes.

Carabao, rocker thaï rebelle

Carabao, rock-star venue de Thaïlande, impose un monde dont on ne soupçonnait pas l'existence avant ce Midem-Asie. Agé de quarante ans, c'est un artiste engagé, peu soucieux de conquérir l'Occident et refusant d'enregistrer en anglais. *« Je chante pour mon peuple »*, explique ce guitariste-chanteur, le regard sérieux d'un gamin de banlieue débarquant dans un salon mondain. Ses titres ont toujours été des succès en Malaisie. La firme Warner vient de signer avec lui. Très peu hard, ses chansons évoquent les souffrances des réfugiés vietnamiens et cambodgiens, les courageux manifestants thaïs pour la défense de leurs forêts, le grand roi qui conquit l'indépendance et le goût du « made in Thailand » plutôt que celui des produits Louis Vuitton.

Le bassiste Armand Sabal-Lecco un Africain en Malaisie

HONGKONG
de notre envoyée spéciale

Le Camerounais Armand Sabal-Lecco est le premier Africain à s'imposer sur une scène asiatique, au point d'exciter le flair des limiers des grandes compagnies discographiques occidentales.



PORTRAIT

Installé à Los Angeles, chaudement applaudi à Hongkong, ce bassiste électrique a notamment participé à la composition des deux albums de Zainal Abidin, vedette de la chanson en Malaisie, qui secoue la scène du Midem-Asie, mêlant tradition de son pays, rock-funk et couleurs africaines.

Né à Yaoundé il y a vingt-neuf ans, Armand Sabal-Lecco (ASL) a fait des études à Paris. Il a débuté sa carrière d'instrumentiste avec le saxophoniste Manu Dibango avant de devenir le bassiste fétiche de Paul Simon lors de sa dernière tournée mondiale. Musicien indépendant, Armand Sabal-Lecco arrangea des morceaux et joua pour le chanteur Joao Bosco au Brésil où il croisa le chanteur Zainal, avant de composer pour le pianiste Herbie Hancock et le bassiste Stanley Clarke.

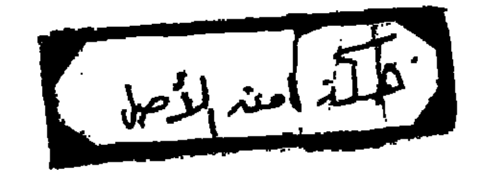
« UNE RAPIDE ASCENSION »

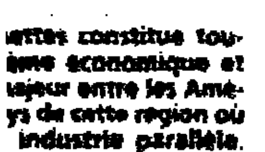
De Sabal-Lecco, le quotidien *Los Angeles Times* décrivait récemment *« le sourire désarmant et contagieux. Son talent et son charme justifient sa rapide ascension au premier plan »*. A Hongkong, ASL vient d'être sollicité par Warner pour produire DaDaWa, la découverte chinoise de la firme américaine. Il est également en train d'écrire son prochain album en soliste.

« Avec Zainal, raconte Armand Sabal-Lecco, *c'est la chanson qui dicte. J'y mets des épices africaines comme je l'ai fait dans la musique western, je fouine dans les musiques ethniques de Malaisie... Les musiciens américains voyagent avec leur valise bien fermée, leur style particulier. Avec ce large public d'Asie, il faut créer un terrain d'entente, dépasser ce que j'aime dans ma chambre. Les auditeurs se sentent touchés, en confiance, même s'ils ne savent pas pourquoi.*

» Encore trop impressionnés, les musiciens asiatiques jouent tellement « américain » ; du coup, ils ne peuvent aller bien loin hors de leur coin. Moi, je ne veux pas être, pour Hollywood, le cachet-tampon qui authentifie « africain ». Ne pas se contenter de mettre des mots malais sur une musique américaine. Zainal, c'est vraiment autre chose. Il ne veut pas perdre son identité. Moi non plus. »

D. R.





...ettes constitue tou-... économique et ... entre les Amé-... de cette région où ... industrie parallèle.

En dépit d'un important manque à gagner, l'industrie « officielle » du disque et de la cassette est en constante expansion dans les pays d'Asie.

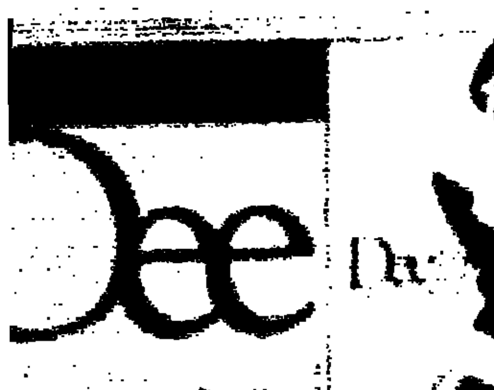
...du marché asiatique

...bjectifs : dénicher un rocker de Pékin, ...n Chine et lutter contre le piratage

Carabao, rocker thaï rebelle

Carabao, rock-star venue de Thaïlande, impose un ... dont on ne soupçonnait pas l'existence avant le Midem Asie. Agé de quarante ans, ... un artiste engagé ... de conquérir l'Occident ... sant d'enregistrer en ...

...e Armand Sabal-Lecco ...fricain en Malaisie





Les jeunes de Chanteloup ne se sentent pas trahis par « La Haine » de Mathieu Kassovitz

Le film leur a été projeté dans une ambiance bon enfant à la Grande Halle de La Villette

Mathieu Kassovitz a organisé une projection spéciale de son film *La Haine*, dimanche 4 juin, à la Grande Halle de La Villette à l'intention des habitants de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) où le film a été réalisé. Trois cents jeunes environ s'étaient déplacés à bord d'autocars spéciaux. Après avoir découvert le film, ils ont pu participer à une visite de la Cité des sciences et voir un film dans l'enceinte de la Géode.

LORSQUE MATHIEU KASSOVITZ est apparu devant eux, la casquette vissée sur le crâne, les uns l'ont salué comme leur meilleur copain, les autres comme leur grand frère. Il a juste dit que leur montrer *La Haine*, que la plupart d'entre eux allaient découvrir, était pour toute l'équipe *« un grave plaisir »*. Pour se rendre à Paris, à bord d'un des quatre autocars affrétés par la production, ils s'étaient levés plus tôt que d'habitude. Certains attendaient de se voir sur l'écran, d'autres espéraient reconnaître un de leurs copains, tous avaient envie de voir ce film dont tout le monde parle en ce moment et qui a été tourné avec eux, chez eux, dans leur cité de Chanteloup-les-Vignes.

Il a fallu un peu de temps pour que le silence se fasse, dimanche 4 juin à 11 heures, dans la salle Jean-Vigo de la Grande Halle de La Villette. Ensuite, les spectateurs se sont attachés aux pas de Vinz (Vincent Cassel), Hubert (Hubert Koundé) et Saïd (Saïd Taghmaoui), qui parlent et bougent comme eux. Ils ont reconnu le bac à sable près duquel ils tentent de tromper leur ennui. Ils ont suivi les personnages du film dans les caves de la cité, puis dans la capitale, cette ville étrange où les policiers vouvoient les jeunes, qu'ils tabassent pourtant lorsque l'occasion se présente. Quatre-vingt-dix minutes de plaisir pur, avant que les rires ne se figent, au moment où la violence des attitudes et des mots rattrape les personnages et leur éclate au visage, juste avant que les lumières se rallument dans la salle. Jusque-là, tout allait bien. Après, ils sont sortis calmement, eux qui étaient entrés en se bousculant et en s'apostrophant, en jouant un peu les fiers-à-bras.

LE RÔLE DES « MESSAGERS »

Dehors, ils ont trouvé la pluie. Les petits se sont précipités sur le pique-nique prévu à leur intention, les grands se sont mis à parler entre eux. Certains ont demandé des autographes à Mathieu, à Vinz, à Saïd et à tel ou tel de leurs copains. Les « messagers » ont continué de jouer ce dimanche le rôle qui leur était assigné pendant le tournage, celui de « grands frères » raisonnables chargés d'assurer la communication entre les gens de la cité et l'équipe du film.

C'est en grande partie grâce à eux que *La Haine* a pu être réalisé dans des conditions optimales. A La Villette, ils ont veillé à ce que les gamins ne partent pas dans toutes les directions, distribué les pains au chocolat et ramassé les boîtes de Coca vides, confisqué un pistolet en plastique avec lequel deux ou trois voulaient jouer aux « durs ». Il n'y avait pas de vrai service d'ordre, pas de policiers comme ceux qui, en faction sur les marches du Palais des festivals, à Cannes, ont ostensiblement tourné le dos au réalisateur et aux acteurs à l'issue de la projection du film. Il n'y en avait pas besoin.

Le film, ils l'ont trouvé très bien. Largement aussi bien, en tout cas, que ceux qu'ils vont voir parfois à Cergy (il n'y a plus de cinéma à Chanteloup-les-Vignes). *« C'est un très bon film »*, a dit l'un d'eux avant de promettre qu'*« il allait y en avoir beaucoup d'autres comme celui-là »*. Beaucoup pour dire les autres vérités de la banlieue, pour permettre à ceux qui n'ont jamais eu la parole de pouvoir enfin s'exprimer. Rachid est de ceux-là. Son père est ouvrier, il vit dans une famille de treize enfants et il aurait bien aimé être acteur dans *La Haine*. Il n'a pas été choisi, mais a été engagé en qualité d'assistant à la réalisation. A ce titre, il réclamait le silence sur le plateau, ce qui l'étonne encore aujourd'hui. *« Avant, le mot action me faisait rigoler*, reconnaît-il. *Maintenant, c'est ce qui m'excite le plus, juste après les femmes. »* Il est en train d'écrire un scénario, il a décidé de devenir acteur, il s'est mis à lire – *« avant, je connaissais tout juste Pif-le-Chien ! »* –, il a compris qu'il fallait aller au-devant des autres, sortir de sa banlieue pour rencontrer des gens différents, pour découvrir et apprendre. Il sort d'une poche de son blouson râpé un petit calepin, sur lequel il note, chaque jour, les événements de la cité : *« Tu peux l'ouvrir à n'importe quelle page*, assure-t-il, *tu ne trouveras que des choses tristes. J'aimerais bien qu'il ne soit question que d'amour, mais c'est comme cela. Tiens, regarde au hasard. »* On lit ensemble : *« Un professeur a dit à ses élèves qu'ils devaient dénoncer les clandestins, car c'est à cause d'eux que leurs parents payent autant d'impôts. »*

« DEUX CENT SOIXANTE COPIES »

Au cours de sa première semaine d'exploitation, *La Haine* a enregistré des résultats équivalents à ceux de *Pulp Fiction*, supérieurs même en banlieue. Pour le producteur, Christophe Rossignon, c'est une immense surprise : *« Au départ, nous pensions tirer cinquante copies. Après la sélection en compétition officielle à Cannes et le Prix de la mise en scène décerné à Mathieu, nous sommes passés à cent copies. En fait, dès le mercredi 7 juin, deux cent soixante copies seront en circulation. »* Quant aux ventes à l'étranger, elles ont également dépassé les prévisions les plus optimistes et si rien n'a encore été conclu pour les Etats-Unis, c'est que Rossignon veut imposer le principe d'une version doublée en anglais : *« Il ne s'agit pas de prendre le chèque des Américains et de dire merci*, explique-t-il. *Il faut tout faire pour que le film soit vu par le plus grand nombre de spectateurs possible. »*

Rachid ne se soucie pas de ces questions-là : même s'il n'avait pas été un succès, le film aurait transformé sa vie. Comme tous les gamins de Chanteloup, il est déjà passé à autre chose. Conscient désormais de sa responsabilité envers les plus jeunes, il sait qu'il ne doit pas répéter les erreurs de ses aînés : *« En faisant des conneries, ils nous ont grillés. Moi aussi j'en ai fait, mais maintenant j'ai compris : il faut à tout prix sortir de cet engrenage. »* Il faut, précise un des « messagers » de *La Haine*, que *« les gamins cessent de voler des magnétoscopes pour récupérer deux mille francs, qu'ils vont ensuite dépenser en une seule fois au fast-food du coin »*. Tout le monde sait bien que jamais un film ne changera le monde. Mais peut-être le cinéma peut-il aider à donner envie de le changer.

Pascal Mérigeau

Une exposition-photo

Gilles Favier, photographe à l'agence Vu, a réalisé un reportage en noir et blanc autour du film de Mathieu Kassovitz. Cinquante de ses images, prises au cours du tournage, mais aussi dans la cité sont exposées à La Villette. En marge de l'exposition, la Maison de La Villette propose rencontres, débats et projections.

★ Maison de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 40-03-75-00. Jusqu'au 24 septembre.

Riccardo Muti, au piano, remplace l'Orchestre de la Scala en grève

Les milanais lui ont fait un triomphe

ROME
de notre correspondante

Un public réputé difficile, debout, et des ovations à n'en plus finir : vendredi soir 2 juin, dans une Scala de Milan soulevée par un irrépressible élan d'enthousiasme, Riccardo Muti a remporté sinon le plus éclatant, en tout cas le plus courageux succès de sa carrière de chef d'orchestre. Il venait d'accompagner, seul au piano, les chanteurs qui devaient interpréter La Traviata, de Giuseppe Verdi. Une prestation dictée par la colère et l'urgence devant un public exaspéré qui venait d'apprendre qu'en raison d'une grève décidée à la dernière minute par les syndicats autonomes de l'orchestre la représentation devait être reportée.

Lorsque, peu après 20 heures, mortifié, le superintendant de la Scala, Carlo Fontana, entreprit d'expliquer la situation (*« Excusez-nous, nous allons devoir annuler »*), il fut couvert par les sifflets : *« Dehors ! Voleur ! Bouffon ! »*. Après quoi, les spectateurs se mirent à scander : *« Muti ! Muti ! »*, sans s'attendre au coup de théâtre qui allait suivre. Le chef d'orchestre, qui, déjà, en raison d'une grève à l'Opéra de Rome en mai, avait dû changer de salle pour donner son concert, décidait de faire front. S'avançant sur la scène il déclarait : *« Je suis très angoissé, je n'ai jamais fait une chose pareille mais si vous voulez, je propose d'accompagner les interprètes au piano. Excusez-moi si j'écorche une note ou deux... »* Paroles noyées dans un tonnerre d'applaudissements. Le reste ne sera plus qu'un étonnant numéro entre un maestro déterminé à ne pas se laisser intimider et un public ravi de le soutenir.

La presse, le lendemain, n'avait pas assez de superlatifs pour saluer Riccardo Muti. *« Tout seul, il a sauvé* La Traviata », expliquait sur une pleine page le *Corriere della Sera*, quant à *La Stampa*, qui faisait sa « une » de l'événement, elle affirmait : *« Une soirée magique. Muti n'était plus seulement un chef d'orchestre passionné et rigoureux, il était bien plus, il représentait la tradition, les valeurs symboliques de la Scala : celles de la beauté et des vertus civiques. »*

A l'Opéra de Rome, le maire de la capitale, en menaçant de renoncer à la saison d'été, avait réussi à calmer les syndicats. Riccardo Muti aura-t-il, lui, débloqué la situation à la Scala ? L'exaltation passée, les problèmes restent entiers : *« Au pays de la musique*, disent les musiciens, *nous gagnons moins qu'un plombier. »* Quant au héros du jour, dégrisé, il confiera : *« L'orchestre n'est pas seul responsable. Mon intervention n'était pas polémique, ce n'était qu'un acte de moralité artistique en hommage à la musique. »* Et de conclure : *« C'était aussi un vieux rêve, je regardais mes doigts courir sur le clavier, et je n'en revenais pas... »*

Marie-Claude Decamps

Le Festival de Glyndebourne plonge dans le monde étrange de la virtualité

L'opéra « The Second Mrs Kong », d'Harrison Birtswistle, a désorienté le public britannique

THE SECOND Mrs KONG, opéra d'Harrison Birtswistle. Avec Paul Wilson (Kong), Michael Chance (Orphée), Helen Field (Pearl), Orchestre philharmonique de Londres, Elgar Howarth (direction). Tom Cairns (mise en scène, décors et costumes), Wolfgang Göbbel (lumières). Les 7 et 9 juin.

GLYNDEBOURNE
de notre envoyé spécial

En ces derniers jours de mai, un vaste troupeau de moutons, assez bruyants, offre aux amateurs du rituel pique-nique sur le *green* une polyphonie chaotique semblant – sauf son respect – répondre à l'« Epode » ornithologique de *Chronochromie*, d'Olivier Messiaen...

Il est vrai que les alentours de Glyndebourne tremblent d'une modernité inhabituelle : après avoir passé commande de son quatrième opéra à Sir Harrison Birtwistle (né en 1934), en avoir assuré la création mondiale, le 24 octobre 1994 ici-même, et l'avoir diffusé dans plusieurs villes de Grande-Bretagne, le festival présente enfin à ses fidèles l'ouvrage du compositeur britanique installé en France : *The Second Mrs Kong*, sur un livret de l'écrivain d'origine américaine Russell Hoban.

The Second Mrs Kong est un « vrai » opéra. Il y a bien des projections de films (le *King Kong* de 1933), des écrans de télévision, un interlude vidéo projeté sur le rideau de scène, un ordinateur qui délivre des messages ou des images de télévision. Rien de tout cela ne met en péril le genre opéra, qui en a vu d'autres. Après une troisième lecture, le livret finit par délivrer son message.

Trois sphères s'opposent : « le lieu de la mémoire » et « le monde des ombres », puis, à l'acte II, « le monde du réel », entre lesquels Anubis – figure de chacal et manteau de cuir – fait office de passeur. Déambulent, dans un lieu digne des décors de science-fiction, une Américaine nymphomane délaissée par son producteur de cinéma de mari (Stetson sur le crâne), le vieux gourou Zumzum, le peintre Vermeer et son modèle, Pearl (« la fille à la boucle d'oreille »), Orphée, et Kong, réincarnation humaine du gorille tombé de l'Empire State Building dans le film de 1933.

BRÈVE ILLUSION

Ce qui suit laisse rêveur : Pearl échappe à Vermeer, rencontre Kong par l'entremise d'un ordinateur, lui déclare un amour passionné et lui donne rendez-vous dans le monde des vivants. Kong devra passer par les exigences d'un sphinx désabusé faisant office de douanier (un moment assez comique, où le public se détend). Il retrouvera, après une scène de cabine téléphonique sur fond new-yorkais, l'objet de son désir pour s'en aller seul et sans but, lui, *« l'enfant perdu et esseulé du vaste monde »*. Mondes virtuels, double temporalité littéraire et scénique, scènes répétées par contraction, « objets trouvés » visuels ; cet appareil intimidant ne fait que brève illusion, avant de renvoyer au monde technologique de *Startrek* – malgré les trouvailles scéniques et les images esthétisantes du metteur en scène et décorateur Tom Cairns. Les leçons pour cette fin de siècle virtuelle seront à chercher ailleurs.

La musique ? Omniprésente. Ce lyrisme multiplié par couches produit une grisaille sonore à l'ennui accablant. Ce défaut est particulièrement sensible dans les ensembles et les chœurs, renforcé par le vibrato des voix, provoqué par une écriture très tendue. On ne comprend pas bien pourquoi certaines voix sont amplifiées. Et surtout pourquoi elles le sont de manière discontinue.

Paul Wilson, qui remplace au pied levé Philip Langridge, se distingue par une présence lourde et son absence de voix... en dehors des moments amplifiés. Le rôle d'Orphée sonne trop haut pour Michael Chance, qu'on a rarement entendu aussi aigre. Helen Field se tire brillamment du rôle redoutable et périlleux de Pearl. Applaudissements polis mais brefs d'une salle semble-il assez consternée et aux trois quarts pleine – inhabituel à Glyndebourne.

Renaud Machart

La première d'« Ermione », opéra méconnu de Rossini

ERMIONE, opéra de Rossini. Avec Linda Maguire (Ermione), Diana Montague (Andromaque), Bruce Ford (Oreste), Orchestre philharmonique de Londres, Andrew Davis (direction). Graham Vick (metteur en scène). Richard Hudson (décors et costumes). Wolfgang Göbbel (lumières). Les 10, 17, 19, 22, 24, 27 juin, 2, 9 et 12 juillet. Festival de Glyndebourne, Lewes, East Sussex. Tél. : (19) 44-1-273-81-38-13.

GLYNDEBOURNE
de notre envoyé spécial

Le Festival de Glyndebourne présentait, en première audition britannique, *Ermione*, de Rossini, opéra créé au San Carlo de Naples en 1819. Cet ouvrage est trop méconnu et gorgé d'excellente musique – quel art des tensions et des détentes ! La mise en scène de Graham Vick est aussi dépouillée et austère que sa lecture du *King Arthur* de Purcell, au Théâtre du Châtelet (*Le Monde* du 13 février), était vive et colorée.

Le décor de Richard Hudson est superbe : un plan incliné et les loges d'un théâtre découpant un espace circulaire en ellipse permettent d'opérer des jeux scéniques subtils entre les personnages. Le chœur trouve là une efficace solution à son emploi. Au début et à la fin de l'ouvrage, l'élément de décor central pivote, révélant un mur longé par une coursive, lieu d'exil ou d'échappatoire. Un modèle d'élégance scénique.

UN ORCHESTRE EXEMPLAIRE

Ermione ne convoque pas moins de trois rôles principaux de ténor. L'Américain Bruce Ford (Oreste) possède une voix à l'émission serrée mais à la tenue impeccable. Parfaite Andromaque incarnée par le hiératique mezzo de Diana Montague, au prix de quelques aigus un peu stridents. Anna Caterina Antonacci (Ermione) était remplacée par la soprano Linda Maguire, qui ne devait chanter le rôle qu'à partir du 22 juin. La voix de l'Américaine n'est pas vraiment belle, mais quelle actrice, quelle artiste émouvante ! Dans sa scène finale, on se surprenait à penser à Maria Callas, à ses défauts et surtout à son engagement total.

L'Orchestre philharmonique de Londres était exemplaire, dirigé avec soin et dynamisme par Andrew Davis. Paris serait bien inspiré de convoquer cette belle production, donnée à Pesaro il y a quelques mois.

R. M.

Dee Dee chante Horace Silver

La chanteuse américaine Dee Dee Bridgewater rend hommage à l'un de ses pianistes préférés



LORS DES FESTIVALS 1994, Dee Dee Bridgewater était partout. Chez le pianiste Horace Silver qu'elle souhaitait depuis longtemps chanter, elle avait trouvé la matière d'un spectacle dynamique.

Entraînée par son trio régulier (André Ceccarelli, batterie, Hein Van de Geyn, contrebasse, Thierry Eliez, piano) renforcé de la paire cuivrée des frères Belmondo (Lionel aux saxophones et Stéphane à la trompette), « Dee Dee » avait laissé ses admirateurs – nombreux en France où *elle réside depuis plus de dix* ans – soufflés et réjouis. Il y a chez elle cette capacité, cette facilité à satisfaire le fameux « grand public » sans jamais renoncer à l'exigence qui la place dans le lignage des Ella Fitzgerald et Sarah Vaughan. Dee Dee Bridgewater, voix noire américaine, comédienne du chant, a des frémissements amoureux sur les ballades, donne toute une énergie sincère sur les tempos rapides. Elle reprend la route avec ce répertoire et un disque (*Love and Peace*, Verve/Polygram) qui parvient, en partie, à rendre son appétit scénique.

★ **New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, les 5, 6 et 7 juin. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Sebadoh, Smog
Jamais leader n'aura milité aussi vigoureusement pour les vertus de l'indiscipline. Lou Barlow, « meneur » de Sebadoh, aime se disperser et signer des chansons folk-grunge débraillées. En première partie, Smog pousse très loin leurs obsessions neurasthéniques.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 5 juin. Tél. : 53-79-00-11. De 80 F à 100 F.

Alla Francesca
L'Ensemble Alla Francesca rend vivantes des musiques oubliées pendant des siècles. Cet ensemble cherche avant tout à séduire sans abdiquer ses recherches musicologiques. Raphaël Boulay (chant), Brigitte Lesne (chant, harpe), Emmanuel Bonnardot (chant, vièle), Pierre Hamon (flûte, cornemuses).
Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mo RER Cluny-la Sorbonne. 18 h 30, le 5 juin. Tél. : 46-34-51-17. De 70 F à 100 F.

God Is My Co-Pilot, Ne Zhdali
Les mimiques adolescentes de God Is My Co-Pilot, petite sensation rock du moment peu convaincante au Musique action de Vandoeuvre-lès-Nancy ; Ne Zhadli ou les nouveaux Estoniens électriques et énervés, passionnants dans ce même festival, qui aura combiné bien des étonnements durant dix jours fin mai.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 5 juin. Tél. : 42-87-25-91. 50 F.

Mulgrew Miller & Wingspan
L'ancien pianiste des Jazz Messengers d'Art Blakey, Mulkgrew Miller dans une démonstration de fougue et d'énergie. Avec Wingspan, un quintette, ses options sont plutôt blues et funk. On y remarque le vibraphoniste Steve Nelson et Yoren Israel à la batterie.
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, jusqu'au 10 juin. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 5 JUIN

Les Demoiselles de Saint-Cyr
Couperin : *Ténèbres et Lumière*. Emmanuel Mandrin (direction).
Théâtre de l'Epée de Bois, route de la Pyramide, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 17 heures, le 5 juin. Tél. : 48-08-39-74. De 80 F à 110 F.

Alla Francesca
Musique à la cour de Richard Cœur de Lion. Raphaël Boulay (chant), Brigitte Lesne (chant, harpe), Emmanuel Bonnardot (chant, vièle), Pierre Hamon (flûte, cornemuses).
Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mo RER Cluny-la Sorbonne. 18 h 30, le 5 juin. Tél. : 46-34-51-17. De 70 F à 100 F.

MARDI 6 JUIN

Ezio
de Haendel. James Bowman (Ezio), Susan Gritton (Fulvia), Dominique Visse (Valentiniano III), Catherine Denley (Onoria), Nigel Robson (Massimo), Alan Opie (Varo), The King's Consort, Robert King (direction), Stephen Medcalf (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 19 h 30, les 6, 7, 9 et 10 juin. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 570 F.

Ensemble orchestral de Paris
Lutoslawski : *Musique funèbre « In memoriam B. Bartok »*. Karlowicz : *Sérénade pour cordes op. 2*. Chopin : *Concerto pour piano et orchestre op. 21*. Bruno Rigutto (piano), Roberto Benzi (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 6 juin. Tél. : 49-53-05-07. De 60 F à 190 F.

Les Petits Chanteurs de Versailles
Bach : *Motets, Cantates BWV 21, 50, 140, Choral du veilleur*. Christophe Einhorn (ténor), Stephan Imboden (basse), Le Concert Saint-Julien, Jean-François Frémont (direction).
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 21 heures, le 6 juin. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

La SADMP, Dodécamédoc
Beydts : *La SADMP*. Mellé : *Dodécamédoc*. Edwige Bourdy, Yves Coudray, Lionel Peintre, Laurent Alvaro, Catherine Biar, Frank T'Hezan (chant), Eric Tallet (saxophone), Karin Lethiec (violon), Odile Bourin (violoncelle), Pascal Delage (percussions), France Pennetier (piano), Jean-Claude Pennetier (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mo Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 6, 7, 8, 9 et 10 juin ; 17 heures, le 11 juin. Tél. : 43-49-08-15. Location Fnac, Virgin. 100 F.

MERCREDI 7 JUIN

New York Philharmonic Orchestra
Richard Strauss : *Métamorphoses*. Beethoven : *Symphonie n° 3, « Héroïque »*. Kurt Masur (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 7 juin. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 230 F. Et le 9 juin, à 20 heures, Symphonie n° 7 de Beethoven, Symphonie n° 5 de Chostakovitch.

Shura Cherkassky (piano)
Haendel : *Troisième Suite*. Schumann : *Fantaisie op. 17*. Bartok : *Sonate 1926*. Anton Rubinstein : *Barcarolle et Mélodie*. Chopin : Fantaisie en fa mineur. Liszt : *Deuxième Polonaise*.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 45-61-53-00. De 120 F à 370 F.

Orchestre national de France
Berlioz : *Messe solennelle*. Véronique Gens (soprano), Laurence Dale (ténor), Jean-Luc Chaignaud (baryton), Chœur de Radio-France, Charles Dutoit (direction).
Saint-Denis (93). Basilique, place de la Légion-d'Honneur. Mo Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, les 7 et 8 juin. Tél. : 42-30-15-16. De 120 F à 250 F.

JEUDI 8 JUIN

Véronique Dietschy (soprano), Philippe Cassard (piano)
Schumann : *Frauenliebe und Leben*. Fauré : *Nocturnes pour piano op. 107, 63, Impromptu pour piano op. 102, La Chanson d'Eve*. Véronique Dietschy (soprano), Philippe Cassard (piano).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. 18 h 45, le 8 juin. Tél. : 40-49-47-17. 60 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Kramar : *Concerto pour deux clarinettes et orchestre op. 35*. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 414*. R. Strauss : *Le Bourgeois gentilhomme*. Robert Fontaine, Francis Gauthier (clarinette), Ingrid Haebler (piano), Armin Jordan (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 8 juin. Tél. : 42-30-15-16. 120 F.

François Weigel (piano)
Œuvres de Chopin, Liszt et Rachmaninov.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 8 juin. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

The King's Consort
Purcell : *The Fairy Queen, extrait*. Telemann : *Ouverture et suite « Hamburger Ebb und Flut »*. Haendel : *Concerto Gross ; Water Music, suite*. Robert King (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 8 juin. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Les Pages de la chapelle
Vittoria. Schütz. Goudimel. Charpentier : *Variations sur le thème « Super flumina Babylonis »*. Olivier Schneebeli (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 8 juin. Tél. : 39-02-30-00. 20 F.

VENDREDI 9 JUIN

Orchestre philharmonique de Radio-France
Dvorak : *Concerto pour violoncelle et orchestre*. Tchaïkovski : *Symphonie n° 4*. Gary Hoffman (violoncelle), Yutaka Sado (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 heures, le 9 juin. Tél. : 42-30-15-16. De 110 F à 220 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Landowski : *Symphonie n° 1, « Jean de la peur »*, *Concerto pour orgue et orchestre, création*. Saint-Saëns : *Symphonie n° 3 avec orgue*. Jacques Taddeï (orgue), Jacques Mercier (direction).
Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris 1er. Mo Les Halles. 21 heures, le 9 juin. Tél. : 45-47-53-53. De 60 F à 90 F.

Nathalie Stutzmann (alto), Inger Sodergren (piano)
Lieder de Schumann, Brahms, Wagner, Richard Strauss.
Auvers-sur-Oise (95). Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. 20 h 45, le 9 juin. Tél. : 30-36-70-82. De 90 F à 220 F.

SAMEDI 10 JUIN

A Sei Voci
Bencini : *Vêpres à la Vierge à Saint-Pierre de Rome*. Allegri : *Miserere*.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 21 heures, le 10 juin. Tél. : 44-62-70-90. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 180 F.

Ivo Pogorelich (piano)
Beethoven : *Sonate pour piano op. 1 n° 2, « la Tempête »*, *Sonate pour piano op. 90*. Schumann : *Etudes symphoniques op. 13*.
Auvers-sur-Oise (95). Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. 20 h 45, le 10 juin. Tél. : 30-36-70-82. De 90 F à 220 F.

Valérie et Pierre-Laurent Aimard (violoncelle et piano)
Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano n° 1*. Debussy : *Œuvre pour violon seul*. Honegger : *Sonate pour violoncelle et piano*. Mendelssohn : *Sonate pour violoncelle et piano op. 58*. Valérie Aimard (violoncelle), Pierre-Laurent Aimard (piano).
Barbizon (77). Salle Marc-Jacquet, 1, rue Théodore-Rousseau. 21 heures, le 10 juin. Tél. : 60-66-41-87. 120 F.

Davitt Moroney (clavecin, orgue)
Lully. Bach. Dandrieu. Couperin. Poglietti.
La Roche-Guyon (95). Château, 9, rue du Général-Leclerc. 20 h 30, le 10 juin. Tél. : 34-25-32-52. De 120 F à 180 F.

DIMANCHE 11 JUIN

Il Seminario Musicale
Haendel : *Airs d'opéras*. Gérard Lesne (haute-contre).
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 11 heures, le 11 juin ; 20 h 30, le 12 juin. Tél. : 48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Thierry Escaich (orgue)
Brahms. Dupré. Escaich : *Pièces pour orgue*.
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, Paris 5e. Mo Luxembourg. 17 h 45, le 11 juin. Entrée libre.

Ensemble Organum
Chants dominicains du XIIIe siècle. Marcel Pérès (direction).
Royaumont (95). Abbaye. 17 h 30, le 11 juin. Tél. : 34-68-05-50. De 80 F à 100 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Santha Georges Leng, Rachel Benitah
Santha Georges Leng : *Singe blanc*. Rachel Benitah : *Une histoire*. Sandrine Bonnet : *Epilog*. Pauline De Groot : *Improvisations*.
Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris 19e. Mo Place-des-Fêtes, Télégraphe. 20 h 20, les 6, 7, 8 et 10 juin ; 15 heures et 20 h 20, le 9 juin ; 15 heures, le 11 juin. Tél. : 43-58-55-93. 70 F.

Centre chorégraphique national de Caen
Karine Saporta : *Morte Forêt*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 6, 7, 8, 9 et 10 juin. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

Lutys De Luz, Anaelle Soler
Danse espagnole classique et flamenco.
Gymnase Marie-Bell, 38, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris 10e. Mo Bonne-Nouvelle, Strasbourg-Saint-Denis. 20 h 30, le 6 juin. Tél. : 42-46-79-79. Location Fnac. De 90 F à 150 F.

Ballet de l'Opéra de Paris
Bronislava Nijinska : *Noces*. Vaslav Nijinski : *Till Eulenspiegel, Le Sacre du printemps*. Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, direction : Johannes Fritsch.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 7, 8, 10, 13, 14, 15, 16 et 17 juin. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 370 F.

Compagnie Daniel Goldin
Récits d'un cheminement.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 h 30, les 8, 9 et 10 juin. Tél. : 44-78-13-15. De 70 F à 90 F.

Nanlakou
Kettly Noël : *Œuvre chorégraphique vaudou*.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 8, 9, 12, 15, 19, 22, 23 et 26 juin ; 19 heures, les 10, 17 et 24 juin ; 17 heures, les 11, 18 et 25 juin. Tél. : 45-44-72-30. De 90 F à 120 F.

Margie Gillis
Chorégraphies.
American Center, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mo Bercy. 20 h 30, les 9 et 10 juin. Tél. : 44-73-77-00. De 50 F à 80 F.

La Danse flamenco de Juana Amaya
Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 20 h 30, les 9 et 10 juin. Tél. : 42-77-17-08. Location Fnac. De 125 F à 150 F.

Compagnies Toute une nuit, Pedro Pauwel, Contre-jour
Jean-Michel Agius : Cavalier seul. Pedro Pauwel : *L'Ecrin (16 heures)*. Odile Duboc : *Juste un brin, Overdanse, Avanti (19 h 30)*.
Saint-Ouen-l'Aumône (95). Abbaye de Maubuisson, rue Richard-de-Tour. Le 10 juin. Tél. : 34-64-36-10. 50 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

AVEC OU SANS HOMMES
Film américain de Herbert Ross, avec Whoopi Goldberg, Mary-Louise Parker, *Drew Barrymore*, Matthew McConaughey, James Remar, Billy Wirth (1 h 56).
VO : *Forum Orient Express*, Dolby, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Champs-Elysées, Dolby, 8e (36-68-66-54) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservations : 40-30-20-10).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservations : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

GRANITZA
Film bulgare de Hristian Notchev, Ilian Simeonov, avec Petar Popyordanov, Marian Volev, Naoum Schopov ; Nicolaï Dugonov (1 h 25).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA HAINE
Film français de Mathieu Kassovitz, avec Vincent Cassel, Hubert Kounde, Saïd Taghmaoui, Karim Belkhadra, Edouard Montoute, François Levantal (1 h 35).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Le Balzac, Dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; *réservations* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; *Gaumont Convention*, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; *Le Gambetta*, THX, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

KRIM
Film français d'Ahmed Bouchaala, avec Hammou Graïa, Elisabeth Rose, *Philippe Clay, Zakia Tahiri, Mireille* Perrier, Jean-Claude Dreyfus (1 h 25).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CARRINGTON
de Christopher Hampton,
avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton.
Franco-britannique (2 h).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; *George-V, Dolby, 8e* (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
de Jean-Pierre Jeunet,
Marc Caro,
avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet.
Français (1 h 52).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservations : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservations : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; *Les Nation, Dolby, 12e* (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

LE CYGNE ET LA PRINCESSE
de Richard Rich,
dessin animé américain (1 h 28).
VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservations : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; *Pathé Wepler, Dolby, 18e* (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

FREDDY SORT DE LA NUIT
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit -12 ans.
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).

GEORGIA
d'Ulu Grosbard,
avec Jennifer Jason Leigh, Mare Winningham, Ted Levine, Max Perlich, John Doe, John C. Reilly.
Américain (1 h 30).
VO : Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, *Bruno Todeschini, Anna Karina*.
Français (2 h 49).
Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LA JARRE
d'Ebrahim Fozouzesh,
avec Behzad Khodaveisi, Fatemeh Azrah, Alireza Haji-Ghasemi, Ramazan Molla-Abbasi, Hossein Balai, Abbas *Khavaninzadeh*.
Iranien (1 h 26).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; *Elysées Lincoln, 8e* (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JEFFERSON A PARIS
de James Ivory,
avec Nick Nolte, Greta Scacchi, Gwyneth Paltrow, Thandie Newton, Seth Gilliam.
Américain (2 h 19).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Grand Action, Dolby, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Champs-Elysées, Dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; La Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; *réservations* : 40-30-20-10).

JLG/JLG,
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservations : 40-30-20-10).

KISS OF DEATH
de Barbet Schroeder,
avec David Caruso, Nicolas Cage, Samuel L. Jackson, Kathryn Erbe, Helen Hunt, Michael Rapaport.
Américain (1 h 40).
Interdit -12 ans.
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservations : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, Dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; *UGC Opéra, 9e* (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; *14-Juillet Beaugrenelle*, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; *réservations* : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

LAST SEDUCTION
de John Dahl,
avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J.T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservations : 40-30-20-10) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (36-68-62-33) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservations : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservations : 40-30-20-10).

MÉCANIQUES CÉLESTES
de Fina Torres,
avec Ariadna Gil, Arielle Dombasle, Evelyne Didi, Frédéric Longbois, Lluis Homar, Alma Rosa Castellanos.
Franco-vénézuelien-belge-espagnol (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; *Saint-André-des-Arts II, Dolby, 6e* (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; *réservations : 40-30-20-10*) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; *réservations* : 40-30-20-10) ; Bienvenue Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; *réservations : 40-30-20-10*) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

MERCEDES, MON AMOUR
de Bay Okan,
avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sebastien, Alexander Gittinger.
Franco-allemand (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

MOI, LA PIRE DE TOUTES
de Maria Luisa Bemberg,
avec Assumpta Serna, Dominique Sanda, Hector Alterio, Lautaro Murua, Graciela Araujo, Alberto Segado.
Franco-argentin (1 h 45).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SALAM CINÉMA
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Azadeh Zangeneh, Maryam Keyhan, Feyzolah Ghashghai, Shaghayegh Djodat.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

REPRISES

QUARTET
de James Ivory,
avec Isabelle Adjani, Alan Bates, Maggie Smith, Anthony Higgins, Daniel Chatto, Pierre Clémenti.
Britannique, 1981 (1 h 40).
VO : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR
de Norman Foster,
avec Orson Welles, Joseph Cotten, Dolores Del Rio, Ruth Warrick, Agnes Moorehead.
Américain, 1942, noir et blanc (1 h 09).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LUNDI 5 JUIN

TF 1

20.45 Série : Navarro.
Dans les cordes, de Patrick Jamain.

22.25 Série : Perry Mason.
Le Retour de Perry Mason, de Ron Satlof.
0.05 Les Archives fabuleuses de l'armée française.
La Libération de la France.
1.00 Le Bébête Show.
1.05 Journal, Météo.
1.20 Magazine : 7 sur 7.
Avec Eric Raoult, Anne-Marie Couderc, Xavier Emmanuelli (rediff.).
2.10 Programmes de nuit.

FRANCE 2

20.55 Téléfilm : Un ange passe.
De Jean-Luc Estèbe et Guy Jorré.

22.45 Magazine : Ça se discute.
Les Premières Amours [1/2]. Le point de vue des parents.
0.10 Les Films Lumière.
0.15 Journal, Météo, Journal des courses.
0.50 Côté court.
0.55 Magazine : Le Cercle de minuit.
Images de banlieues.
1.50 Programmes de nuit.

FRANCE 3

20.55 Cinéma : Le Proviseur. □
Film américain de Christopher Cain (1987).
22.50 Météo, Journal.

23.15 Théâtre : Messieurs les ronds-de-cuir.
Pièce de Georges Courteline, mise en scène de Daniel Ceccaldi, avec Claude Dauphin, Daniel Ceccaldi.
0.45 Musique Graffiti.
Jazz : *Days of Wine and Roses*, par Birelli Lagrenne (15 min).

M 6

20.50 Cinéma : Le Pont de Cassandra. ■
Film américain de George Pan Cosmatos (1976).

23.05 Téléfilm : Trafics à Miami.
De Nick Barwood.
0.30 Magazine : Culture pub.
Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.
1.00 Magazine : Jazz 6.
Présenté par Philippe Adler. Jimmy Smith Quartet.
1.50 Magazine : E = M 6.

CANAL +

20.35 Cinéma : Au-dessus de la loi. ■
Film américain de Vic Armstrong (1992).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Le Journal du cinéma.

22.25 Cinéma : L'Histoire du garçon qui voulait qu'on l'embrasse. ■
Film français de Philippe Harel (1993).
0.05 Cinéma : Le Prince de Jutland. ■
Film franco-britannique de Gabriel Axel (1993, v.o.) Avec Christian Dale, Gabriel Byrne.
1.50 Documentaire : Saint-Jean, le mobil home de l'espoir.
De Julie Shles.
2.40 Surprises (20 min).

ARTE

20.40 Cinéma : Je suis le seigneur du château. ■ ■
Film français de Régis Wargnier (1988)

22.10 Téléfilm : La Montagne magique.
De Hans W. Geissendorfer [3/3].
0.05 Courts métrages : Court-circuit.
Zap, de Paul Ruven, avec Maneke Heebink.
Le Juste Prix, de Daphna Levin (1994), avec Meir Swisa.
Télé-voisin 2000, de Gérard Lafont (1993, 14 min), avec Sandra Berezae.
0.55 Un voyage à travers le cinéma américain.
De Martin Scorsese et Michael Henry Wilson [3/3]. Le Réalisateur contrebandier (rediff.).
2.10 Cinéma d'animation : 7e Art bis.
[5]. Pour en rire et en sourire. Une tragédie grecque, de Nicole Van Goethem ; Une histoire d'amour excitante, de Bonjov Dovnikovic, Players, de John Halas ; Les Baigneuses, de Michel Druart (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Thalassa. 21.00 Enjeux-Le Point. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Les Enfants de la télé. 23.55 Ça colle et c'est piquant. 0.25 Témoignages pour le Rwanda. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Côté court (10 min).

PLANÈTE 19.35 Contact : Elie Wiesel. De Claude Lortie. 20.35 De sang froid. De Jean-Paul Cornu. 21.25 Le Moine et l'Abeille. D'Allen Jewhurst et David Taylor [2/2]. La Reine noire du Kilimandjaro. 22.10 Thunderbolt. De William Wyler. 22.55 Vendanges, histoire mondiale du vin. De Michael Gill [2/13]. Du culte du vin au vin du culte. 23.20 Anatomie d'une passion. De Nina Barbier. 0.05 Le Chant des harmoniques. De Hugo Zemp. 0.45 Les Derniers Catcheurs du Nord. De Maurice Ferlet. 1.00 Un Américain en Normandie. De Jean-Pierre Catherine et Jean-Louis Comolli. Le Jour J de Samuel Fuller (5 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.20). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.50). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Buzz (et 22.50). 21.00 Klute. ■ ■ Film américain d'Alan J. Pakula (1971). 23.20 Concert : Galliano. Enregistré à Londres en 1994. 0.30 Daniel Humair. De Michel Dieuzaide.

CANAL J 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, A vos marque pages ; 19.00, Regarde le monde ; 19.15, Les animaux super stars ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane.

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. 20.25 Souvenir. Tous en scène. 21.40 Série : New York Police Blues. 22.25 Chronique de la combine. 22.30 Junior Bonner, le dernier bagarreur. ■ ■ Film américain de Sam Peckinpah (1972). 0.15 Concert : Foreigner. Enregistré en 1993 au Deer Creek Music Center de Noblesville (Indiana) (55 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Le Grand Chaparral (et 23.15). 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Mystères à Santa Rita (et 21.30). 22.20 Le Club. 22.30 Série : Code Quantum. Memphis mélodie. 0.00 Série : L'Aventure au bout de la route. 0.50 Série : Hong-Kong Connection (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Passion pub. 21.15 Cinémascope. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home vidéo. 23.00 Autour du groove. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Concert : Melissa Etheridge. Enregistré en février 1995 à New-York. 22.00 Série : The Real World 1. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 First Look. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.45 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Speedworld. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. Les quatre meilleures rencontres du jour. 23.00 Athlétisme. 0.00 Eurogolf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 Le Scandale Costello. ■ Film britannique de David Miller (1956, N.). 20.30 La Rose de Broadway. ■ Film américain de Gregory Ratoff (1939, N., v.o.). 21.55 Police spéciale. ■ ■ Film américain de Samuel Fuller (1964, N., v.o.). 23.25 Déclic et des claques. □ Film français de Philippe Clair (1964, N.). 0.50 Naples au baiser de feu. ■ Film français d'Augusto Genina (1937, N., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Les Gaspards. ■ Film français de Pierre Tchernia (1974). 20.30 L'île aux baleines. ■ ■ Film britannique de Cleve Rees (1989). 22.05 Sept secondes en enfer. ■ ■ Film américain de John Sturges (1967, v.o.). 23.45 De bruit et de fureur. ■ ■ Film français de Jean-Claude Brisseau (1988, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Les voix noires au Festival Banlieues bleues. 1. Voix africaines. 20.30 L'Histoire en direct. Le MRP, Mouvement républicain populaire (1). 21.30 Fiction. Comédie-Française : Le Shaga, de Marguerite Duras. 22.40 Accès direct. Au centre international de poésie de Marseille. 0.05 Du jour au lendemain. Pierre Alechinsky, peintre et écrivain. 0.50 Coda. George Sheanng, du jazz au piano bar (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 6 novembre 1993, à l'Académie royale des Beaux-Arts San Fernando, à Madrid, Jordi Savall, viole de gambe : Œuvres de Hume : Tobias Hume Musical Humors : A Soldiers March, Captaine Hume's Pavin ; Captaine Hume's Galliard ; My Hope is Decayed ; Loves Farewell ; Harke, Harke ; Good Again ; A Pavin ; The Duke of Holstone's Almaine ; Beecus an Hungarian Lord his Delight ; A Souldiers Resolution. 22.00 Soliste. Alfred Brendel, piano. Sonate pour piano nº 14 D 784, de Schubert. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Grätzer, Zinsstag. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haydn, Berg. 0.00 La Rose des vents. Concert donné le 18 mars, à l'Institut du monde arabe, à Paris. Egypte. Les héritiers de l'Andalousie, par l'Ensemble Moashahate. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 6 JUIN

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.15 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.20).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : L'inspecteur Harry est la dernière cible. □
Film américain de Buddy Van Horn (1988). Avec Clint Eastwood.
22.20 Tiercé.
22.25 Les Films dans les salles.

22.35 Téléfilm : Le Corps du délit.
De Boaz Davidson.
0.15 Magazine : Je suis venu vous dire.
Présenté par Florence Belkacem. Invités : Helmut Newton, Colette Codaccioni, le Père Guy Gilbert.
1.25 Journal, Météo.
1.35 Programmes de nuit.

FRANCE 2

13.40 Sport : Tennis.
En direct de Roland-Garros.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 4.15).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 3.40).
19.55 Bonne Nuit les petits.
Une belle surprise.
19.59 Journal, Tennis, Météo.

20.55 Cinéma : Mon cousin Vinny. ■
Film américain de Jonathan Lynn (1991).

23.00 Magazine : Ça se discute.
Présenté par Jean-Luc Delarue. Les Premières Amours [2/2]. Le point de vue des enfants.
0.30 Les Films Lumière.
0.35 Journal, Météo, Journal des courses.
1.05 Côté court.
1.10 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler. Invités : Nilda Fernandez, Fadhel Jaziri.
2.10 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.55 Magazine : Vincent à l'heure.
Invités : Michèle Torr, Franck Fernandel.
15.00 Série : Brigade criminelle.
15.30 Série : Simon et Simon.
16.25 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Le Fakir, de René-Victor Pilhes.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.42 Magazine : Côté court.

20.55 Spectacle : Les Grands Moments du Golden Circus Festival à Rome.
22.30 Météo, Journal.

22.55 Mardi chez vous.
Programme des treize télévisions régionales.
0.25 Un Jour en France (rediff.).
1.15 Musique Graffiti.
Le Sacre du Printemps, 1re partie, de Stravinsky, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Pierre Boulez (40 min).

M 6

13.25 Téléfilm : L'Amour à la barre.
De Steven Hilliard Stern.
15.10 Musique : Boulevard des clips (et 1.20, 5.45).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Wolff, police criminelle.
19.00 Série : Robocop.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : E = M 6.
20.45 Magazine : Grandeur nature.

20.50 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
Le Retour du farceur. Léon la chance.
22.45 Téléfilm : Condamnation sans appel.
De David Lowell Rich.
0.25 Série : Les Professionnels.
L'Ange vengeur.

CANAL +

13.35 Cinéma : L'Histoire du garçon qui voulait qu'on l'embrasse. ■
Film français de Philippe Harel (1993).
15.10 Surprises (et 16.00, 2.50).
15.20 Magazine : Courants d'air.
Estelle Hallyday à Miami.
16.10 Cinéma : Cliffhanger. □
Film américain de Renny Harlin (1992).
18.00 Canaille peluche. Mot.
En clair jusqu'à 20.35
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Beaucoup de bruit pour rien. ■
Film britannique de Kenneth Branagh (1992).
22.20 Flash d'informations.

22.25 Cinéma : La Maison aux esprits. ■
Film germano-portugo-danois de Bille August (1993) (v.o.).
0.40 Le Journal du hard.
Présenté par Philippe Vandel.
0.45 Cinéma : La Vénus bleue.
Film français, classé X, de Michel Ricaud (1993).
2.25 Les Grands Crimes du 20e siècle.
Haigh, tueur à l'acide.

LA CINQUIÈME

13.30 Le Sens de l'Histoire.
De Castro à Cuba, de Marc de Beaufort et Yezid Campos (rediff.).
15.00 Guerriers des temps anciens.
Les Janissaires.
15.30 Qui vive
La médecine des vacances (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre. L'Odorat [2/5].
16.00 La Preuve par cinq.
16.35 Inventer demain [2/5].
16.45 Cours de langues vivantes.
Anglais.
17.00 Jeunesse.
La Vie devant moi : pilote de formule 1 ; 17.15, La Panthère rose ; 17.20, Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grandes Inventions.
La Vaccination.
18.15 Les Alphabets de l'image.
18.30 Le Monde des animaux.
Le maître du serpent.
18.55 Le Journal du Temps.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. La médecine alternative en Grande-Bretagne.
19.30 Documentaire : Palettes [1/6].
Francisco de Goya. *Les Jeunes* (vers 1812) et *Les Vieilles* (vers 1810), d'Alain Jaubert.
19.55 Documentaire : Contacts [1/4].
Don Mc Cullin, de Sylvain Roumette ; Sarah Moon, de Sarah Moon.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Transit. Blessures de guerre.

21.45 Soirée thématique : ▶ Cannabis.
Proposée par Christoph Jörg.
21.50 Documentaire : Une plante entre le bien et le mal.
De Martin Baker.
22.40 La Loi du chanvre.
De Jean-Philippe Desbordes.
22.55 Court métrage : Supergrass.
De Tom Vaughan.
23.05 Documentaire : Song for Mary Jane.
De Martin Baker.
23.25 Documentaire : L'Herbe qui guérit.
De Guillaume d'Alessandro.
23.45 Cinéma : Reefer Madness. ■
Film américain de Louis Gasnier (1936, N., v.o.).
0.50 Magazine : Velvet Jungle (rediff.).
1.50 Série : Johnny Staccato.
15. Collector's Item (v.o., rediff.).
2.15 Cinéma d'animation : 7e Art bis.
[6]. Des animaux et des hommes. L'Epouvantail, de Hu Jinqing ; La Mouche, de Vladimir Jutrisa et Alexander Marks ; La Menagerie, de Cécile Babiole (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 21.30 Perfecto. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. 23.50 Viva. 0.25 Témoignages pour le Rwanda. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Côté court (10 min).

PLANÈTE 19.35 Nous l'avons tant aimée, la révolution. De Steven Winter et Daniel Cohn-Bendit [1/4]. Un voyage dans l'Histoire avec Daniel Cohn-Bendit : La révolte. 20.30 Dix ans de destruction. D'Adrian Cowell [2/5]. Les Cendres de la forêt. 21.30 La Mort monumentale. D'Olivier Descamps. 22.00 Contact : Elie Wiesel. De Claude Lortie. 22.55 De sang froid. De Jean-Paul Cornu. 23.45 Le Moine et l'Abeille. D'Allen Jewhurst et David Taylor [2/2]. La Reine noire du Kilimandjaro. 0.30 Thunderbolt. De William Wyler (45 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.25 min). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.55). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Premières loges (et 21.55). 21.00 Jean-Edern's Club. 22.20 Poussière d'ange. ■ ■ Film français d'Edouard Niermans (1987). 0.35 Paris modes (55 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane. 20 00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 21.25 Série : Michel Vaillant. 21.55 The Muppet Show. Invitée : Madeline Kahn. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. 23.15 Les 24 heures de tracteurs anciens. De Pierre Lacombe et Jean-Marc Roger. 23.55 Série : Monty Python's Flying Circus. 0.25 Country Box. 0.55 Série : Private Eye (50 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Le Grand Chaparral (et 23.15). 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Supercopter (et 0.00). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Le Grand Voyage. 0.50 Série : Hong-Kong Connection (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home vidéo. 23.00 MCM Backstage. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : The Real World 1. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.45 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Motors. 22.00 Rendez-vous à Roland-Garros. Les quatre meilleures rencontres du jour. 23.00 Snooker. Ligue européenne 1995 : 14e match. John Parrott-Ronnie O'Sullivan (120 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Police spéciale. ■ ■ Film américain de Samuel Fuller (1964, N., v.o.). 20.30 Tornavara. ■ Film français de Jean Dréville (1943, N.). 21.55 Ulysse. □ Film britannique de Joseph Strick (1967, N., v.o.). 0.05 Laurel et Hardy au Far West. ■ ■ Film américain de James Horne (1937, N., 65 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Anna et les loups. ■ ■ ■ Film espagnol de Carlos Saura (1972, v.o.). 20.30 L'Apprenti salaud. ■ Film français de Michel Deville (1977). 22.15 Calme blanc. ■ Film australien de Philip Noyce (1989, v.o., 95 min). 23.50 Le Solitaire. ■ Film américain de Michael Mann (1980, 125 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Rythme et la Raison. Les voix noires au Festival Banlieues bleues. 2. Chorale afro-américaine. 20.30 Archipel médecine. De la maîtrise du trac et autres timidités. 21.28 Poésie sur parole. Les poètes arabes (2) (rediff.). Les21.32 Magazine de la rédaction de France-Culture. Les municipales. Les élus de la crise. 22.40 Les Nuits magnétiques. Pèlerinages singuliers (1). 0.05 Du jour au lendemain. Jacques Derrida (Mal d'archive). 0.50 Coda. George Shearing, du jazz au piano bar (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 16 février, au Barbican, à Londres, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Colin Davis : Concerto pour piano et orchestre nº 4, de Beethoven, Stephen Kovacevich, piano ; Symphonie nº 3, de Tippett, Faye Robinson, soprano. 22.00 Soliste. Alfred Brendel, piano. Fantaisie chromatique et fugue BWV 903, de Bach ; Harmonies poétiques et religieuses : funérailles, de Liszt. 22.25 Dépêche-notes (rediff.). 22.30 Musique pluriel. Œuvres d'Ioachimescu, Steenhuisen. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haydn, Rachmaninov, Poulenc, Debussy. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Weiss (Grèce), Riqueni (Andalousie), Rodrigo (Brésil). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 20 : Charles Millon, ministre de la défense (« Questions par A + B »).

France-Inter, 19 h 20 : « La bataille pour la mairie de Clermont-Ferrand » (« Le Téléphone sonne »).

Le Monde

MARDI 6 JUIN 1995

Mort de l'écrivain Jean-Patrick Manchette

Le rénovateur du roman noir français

L'ÉCRIVAIN Jean-Patrick Manchette est décédé samedi 3 juin. Il était âgé de cinquante-trois ans. Critique littéraire, scénariste et critique de cinéma, auteur de nombreuses traductions, il était surtout connu comme le rénovateur du roman noir français, à travers une dizaine d'ouvrages publiés, pour la plupart, dans la « Série noire ».

Quand il avait fait irruption dans la célèbre collection de Gallimard en 1971, avec deux romans, l'un en collaboration avec Jean-Pierre Bastid, *Laissez bronzer les cadavres*, l'autre, *L'Affaire N'Gustro*, sous son seul nom, il avait, d'un coup, démodé tout un pan du roman policier français. Fini l'univers des truands corses ou de Pigalle, fini un monde à base de « grandes gueules », de code d'honneur, de « poupées » et autres manifestations d'un folklore à la Gabin. Manchette, qui avait évolué vers le situationnisme après avoir appartenu au groupe d'extrême gauche La Voix communiste, formé d'oppositionnels du PC, de trotskistes et de libertaires, très actif pendant la guerre d'Algérie, faisait, tout à coup, entrer le roman policier *made in France* dans la modernité, en retrouvant la filiation des fondateurs américains du genre : le roman noir comme *« témoin de son temps »*.

Chassant le romantisme, refusant le psychologisme et le commentaire personnel, ce roman-là devait être, par la seule force motrice de la fiction, appuyée sur *« une langue solide »*, une lecture acide, critique de l'état de la société et devait aussi saisir *les secousses de l'Histoire*. La référence la plus haute, c'était Dashiell Hammett, et aussi Horace McCoy et James Cain. Autant dire qu'au fond se joignait une forme : styliste impeccable, Manchette pratiquait une écriture sèche, épurée à l'extrême, fuyant comme la peste le stéréotype ou le cliché.

SPIRALE

En témoigneront, entre autres, après cette *Affaire N'Gustro*, qui s'inspirait de manière transparente de l'une des pages noires du gaullisme – l'enlèvement et l'assassinat, en 1965, du tiers-mondiste marocain Mehdi Ben Barka –, des romans comme *Nada* (1972), *Le Petit Bleu de la côte Ouest* (1976) et *La Position du tireur couché* (1981). Nul ne pouvait alors le deviner, *mais cette histoire* d'un tueur professionnel qui veut se retirer des affaires et se voit paradoxalement contraint de se lancer dans une spirale du meurtre pour s'affranchir de l'organisation qui refuse de le voir décrocher, était une manière de testament. Manchette, lui aussi, était au coeur du paradoxe, ou de la contradiction comme on voudra. Son souci d'une langue parfaite, son refus et sa critique radicale d'une « société du spectacle » proliférante, envahissant tout au point d'intégrer même les tentatives de subversion, ne laissaient, à ses yeux, d'autre choix que le silence. En pleine gloire, Manchette, pour qui la décence n'était pas un vain mot, choisit de refuser d'être plus longtemps *« une espèce de starlette du pro-situationnisme »*.

Après sept ou huit années d'audiovisuel et d'*« errances variées »*, il *s'était pourtant remis* à la tâche à la fin des années 90. Le manuscrit, sans cesse déchiré et recommencé, devait s'appeler *La Princesse du sang*, ainsi qu'il l'avait confié dans les « Notes noires » – un exercice critique de haute volée – qu'il confiait trimestriellement à la revue *Polar*. Mais une grave maladie – Manchette avait été opéré, en 1991, d'une tumeur au pancréas – aura eu raison du projet. Son dernier texte, les lecteurs le trouveront en tête du volume spécial, intitulé *Noces noires*, que la « Série noire » a édité pour fêter son cinquantenaire. En quelques pages, contant le retour au pays d'un révolutionnaire exilé en Amérique latine, Manchette démontrait une exigence intacte. Cela s'appelle « Mise à feu ». Chez Manchette, l'humour aussi était noir...

Bertrand Audusse

Le pape face à l'Eglise belge

A Bruxelles, Jean Paul II a béatifié le Père Damien, apôtre des lépreux

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Fallait-il faire ce voyage-éclair à Bruxelles, ces vingt-sept heures dans des rues presque désertes et, pour certaines, en état de siège ? Renforcés par crainte de manifestations, les services de sécurité avaient, une fois de plus, dissuadé la population de venir saluer le pape, samedi 3 juin, à l'aéroport de Melsbroeck (à peine trois cents personnes) et distribué un nombre restreint d'invitations pour la messe du dimanche 4 juin, noyée sous des pluies diluviennes. Devant la massive basilique de Koekolberg, trente mille fidèles étaient présents, alors qu'au même endroit il y a dix ans, lors de la précédente visite de Jean Paul II, ils étaient deux fois plus nombreux.

Le scepticisme quant à l'intérêt de ce voyage était d'autant plus grand que les paroisses et les écoles catholiques avaient mollement répondu aux appels à la mobilisation. Prévue il y a un an, cette visite avait été annulée en catastrophe après la chute du pape dans ses appartements. 40 millions de francs belges (8 millions de francs français) avaient été collectés, et le préjudice financier n'a pas été totalement réparé. *Mais un* autre préjudice est né depuis. Dans une Eglise où le laïcat organisé représente une force puissante, l'éviction de Mgr Gaillot de son évêché d'Evreux a provoqué un choc presque plus grand qu'en France. Au bas d'une motion de protestation, 42 000 signatures avaient été déposées à la nonciature apostolique à Bruxelles.

Les dernières encycliques, le texte du pape sur l'ordination des femmes, la lettre au cardinal Ratzinger au sujet des divorcés remariés ont fait monter la tension, y compris dans des terres de tradition catholique comme les Flandres. Aussi le président du Mouvement ouvrier chrétien (MOC), François Martou, avait-il *jugé « inopportune » cette visite de* Jean Paul II et, les 27 et 28 mai, sept cents catholiques contestataires, prêtres et laïcs, s'étaient réunis à Bruxelles dans le quartier populaire des Marolles et sur la place Rouppe.

CONTESTATIONS

Il en fallait plus pour décourager un pape qui préfère un programme de voyage minimum, dans un climat difficile, à la trahison d'une promesse : celle de venir en personne en Belgique béatifier le Père Damien. Ce missionnaire flamand de la congrégation des Sacrés-Coeurs (1840-1889), apôtre des *lépreux*, fait figure d'institution dans le pays, où il a donné naissance à des livres, des pièces de théâtre et à une ONG florissante (Damiaan Aktis). Chez Jean Paul II, les béatifications sont un art de gouvernement. Et sa manière de répondre aux contestataires fut précisément de retourner l'argument et d'exalter une Eglise de pauvres, solidaire des malades et des pires exclusions, à travers l'exemple de ce diable de Damien de Veuster, qui avait choisi de vivre dans l'enfer des lépreux de l'île Molokaï (Hawaii) et s'était identifié à leurs détresses au point de contracter leur maladie et de mourir au milieu d'eux.

« Ma prière rejoint tous ceux qui sont frappés de maladies graves et incurables, a affirmé le pape au cours de son homélie de Koekolberg, rendant hommage *« à tous ceux qui entourent les petits, les êtres sans défense, les exclus »*. *Comment* ne pas penser aussi au sida dont le roi Albert II, en l'accueillant à l'aéroport, avait parlé et qui fit l'objet d'affichettes dans des rues de Bruxelles (*« Contre le sida, la capote, non la calotte »*) et d'une manifestation de quelques militants d'Act-Up aux cris de *« Pape assassin ! »*.

Le pape avait un autre compte à régler, dimanche soir, avec la conférence épiscopale de Belgique, divisée sur le cas de Mgr Léonard, évêque conservateur de Namur, qui vient de se distinguer en improvisant à la télévision, sur un air de Brassens, une chanson moquant des journalistes connus. Il s'était attiré une ferme mise au point du Père Hubert Pirlot, homme de confiance du cardinal Danneels, primat de Belgique. Depuis longtemps, le clergé de Namur a cessé de travailler avec lui, et Jean Paul II a rappelé les évêques à l'ordre d'une *« féconde concertation »*, exprimant le souhait d'*« échanges confiants »*, d'*« écoutes mutuelles »* avec les prêtres.

L'affaire Léonard est typique du malaise de cette Eglise belge où la pratique dominicale a chuté de 26,7 % en 1980 à 17,9 % en 1990 et le pourcentage des baptêmes de 82 % à 75 %. Aux incompréhensions, aux contestations, Jean Paul II oppose l'exaltation des *témoins* (*le Père Damien, le roi Baudouin*) et le bloc des certitudes romaines : *« La vérité ne se divise pas*, a-t-il souligné devant les évêques. *L'enseignement moral de l'Eglise, souvent incompris actuellement, ne peut être dissocié de l'Evangile. »* Dans ses récentes encycliques, il avait déjà fondé la morale catholique sur la Révélation. L'avait-il à ce point identifiée à elle et dogmatisée ?

Henri Tincq

Le roi Baudouin un jour ?

Dès le lendemain de sa mort, le 31 juillet 1993, des voix s'étaient élevées en Belgique pour exprimer le souhait de la béatification du roi Baudouin, qui, en 1990, s'était temporairement démis de ses fonctions pour ne pas avoir à approuver le vote d'une loi autorisant l'avortement. Au cours de son voyage en Belgique, le pape est allé se recueillir, aux côtés de la reine Fabiola, dans la crypte où est inhumé Baudouin et, à l'heure de l'angélus, il a prié la Vierge *« pour le roi Baudouin, pour sa foi inébranlable, pour l'exemple de vie qu'il a laissé à ses compatriotes et à toute l'Europe, par la force de sa défense des droits de Dieu et des droits de l'homme, spécialement du droit à la vie de l'enfant à naître. »*

Le « pèlerinage » inachevé de François Mitterrand à Solutré

SOLUTRÉ
de notre envoyé spécial

Et si François Mitterrand voulait rester pour l'éternité « l'homme de Solutré », comme on dit « l'homme de Londres », avec la part de mythologie et de mystère – entre Sisyphe et Barrès – que supposerait un tel repérage basé sur un demi-siècle de laïcs pèlerinages au-dessus des vignobles bourguignons ? Comment expliquer autrement ce pathétique acharnement mis, dimanche 4 juin, à tenter d'escalader la roche de Solutré ? Quatre jours après avoir subi une intervention chirurgicale ayant nécessité une anesthésie générale, l'ancien chef de l'Etat qui, à soixante-dix-huit ans, *livre un épuisant combat contre le cancer*, a tenu à effectuer pour la cinquantième année consécutive – *« sans interruption depuis 1946, avec juste un décalage au mois de juillet... en 1968 »*, a-t-il rappelé –, l'ascension-promenade du rocher solutréen. Mais même en ayant recours à un véhicule 4x4 pour réduire sa marche d'approche à travers les vignes, François Mitterrand avait présumé de ses forces. C'est à peine à mi-pente qu'elles le trahirent, alors que sous un ciel barbouillé de nuages l'air s'était sensiblement alourdi.

Il était midi trente. L'ex-président aux champs redevenu pèlerin-citoyen, nu-tête, veste de cotonnade et pantalon de velours côtelé, ne pouvait plus se contenter de l'appui de sa canne de marcheur et devait s'asseoir sur un trépied pliant. La journée qui, pour plusieurs centaines de promeneurs, pas forcément mitterrandolâtres, avait commencé, tôt et joyeusement, comme une de ces échappées champêtres qu'on fait pour voir passer le Tour de France, basculait dans la mélancolie. Après cette longue station, M. Mitterrand finit par se relever. Il fit dix pas et dut s'asseoir de nouveau. *« Je suis trop fatigué pour aller plus loin »*, glissait-il à l'oreille d'un de ses gardes du corps.

Le spectacle d'un homme affaibli par la maladie et tenaillé par la souffrance assis, groggy et blême, à flanc de colline face à un demi-cercle, s'élargissant, de curieux professionnels ou occasionnels, frappait par sa dramatique incongruité et sa dérisoire grandeur. Les cliquetis incessants des dizaines d'objectifs avides semblaient obscènes. La gêne se mêlait à la compassion. Le tribun cherchait son souffle pour lâcher quelques mots à ceux qui l'entouraient. *Georges Kiejman s'était efforcé* à l'humour, Roger Hanin redoublait de prévenance affectueuse. Vibrionnant, tapotant la tête d'un enfant, flattant l'encolure de Baltic, la chienne labrador « présidentielle », tendant l'oreille vers un propos susurré avec des mines de confesseur, Jack Lang en faisait trop, mais réussissait à détendre l'atmosphère en présentant à quelques gamins le commissaire Navarro comme le célèbre inspecteur Colombo...

« J'AI ENVIE D'ALLER LÀ-HAUT »

Les minutes filaient. A 13 h 10, on finit par déployer une couverture pour que l'ancien président s'installât plus confortablement et les journalistes purent faire cercle dans l'herbe afin d'échanger des propos qui ne devaient en rien – promis – s'apparenter à une interview et encore moins à des déclarations politiques. *« J'ai envie d'aller là-haut... »*, lança d'entrée François Mitterrand, d'un ton dégagé s'efforçant à la jovialité, pour ajouter, plus grave : *« Mais je suis comme enserré dans une bulle. L'anesthésie générale, ça vous secoue, hein ! »* Pour masquer ce que devait moralement lui coûter ce renoncement à mi-parcours, l'ancien président se livra ensuite, une trentaine de minutes durant, à l'art de la conversation sur la montagne et sur le pré. Et comme il fallait à la fois dédramatiser et jouer la montre, il n'hésita pas à se livrer, avec un talent gourmand, au badinage voire au papotage bon enfant, campant tour à tour le faux naïf ou le vrai sage.

Il confia qu'il avait quitté l'Elysée et ses obligations avec un certain soulagement – *« Trouvez-vous que j'avais la mine un peu longue et triste en quittant M. Chirac ? Je me soumets sans déplaisir aux lois de la démocratie... »* –, sans doute parce qu'il avait *« doublé la mise »*, ce qui pouvait être *« un peu excessif »*. *« Pendant quatorze ans, j'ai été un petit peu embêté, je retrouve la vie que j'ai menée jusqu'en 1981, je m'y suis remis* très *facilement. »* Il fut question des canards de l'Elysée, de la Twingo offerte par les socialistes, des promenades dans Paris pour lutter contre *« une tendance naturelle à ne pas bouger »* et de *« l'inflation verbale des sommets de Solutré »* de naguère qui donnaient lieu à *« des démonstrations excessives, théâtrales »*. Et puis, comme Baltic n'en finissait plus de se faire cajoler : *« Ça, c'est de l'amour !... et un exemple de la fidélité que vous devriez méditer... »*

A 14 heures, François Mitterrand avait retrouvé quelques couleurs pour redescendre, en voiture, vers le village et une traditionnelle collation conviviale.

Robert Belleret

Des mouches rendues homosexuelles par transplantation d'un gène

UN GÈNE transplanté sur des drosophiles mâles rendrait homosexuels ces insectes également appelés mouches à fruit. Telle est la principale conclusion d'une recherche menée par deux scientifiques américains du National Institute of Health, Shang-Ding Zhang et Ward F. Odenwald, publiée, dimanche 4 juin, dans les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences américaine.

Une explication de ce phénomène pourrait provenir du fait que ce gène, normalement présent dans quelques cellules des drosophiles, et en particulier dans les cellules cérébrales, se retrouve dans toutes les cellules de la mouche lorsqu'il est transplanté dans l'animal à l'état embryonnaire, ce qui est le cas de l'expérience. La fonction normale du gène, qui est de produire une protéine capable de consommer un acide aminé appelé le tryptophane, est ainsi démultipliée.

Le cerveau de la mouche manque alors de tryptophane pour ses besoins propres et, en particulier, pour produire de la sérotonine, un neurotransmetteur essentiel à la communication entre cellules nerveuses. Or d'autres expériences menées sur des rats, des lapins et des chats ont déjà montré qu'un faible niveau de sérotonine provoquait un comportement homosexuel chez ces animaux.

SOMMAIRE

SERVICES

DEMAIN dans « Le Monde »

LES PIÈGES DE L'EMPLOI PRÉCAIRE : à Valence comme ailleurs, les employeurs ont tendance à pratiquer l'« empilage » des emplois précaires. Nous nous excusons de n'avoir pu publier ce reportage aujourd'hui, comme nous l'avion annoncé dans *Le Monde* du 4 - 5 juin.

Tirage du *Monde* daté dimanche 4 - lundi 5 juin 1995 : 556 118 exemplaires - -3

Arlette Laguiller relance l'idée d'un parti qui défendrait « les intérêts politiques de la classe ouvrière »

SOUS UNE PLUIE battante, Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, a pris la parole, dimanche 4 juin, dans le parc du château de Presles (Val-d'Oise) devant plusieurs milliers de militants et de sympathisants venus participer à la 25e fête du mouvement trotskyste, qui se tient, comme chaque année, le week-end de la Pentecôte. Elle a présenté les listes de Lutte ouvrière aux élections municipales. Le 11 juin, LO aura 54 listes (contre 13 en 1989), dont 5 à Paris. Dans trois villes – Sochaux, Oye-Plage (Pas-de-Calais) et La-Chapelle-Saint-Luc (Aube) –, LO conduira une liste avec le Parti communiste. Au total 2 357 candidats, dont 50,3 % de femmes, se réclameront de son mouvement. Arlette Laguiller sollicitera, pour la deuxième fois, les suffrages des électeurs aux Lilas (Seine-Saint-Denis). En 1983, elle y avait obtenu 4,33 % des voix.

Mme Laguiller refuse toute fusion avec une autre liste si l'une des siennes dépasse au premier tour 5 %. *« Nous ne ferons pas d'alliance avec des personnalités qui ont soutenu des politiques de droite comme de gauche contraires à l'intérêt des travailleurs. Nous voulons que nos élus municipaux soient, dans leurs mairies, les yeux et les oreilles des travailleurs et qu'ils puissent les avertir si des décisions contraires aux exclus et aux chômeurs étaient prises par ces municipalités »*.

RUPTURE

L'essentiel de ses deux discours, samedi et dimanche, a porté sur le chômage et l'emploi. Mme Laguiller a dénoncé les projets du gouvernement, comme la baisse des charges sociales. *« C'est un cadeau aux patrons qui pourrait coûter 28,8 milliards de francs par an au budget de l'Etat »*. *« Si on laisse faire*, a-t-elle poursuivi, *continuera le même mécanisme implacable qui transforme les travailleurs en chômeurs, les chômeurs en Rmistes et puis, le logement perdu, en exclus. Mais ce mécanisme-là n'est pas un mécanisme suspendu en l'air, n'est pas une fatalité. C'est le résultat d'un combat, d'une lutte que, nous les communistes, nous appelons la lutte des classes. »*

Pour LO, le patronat mène aussi *« avec férocité sa propre lutte de classe »*. *« C'est de cette façon que l'on répand le fumier sur lequel pousse ensuite l'influence des démagogues d'extrême-droite, à la Le Pen. Pour l'instant, Le Pen et les siens se contentent de répandre leur peste par la salive »*. M Laguiller a relancé l'idée d'un grand parti *« qui défendrait les intérêts politiques de la classe ouvrière »*. Un parti en rupture *« avec ce que sont devenus les partis dits socialiste ou communiste aujourd'hui »*. Pour que ce parti joue ce rôle, *« il suffirait que 2 à 3 % des 1,6 million des personnes qui ont voté pour ma candidature estiment nécessaire de maintenir, de rendre permanent, le courant d'opinions qui s'est exprimé à l'élection présidentielle. »* Evoquant le *« troisième tour social »*, Mme Laguiller a souligné que la population *« n'est pas dupe. Dans les entreprises (...) les travailleurs vont se rendre compte qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes »*. La fête a battu son plein avec un égal succès local, avec au programme jazz, *cinéma*, livres, débats, jeux, buvettes et la participation de personnalités comme Madeleine Reberioux, historienne et présidente de la Ligue des droits de l'homme, *ou* Cesaria Evora, chanteuse.

F. L.

